Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023 52LO

Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU



THONON-LES-BAINS / **EXCENEVEX** > GENÈVE

RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL

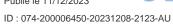
Du 12 décembre 2021 au 10 décembre 2022





Envoyé en préfecture le 11/12/2023 Reçu en préfecture le 11/12/2023 52LG

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU



SOMMAIRE

P	REA	MBULE	6
1	,	CONTEXTE	8
		Période de tuilage	
	1.2	Offre	
		1.2.1 Ligne réqulière	
		1.2.2 Services scolaires	
	1.3	Billettique	
	1.4	Canaux de vente	
	1.5	Equipements de contrôle	13
	1.6	Personnel	13
	1.7	Communication	14
2	1	COMPTE-RENDU FINANCIER ET COMPTABLE	14
	2.1	Compte annuel de résultat d'exploitation	14
	2.2		
	2.3		
	2.4	Investissements	18
	2.5	Rémunération du GLCT	19
3		LE PERSONNEL	19
	3.1	Effectif	19
	3.2		
	(3.2.1 Accord NAO 2022 :	. 20
	í	3.2.2 Avenant à l'accord relatif à l'organisation et l'aménagement du temps de travail :	. 20
	,	3.2.3 Anticipation de l'accord NAO 2023 :	. 20
	3.3	Formations	21
	;	3.3.1 Parcours d'intégration et accueil sécurité	21
	,	3.3.2 Formations billettique et tarification	21
		3.3.3 Formations SAEIV-NAVINEO	
	;	3.3.4 FCOS	21
	;	3.3.5 Encadrement Centre de Thonon et employés administratifs :	21
4	. (QUALITE DE SERVICE	.22
	4.1	Dysfonctionnements constatés et mesures correctives	.22
	4.2		







4.3 Evaluation de la qualité et de la fraude	24
4.3.1 Rappel des engagements	24
4.3.2 Contrôle qualité	24
4.3.3 Contrôle fraude	25
4.3.4 Enquête OD	25
4.4 Fréquentation	26
4.4.1 Généralités	26
4.4.2 Données de fréquentation depuis août 2022	26
4.4.3 Analyse des fréquentations :	<u>29</u> 28
4.5 Actions pour l'amélioration de la qualité de service :	<u>32</u> 31
4.5.1 Personnel	<u>3231</u>
4.5.2 Ponctualité	<u>42</u> 41
4.5.3 IV	<u>47</u> 46
4.5.4 Billettique	<u>48</u> 47
4.5.5 Contrôle	<u>49</u> 48
4.5.6 Fréquentation	<u>49</u> 48
4.5.7 Gestion des perturbations	<u>49</u> 48
4.5.8 Remontée terrain	
4.6 Le Service Relations Clientèle (SRC)	<u>51</u> 50
4.6.1 Pilotage	<u>51</u> 50
4.6.2 Bilan	<u>53</u> 52
5 COMPTE-RENDU TECHNIQUE	<u>56</u> 55
5.1 Maintenance	<u>56</u> 55
5.1.1 Opérations réalisées	<u>56</u> 55
5.1.2 Vérifications règlementaires	<u>60</u> 59
5.1.3 Mises aux normes	<u>61</u> 60
5.1.4 Equipements des véhicules	<u>61</u> 60
5.1.5 Evolution état général des matériels	<u>6362</u>
5.1.6 Suivi technique, économique, environnemental de la flotte de véhicules	
5.2 Sécurité	<u>65</u> 64
5.2.1 Inventaire des accidents	<u>65</u> 64
5.2.2 Procédures	
5.3 Sureté	<u>66</u> 65
5.3.1 Inventaire des actes d'incivilité ou de violence	<u>66</u> 65
5.3.2 Mesures mises en place	
5.3.3 Procédures	
5.4 Exploitation	
5.4.1 Bilan unités d'œuvres de production	
5.4.2 Contrat de sous-traitance et bilan	<u>71</u> 70







ID: 074-200006450-2023	1208 2123 VI

5.4.3 Performance de la ligne : ratios techniques et économiques	<u>71</u> 70
6 RECETTES	72 71
6.1 Etat des recettes	
6.1.1 Recettes globales	
6.1.2 Recettes directes Parcours	
6.1.3 Compensations tarifaires	
6.1.4 Calcul des compensations tarifaires	
6.1.5 Bilan annuel	
6.2 Analyse des constats	
6.2.1 Billettique	
6.2.2 Tarification et titres de transports	
6.2.3 Comportement d'achat	
6.2.4 Les canaux de distribution	<u>90</u> 89
6.2.5 Système de contrôle	<u>94</u> 93
6.2.6 Impact LEX	
6.2.7 Communication	<u>94</u> 93
6.3 Pilotage Qliksense	<u>95</u> 94
7 COMMUNICATION ET PROMOTION DE L'OFFRE	<u>95</u> 94
7.1 Charte graphique	95 94
7.2 Plateforme de marque	
7.3 Communication institutionnelle	
7.4 Communication promotionnelle	
Conclusion	<u>99</u> 98
SYNTHESE	100 99





PREAMBULE

La ligne T71 devient la ligne 271.

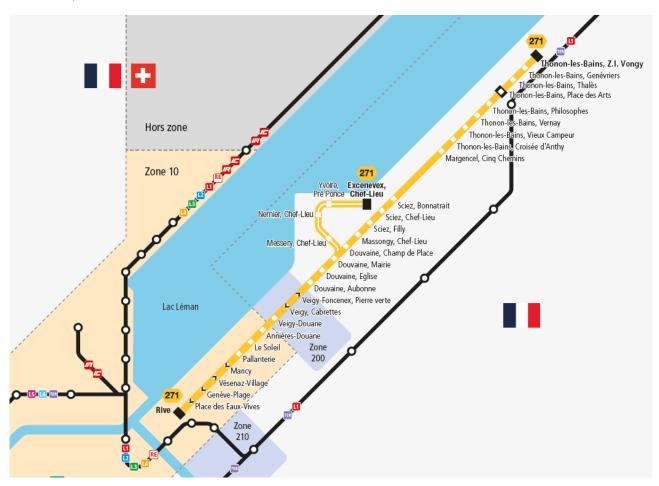
ALPBUS exploite par délégation de service public la ligne 271 depuis le 12 décembre 2021.

• 271: Thonon-Les-Bains / Sciez-sur-Léman - Excenevex - Douvaine - Genève

Sur cette ligne, il y a 2 principaux itinéraires commerciaux avec un tronçon commun de Genève à Douvaine :

- Thonon/Douvaine/Genève
- Excenevex/Douvaine/Genève

A Genève, le terminus retenu est Rive.



La ligne 271 s'inscrit dans le cadre de la coopération franco-suisse en matière de transports publics de voyageurs dans la région du Grand Genève. A ce titre, elle est intégrée dans un dispositif particulier, qui prend la forme de communautés tarifaires et de zones locales (françaises).





Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

Le concessionnaire s'est vu confier par le GLCT une mission de gestion et d'exploitation de la ligne 271.

Les missions confiées au concessionnaire comprennent :

- L'exploitation technique et commerciale du service public, telle que définie dans le contrat et ses annexes, y compris les adaptations scolaires ;
- La programmation et la mise en ligne des renforts de capacité nécessaires en cas de surcharge;
- La gestion de la sécurité et de la qualité du service sur la ligne concédée;
- Le suivi de l'exécution du service ;
- Le contrôle, la lutte contre la fraude et la verbalisation;
- La garantie de la continuité du service et l'égal accès des usagers au service public de transport en commun tel que défini dans le cadre du présent contrat et ses annexes et conformément aux lois et réglementations en vigueur;
- La mise à disposition du personnel qualifié susceptible d'assurer l'ensemble des missions ;
- La mise à disposition du parc de matériel roulant ;
- La mise à disposition d'un site de maintenance et de remisage;
- L'entretien courant, le renouvellement, la mise aux normes des biens affectés au service public dès lors qu'est en jeu, du point de vue de l'exploitation, la disponibilité des matériels et équipements et dans les conditions et limites du contrat ;
- L'accueil et l'information des usagers ;
- La perception des recettes du service;
- La promotion commerciale du service permettant l'attractivité de la ligne ;
- La coopération sur la lutte contre la fraude avec notamment la remontée de l'information sur les situations de fraude;
- La participation à la préservation de la sécurité des transports publics ;
- La réalisation de missions d'assistance technique auprès du GLCT;
- La remontée d'information au GLCT concernant les conditions techniques et financières d'exécution du service;
- Le SAV;
- La souscription de l'ensemble des assurances lui permettant de couvrir les risques inhérents à la totalité de son activité.

Le présent rapport de délégataire comprend la période du 12/12/2021 au 10/12/2022 et correspond à la première année d'exploitation. Pour mémoire, le contrat encadrant la présente concession comprend également une période de tuilage, courant de la notification du contrat au démarrage de l'exploitation qui sera également intégrée dans le présent rapport.





1 CONTEXTE

Période de tuilage 1.1

La notification de la présente concession a été effectuée le 12 mai 2021 avec signature du contrat le même jour pour un début d'exploitation le 12 décembre 2021.

Cette période de tuilage a permis de constituer le dossier administratif de demande de concession auprès de l'OFT. L'autorisation de concession nous a été transmises le 8/12/2021.

Organisation en mode projet :

Alpbus s'est immédiatement organisé en mode projet pour conduire cette préparation au déploiement de la présente concession.

Directeur de Projet: Ferdinand VERMILLARD

Chef de Projet-Coordination: Laurent Burg (Consultant) du 12/05/2021 au 10/09/2021, en attente du recrutement du Responsable des activités, Thierry Legrand, qui nous a rejoint au 01/09/2021.

Responsable Marketing: Hanta Laporte embauchée au 06/09/2021.

Dès notification, nous avons planifié une réunion interne hebdomadaire de coordination dans ce périmètre en y ajoutant le Chef de Projet Offre, Pascal Deprez, et le Directeur Régional, Jean-Pierre Philibert, en validation des actions.

Lien avec l'autorité organisatrice :

Conformément à notre offre, des réunions mensuelles avec le GLCT et ses différents membres ont été organisées et tenues afin de faire un point de l'état d'avancement des différents dossiers. La Réunion de lancement a eu lieu le 10 juin 2021.

Lien avec les TPG:

Notre offre s'appuyant sur un partenariat fort avec les TPG sur les domaines Marketing, Communication, Information Voyageurs et Relations Client, des réunions de coordinations toutes les deux semaines jusqu'au déploiement ont été tenues.

1.2 Offre

1.2.1 Ligne régulière

1.2.1.1 *Itinéraire*

La ligne relie les deux villes de Thonon et Excenevex à Genève. Néanmoins, il n'y a pas de correspondance possible entre les deux lignes que l'on peut identifier dans les faits par la branche principale Thonon/Genève et la branche secondaire Excenevex/Genève. Les deux branches portent le même numéro de ligne.

La desserte des arrêts de la nouvelle offre a été remaniée comme suit :





Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023 271 - Rapport d'activités annuel 0 2 Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

Arrêts	T71	271 - Thonon	271 - Excenevex
Thonon-les-Bains, Z.I. Vongy	-	1	-
Thonon-les-Bains, Genévriers	_	1	-
Thonon-les-Bains, Thalès	-	1	-
Thonon-les-Bains, Place des Arts	1	1	-
Thonon-les-Bains Pré Cergues	1		-
Thonon-les-Bains, Philosophes	-	1	-
Thonon-les-Bains JJ Rousseau	1		-
Thonon-les-Bains, Vernay	_	1	-
Thonon-les-Bains, Vieux Campeur	-	1	-
Thonon-les-Bains Grangette Eglise	1		-
Thonon-les-Bains Letroz	1		-
Thonon-les-Bains, Croisée d'Anthy	1	1	-
Margencel, Cinq Chemins	1	1	-
Sciez Jussy	1	1	-
Sciez Le Content	1	1	-
Sciez Bonnatrait Route du Port	1	1	-
Sciez, Bonnatrait	1	1	-
Sciez, Chef Lieu	1	1	-
Sciez, Filly	1	1	-
Massongy, Chef Lieu	1	1	-
Douvaine, Champ de Place	1	1	-
Excenevex, Chef Lieu	-	-	1
Yvoire, Pré Ponce	-	-	1
Nernier, Chef Lieu	_	-	1
Messery, Chef Lieu	-	-	1
Douvaine, Mairie	1	1	1
Douvaine, Eglise	1	1	1
Douvaine, Aubonne	1	1	1
Veigy, Cabrettes/Pierre Verte*	1	1	1
Veigy, Douane (F)	1	1	1
Anières, Douane	1	1	1
Corsier GE, Le Soleil	1	1	1
Vésenaz, Pallanterie	1	1	1
Vésenaz, Mancy/Village	1	1	1
Genève, Plage**	1	1	1
Genève, Place des Eaux Vives**	1	1	1
Genève, Rive	-	1	1
Genève Gare des Eaux Vives	1		
sens Suisse >> France ** non	desservis da	ans le sens Suisse	>>> France

^{*} sens Suisse >> France

Dès le 26 janvier, l'offre a été réajustée pour répondre aux sollicitations des usagers pour la réintégration des 3 arrêts Sciez Jussy, Sciez Le Content et Sciez Bonnatrait Route du port.





^{**} non desservis dans le sens Suisse >> France

271 Thonon-les-Bains, Genévriers Thonon-les-Bains, Thalès non-les-Bains, Place des Arts -les-Bains, Philosophes Thonon-les-Bains, Vernay
Thonon-les-Bains, Vieux Campeur
Thonon-les-Bains, Croisée d'Anthy
Margencel, Cinq Chemins Hors zone Zone 10 Sciez, Jussy 271 Sciez, Le Content Yvoire, Excenevex, Pré Ponce Chef-Lieu Sciez, Bonnatrait Route du Sciez, Bonnatrait Nernier, Chef-Lieu Sciez, Chef-Lieu Sciez, Filly Massongy, Chef-Lieu Messery, Chef-Lieu Douvaine, Champ de Place Douvaine, Mairie Douvaine, Eglise Douvaine, Aubonne Veigy-Foncenex, Pierre verte Lac Léman Veigy, Cabrettes Veigy-Douane Annières-Douane Le Soleil Zone Pallanterie Mancy Vésenaz-Village Genève-Plage Place des Eaux-Vives Zone 210

1.2.1.2 Horaires

La création de la nouvelle branche a entraîné une modification dans la cadence sur la branche principale de Thonon-les-Bains. Désormais, en heure de pointe, les services ont une fréquence de 30 minutes au lieu de 15 minutes.

Les horaires ont fait l'objet d'un réajustement dès le 26 janvier 2022. Ce point sera détaillé dans la partie 4.5.2.

1.2.1.3 Tarification

A l'inverse de la ligne T71, la tarification de la 271 est une tarification au kilomètre, par origine/destination et non plus par zones. En outre, cette nouvelle tarification a été alignée sur les tarifs appliqués sur le Léman Express qui a engendré une forte augmentation entre 12 et 40% sur les titres occasionnels et principalement sur les titres unitaires. En revanche, une baisse conséquente des prix des abonnements entre 30 et 47%.

Il existe seulement 2 niveaux de tarification ; une tarification adulte et une tarification jeune moins de 16 ans pour les titres occasionnels et moins de 26 ans pour les titres réguliers. On entend par titres occasionnels le billet unitaire, le billet 1 jour et le titre 10 trajets. De fait, la tarification réduite n'existe plus que ce soit pour les personnes en situation de handicap ou la tarification Déclic à 50%.





Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

1.2.2 Services scolaires

3 lignes scolaires au départ de Veigy en direction de Douvaine et Thonon-les-Bains sont rattachées à la 271.

ALLER		Collège		Lycée	
		A-AST71-02	A-AST71-00	A-AST71-06	
	Jours de fonctionnement	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	
VEIGY-FONCENEX	Lot. Plein Sud		07:20		
VEIGY-FONCENEX	Les Cabrettes	07:18		06:40	
VEIGY-FONCENEX	Douane zone 200	07:20		06:42	
VEIGY-FONCENEX	Les Plantets	07:22		06:44	
VEIGY-FONCENEX	Saint Hubert	07:23			
VEIGY-FONCENEX	L'Ouchette	07:26			
VEIGY-FONCENEX	Saint Hubert			06:47	
VEIGY-FONCENEX	Chez Reymond		07:22	06:49	
VEIGY-FONCENEX	Pavillons		07:24	06:50	
VEIGY-FONCENEX	Foncenex		07:26	06:51	
VEIGY-FONCENEX	La Beguette		07:28	06:53	
VEIGY-FONCENEX	Place		07:30	06:55	
VEIGY-FONCENEX	Ecole		07:32	06:57	
VEIGY-FONCENEX	L'Ouchette			06:59	
VEIGY-FONCENEX	Pierre Verte zone 200	07:28		07:01	
DOUVAINE	Collège Saint-François	07:35	07:36	07:02	
DOUVAINE	Collège du Bas-Chablais	07:40	07:40		
THONON-LES-BAINS	Lycée de la Versoie			07:20	
THONON-LES-BAINS	Place des Arts			07:25	

Suite à la demande de Thonon Agglo pour répondre à un problème de sureffectif, un doublage du service de 07:20 a été mis en place à partir du 07 septembre 2022 au départ de Veigy-Foncenex Place à 07:30.







RETOUR			Collè	ge		Lyc	ée
		R-T71-02-1	R-T71-00-1	R-T71-02	R-T71-00	R-T71-06-1	R-T71-06
	Jour de fonctionnement	Mercredi	Mercredi	LMJV	LMJV	Mercredi	LMJV
THONON-LES-BAINS	Place des Arts					12:15	17:15
THONON-LES-BAINS	Lycée de la Versoie					12:20	17:20
DOUVAINE	Collège du Bas-Chablais	12:15	12:15	17:20	17:20		
DOUVAINE	Aubonne	12:25		17:25		12:45	17:45
VEIGY-FONCENEX	Ecole		12:26		17:35		
VEIGY-FONCENEX	Lot. Plein Sud		12:27		17:35		
VEIGY-FONCENEX	Les Cabrettes zone 200	12:26		17:30		12:50	17:50
VEIGY-FONCENEX	Douane zone 200	12:29		17:33		12:55	17:51
VEIGY-FONCENEX	Les Plantets	12:30		17:34		12:56	17:52
VEIGY-FONCENEX	Saint Hubert	12:34		17:36		12:57	18:00
VEIGY-FONCENEX	Chez Reymond		12:29		17:37	12:59	18:02
VEIGY-FONCENEX	Pavillons		12:31		17:39	13:01	18:03
VEIGY-FONCENEX	Foncenex		12:33		17:41	13:03	18:04
VEIGY-FONCENEX	La Beguette		12:35		17:43	13:05	18:05
VEIGY-FONCENEX	Place		12:37		17:45	13:07	18:07
VEIGY-FONCENEX	Ecole						18:09
VEIGY-FONCENEX	L'Ouchette			17:37			18:11
VEIGY-FONCENEX	Ecole					13:09	
VEIGY-FONCENEX	L'Ouchette	12:35				13:11	
VEIGY-FONCENEX	Pierre Verte	12:36		17:38		13:15	18:13

NB: Il n'y a pas de tarification pour usage commercial sur les services scolaires.

1.3 **Billettique**

L'intégration des lignes interurbaines transfrontalières dans la convention Léman Pass a eu des conséquences radicales sur la billettique. A partir du 12/12/2021, les systèmes billettiques propres aux revendeurs et opérateurs ne respectant pas les règles d'authenticité, de contrôle et de remontée directe des ventes au Groupement des Communautés Tarifaires (GCT) ne sont plus autorisés.

Le système billettique est contractuellement à la charge de l'Autorité Organisatrice.

3 systèmes billettiques coexistent mais ne pas compatibles entre eux. D'un côté deux systèmes permettant la vente de titres transfrontaliers ; système suisse Nova et système français Oùra, objet d'une convention entre Thonon Agglomération et l'antenne régionale. De l'autre côté un système Actoll permettant la vente de titres pour les trajets internes au territoire français. Ce dernier a été déployé à charge du délégataire par avenant.





1.4 Canaux de vente

La dichotomie billettiques trajets transfrontaliers et billettique trajets internes au territoire français a des répercussions sur les canaux de vente. En effet, les 3 systèmes incompatibles entre eux ont également des canaux de distribution propres. Aucun canal de vente n'est capable de proposer l'ensemble de la gamme tarifaire de la ligne.

Par ailleurs, il est important de souligner que la disponibilité des titres n'est pas uniforme selon les canaux. Ainsi,

- La boutique en ligne des tpg ne délivre que les titres transfrontaliers dits réguliers (abonnements).
- L'application tpqPreview ne délivre que les titres transfrontaliers dits occasionnels (billets unitaires et cartes journalières).
- La vente à bord concerne uniquement les trajets internes au territoire français
- La Boutique Transport située à Thonon-les-Bains est le seul revendeur physique situé sur le territoire français.
- Les titres transfrontaliers vendus via le système Oùra sont disponibles uniquement à la Boutique Transport.

Ces changements majeurs constituent une vraie révolution par rapport à la situation précédente et dans le doute freinent l'acte d'achat.

1.5 **Equipements de contrôle**

Selon le système billettique :

- Koserv pour les titres transfrontaliers émis par les canaux suisses
- Regioscan pour les titres transfrontaliers émis par le système billettique Oùra. Système non opérationnel depuis le début du marché.
- Titan mobile i9000 pour les titres franco-français (par le conducteur)
- Titan mobile i6000 pour les titres franco-français (par les agents de contrôle)

1.6 Personnel

Les transferts de conducteurs conventionnels et réglementaires n'ont pas été ou ont été peu effectifs. En effet, seuls 3 conducteurs de la ligne T71(opéré par Transdev) ont été mis sur la liste des conducteurs transférables alors même que la liste du personnel transférable inclus dans le DCE indiquait 10 conducteurs. Deux courriers de demande d'explications et de justificatifs ont été rédigés par nos soins et envoyés en recommandé à l'entreprise sortante. La justification de cette dernière a été peu détaillée mais faisait état d'un changement de situation dû au délai entre la collecte d'éléments et la période de transfert ainsi que le changement de périmètre du nouvel appel d'offres. Cet état de fait nous a néanmoins rendu particulièrement en fragilité sur la période de déploiement et a engendré de nombreux surcoûts.

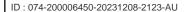
Il convient également d'ajouter à cela un contexte national de pénurie de conducteur, d'autant plus exacerbé dans notre région frontalière de la Suisse.





Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023



Cette situation nous a réellement fragilisé dans cette première année d'exploitation. Nous avons été contraints de faire appel à des personnels de conduite d'autres filiales du Groupe RATP Dev et avons embauché des conducteurs venant d'autres régions en leur proposant des solutions d'hébergement. Nous avons été confrontés à un turn-over particulièrement important et avons dû multiplier les actions d'intégration, formation initiale aux spécificités de la ligne.

Communication 1.7

Les nombreux changements et la prise de décision tardive sur l'ensemble de ces changements ont généré un fort mécontentement des usagers, de nombreuses réclamations et ont fragilisé le lancement de notre offre.

Notre offre prévoyait également une centrale d'appel et de relation client opérée par les tpg. Nous avions planifié en retroplanning deux mois de préparation et de formation des opérateurs afin d'être opérationnels au lancement. Cela n'ayant pas été possible en raison d'une offre et de son environnement non finalisé, nous avons dû en urgence réinternaliser cette fonction « relation client » pour les deux premiers mois du lancement de la nouvelle offre. A cet effet, nous avons dû embaucher une intérimaire pour trois mois afin de répondre à cette difficulté. Outre les surcoûts, cela a engendré une importante désorganisation de notre structure et n'a pas empêché un fort mécontentement usager.

COMPTE-RENDU FINANCIER ET COMPTABLE

2.1 Compte annuel de résultat d'exploitation

Contrat Vs. Réel. Les montants sont exprimés en €HT.





Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publie le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

	ID	: 074-200006450-2	20231208-2123-A
Ligne 271	Réel 2022	Contrat	Variation
Kilomètres totaux	693 767	677 149	16 61
dont kilomètres internes	554 668	618 673	-64 00
dont kilomètres SST	139 099	58 476	80 62
Heures de conduite	26 259	26 259	(
dont heures de conduite internes	21 357	24 622	-3 26
dont heures de conduite SST	4 902	1 636	3 26
Parc interne	10	11	-
ETP	12	14	-
Chiffre d'affaires	1770 436	2 073 634	-303 19
dont contributions forfaitaires	1 027 529	1 027 529	
dont indexation de la CFF	50 554	0	50 55
dont recettes directes Parcours	473 347	838 408	-365 06
dont compensations tarifaires zone 200 Léman Pass	19 145	100 000	-80 85
dont compensations tarifaires zone 10 Unireso	10 746	29 180	-18 43
dont compensations tarifaires zone 200 locale	10 259	399	9 86
dont compensations tarifaires zone 300	0	14 324	-14 32
dont compensations tarifaires Déclic'	76 144	0	76 14
dont scolaires (y-c indexation)	80 502	54 795	25 70
dont autres (TIPP et pénalités)	22 210	9 000	13 21
Charges	2 198 445	2 055 036	143 40
Conduite	695 914	817 621	-121 70
dont salaires bruts	473 761	546 541	-72 78
dont charges sociales	219 098	253 156	-34 05
dont autres frais	3 055	17 924	-14 87
Frais de roulage (hors SST)	319 819	322 857	-3 03
dont GO	223 789	207 909	15 88
dont autres faris (maintenance, pneu)	96 030	114 948	-18 91
Frais de péage	0	0	10 01
Sous-traitance	329 146	91 000	238 14
Charges des véhicules	263 529	285 018	-21 48
dont location	252 372	270 195	-17 82
dont assurance	11 157	14 823	-3 66
Exploitation	80 633	84 656	-4 02
Marketing	108 665	98 886	9 77
dont frais de mise en place	27 774		377 27 77
dont plan marketing	50 979	0 68 965	-17 98
dont quote-part Responsable marketing	29 912	29 921	95.60
Structure : dépôt (loyer, entretien), location appartements, intérim	263 455	177 762	85 69
Frais généraux - · · ·	120 117	130 928	-10 8
Amortissements	17 169	46 309	-29 14
EBIT	-428 009	18 598	-446 60





Reçu en préfecture le 11/12/2023 271 - Rapport d'activités annuel 2027 Publié le 11/12/2023

2.2 Méthodes de calcul des produits et charges

La méthodologie de calcul des produits et des charges de la ligne 271 est la suivante :

Kilomètres totaux et heures de conduite

Les kilomètres totaux et les heures de conduite sont calculés à partir des relevés kilométriques des véhicules ainsi que des données remontées du logiciel de planification Ordicars. Les kilomètres reportés n'intègrent pas les kilomètres des courses non réalisées.

L'écart entre les kilomètres réels vs. contractuels en interne et en sous-traitance s'explique par le chiffrage d'une partie de la ligne régulière sous-traitée chiffrée en propre dans le contrat.

Contribution forfaitaire et indexation

La contribution forfaitaire correspond à la contribution forfaitaire de la ligne. L'indexation est de 4.92% pour l'année 2022.

Cf. 2.5 Rémunération du GLCT du présent rapport.

Recettes

Alpbus ne perçoit pas de commissions vendeur sur la ligne 271. Les recettes s'entendent hors commissions revendeurs qui sont reportés dans la ligne « charges ».

- o Recettes directes Parcours : ligne totalisant les recettes issues de ventes Parcours + la partie Parcours des titres Parcours + zone 10 + reversement des recettes Parcours de l'exploitant sortant.
- o Les compensations tarifaires zone 10 unireso sont transcrites avec une estimation du taux de change (CHF/€) au moment du paiement.
- o Les compensations tarifaires zone 200 Léman Pass et zone locale sont calculées selon la clé de répartition définie par la communauté tarifaire à hauteur de 14%.
- Les compensations tarifications Déclic' sont un reliquat de l'exercice précédent et calculées en fonction des ventes de titres Déclic' toujours en cours de validité en 2022.

Pour plus de détails sur les recettes, cf. le paragraphe 6.1.2 du présent rapport.

Recettes scolaires en provenance de l'Autorité Concédante

Les recettes scolaires en provenance de l'Autorité Concédante correspondent aux compensations de transports scolaires de l'année 2021/2022, y compris indexation contractuelle.

Cf. 2.5 Rémunération du GLCT du présent rapport

Coût de conduite

Cf. 3.1 Effectif du présent rapport.

Le coût de conduite est principalement composé des salaires bruts chargés des conducteurs salariés d'Alpbus œuvrant sur la ligne 271. Le nombre d'ETP moyen est de 10.9 pour un total de 21 357 heures de temps de travail effectif.

Le personnel de conduite mis à disposition par d'autres filiales du Groupe s'élève à 1.4 K€.

Frais de roulage

Les frais de roulage générés pour un total de 554 668 kilométriques se composent de :

o Le carburant, net de remboursement TICPE (198 K€)





La consommation moyenne constatée sur la ligne est de 26.12 L/100, avec un prix moyen du gasoil sur l'année de 1.543€/L et un remboursement moyen de la TICPE de 0.2129€/L ;

- Le coût des pneumatiques (10 K€);
- Le coût de la maintenance et des contrôles techniques des véhicules affectés à la ligne 271 (44 K€);
- o Les autres consommations des véhicules affectés à la ligne 271 (18 K€);
- La quote-part des salaires chargés des équipes de maintenance d'Alpbus. La clé de répartition utilisée est le ratio kms de la ligne / kms totaux de la société, soit 9.67%

Les frais de roulage hors sous-traitance de la ligne s'élèvement à 0,58 €/km.

Sous-traitance

Les kilomètres sous-traités s'élèvent à 139 099 kms, pour un total de 4 902 heures de conduite sous-traitée.

Seules 2 adaptations scolaires ont été chiffrées en sous-traitance dans l'offre. Une partie de la ligne régulière initialement prévue en sous-traitance a été chiffrée avec les unités d'œuvres en propre ce qui explique l'écart entre le réel et le contractuel.

Charges des véhicules

Les charges des véhicules correspondent au coût du matériel roulant. Elles intègrent les loyers ainsi que les assurances souscrites pour les véhicules affectés à la ligne 271.

Le nombre moyen de véhicules utilisé sur cette ligne est de 8 + 1 véhicule de réserve, affectés à 100% pour l'exploitation de la ligne 271.

- Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation correspondent aux salaires chargés du personnel d'encadrement affecté à la ligne 271.

Charges de marketing

Les de marketing correspondent à la quote-part des salaires chargés de la responsable marketing, ainsi qu'aux frais de démarrage et aux plans de marketing interne et TPG.

- Charges de structure et frais généraux

Les charges de structure et de frais généraux correspondent notamment à la quote-part de mise à disposition du Directeur d'Alpbus, aux frais de fonctionnement du site (électricité, téléphone, maintenance et assurance des infrastructures, etc.), aux management fees et frais de comptabilité – paie opérés par la filiale du Groupe, ainsi qu'aux frais de contrôles fraudes.

2.3 Patrimoine immobilier

Ateliers - Equipements





	Site de Saint Pierre en Faucigny		Site de S	Seynod	
Personnels	1 chef d'atelier		1 chef d'atelier		
	1 mécanicien		1 mécanicien		
	Gasoil	cuve de 40 m³	Gasoil	cuve de 60 m ³	
Carburants	Adblue	cuve de 5 m³	Adblue	cuve de 5 m³	
	avec automate de distribution 24h/24		avec automate de distribution 24h/24		
Lavage	Portique	à rouleau	Portique	à rouleau	
Lavago	Nettoyeur haute pression		Nettoyeur haute pression		
	3 travées poids lourds dont 1 avec fosse		4 travées poids lourds		
			1 travée véhicules légers		
	4 colonnes élévatrices	4 x 7,5 T	4 colonnes élévatrices	4 x 7,5 T	
		Теха		Multidiag Truck	
	Valises diagnostiques	EASY + VCI (euro5)	Valise diagnostique		
Atelier		EASY + VCI (euro6 + GNV)			
	Compresseur 10 bars		Compresseur 10 bars		
	1 lève-boîte PL				
	1 verin de fosse				
	1 presse	d'atelier			
	1 table élévatrice				

Site de Thonon-les-Bains (location):

Nous avons également en location une zone bureau et parking situé ZI de Vongy.

- Locaux administratifs = environs 117 m2
- 6 places de stationnements

L'entretien courant est effectué soit en sous-traitance locale, soit à l'un des dépôts de Seynod ou Saint-Pierre-en-Faucigny.

2.4 Investissements

Investissements Ligne 271	Montants
Matériels détection aux feux suisses	7 437
SAE INEO	45 595
Atelier : matériels >> colonnes, outillage	7 230
Dépôt : équipements >> câblage, mobilier, téléphonie,	
divers travaux peinture, achat mobiler, PC	5 602
Cellules de comptage : installation	11 025
Autres : habillage véhicule, caméras,	25 111
TOTAL	102 000







Ligne 271 - CF/mois échu concerné

Date de facturation max via Chorus Pro

Date de paiement	
Montant CFF 2022 selon CEP (net de TVA)	1 027 527,18
taux révision à appliquer à partir de septembre (€HT)	4,92%
Montant de la révision	50 554,34
Montant 2022 yc révision (€HT)	1 078 081,52

Ligne 271 - CF scolaire/mois échu concerné

Date de facturation max via Chorus Pro

Date de paiement	
Estimation 12/12/2021 au 31/08/2022	
= montant du CEP (hors révision, €HT)	54 794,77
Montant réel 12/12/2021 au 31/08/2022	53 012,00
Estimation 01/09/2022 au 31/08/2023	
= montant réel 2021/2022 (hors révision, €HT)	78 604,00
taux révision à appliquer (€HT)	4,92%
Montant de la révision (€HT)	3 867,32
Montant 09/2022 - 08/2023 yc révision (€HT)	82 471,32

LE PERSONNEL

3.1 Effectif

Au démarrage du marché nous devions être à 18 conducteurs afin d'assurer notre production dans les meilleures conditions possibles, malheureusement nous n'avons pas eu les effectifs prévus dans le transfert social et nous constatons que nous avons passé notre année 2022 avec une moyenne de sous-effectifs à -5 conducteurs qui compilée à notre taux d'absentéisme de 4,20% a mis l'ensemble de nos collaborateurs dans une grande difficulté.

Ci-dessous l'état des effectifs à la date du 10 décembre 2022.

Ligne 271	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	Moyenne	Taux abs
Nb conducteurs	16	15	12	11	13	12	12	11	13	13	12	14		
Besoin en conducteurs	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18		
Sous-effectif	-2	-3	-6	-7	-5	-6	-6	-7	-5	-5	-6	-4	-5,17	4,2%





Comme nous pouvons le constater sur le tableau ci-dessous, notre taux de turnover a été extrêmement haut sur l'année 2022 (152,78%) cela s'explique du fait de ne pas avoir eu l'effectif nécessaire au démarrage du marché pour produire notre offre sans dégrader les conditions de travail de nos salariés en termes d'heures supplémentaires, de repos, de diffusion de planning en avance, d'acceptation de congés payés. Toutes ces conditions réunies ne nous ont pas permis de stabiliser les effectifs.

Ligne 271	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	Total	Turnover
Entrée	1	3	0	3	5	0	0	2	2	3	2	3	24	152 79%
Sortie	0	1	1	1	0	0	1	0	0	2	0	1	7	132,7076

3.2 Accords sociaux

« Accords Sociaux 2022 pour augmenter l'attractivité de nos métiers et favoriser les embauches »

Alpbus a signé avec les organisations syndicales représentatives un accord NAO 2022 et un avenant à l'accord relatif à l'organisation et l'aménagement du temps de travail et à anticiper les accords NAO 2023 au vu du contexte économique et des difficultés de recrutement.

3.2.1 Accord NAO 2022:

Augmentation générale de 3 % du salaire de base brut mensuel au 1er mai 2022.

3.2.2 Avenant à l'accord relatif à l'organisation et l'aménagement du temps de travail :

Le cycle de décompte des heures supplémentaires passe de 5 semaines à 4 semaines.

En outre Alpbus a mis en œuvre une DUE instituant une prime de cooptation

3.2.3 Anticipation de l'accord NAO 2023 :

Dans le cadre des NAO 2023, que nous avons choisi d'anticiper en fin d'année 2022, nous avons trouvé avec nos partenaires sociaux un accord proposant une revalorisation importante des salaires.

En effet, le taux horaire a été augmenté de 14,3%.

Cette augmentation est effective depuis le 1er novembre 2022.

Ainsi, pour le personnel de conduite :

- Pour un conducteur 140V : le taux horaire brut de base de 11,543 € est passé à 13,200 €
- Pour un conducteur 145V : le taux horaire brut de base de 11,753 € est passé à 13,434 €
- Pour un conducteur 150V : le taux horaire brut de base de 12,019 € est passé à 13,740 €

L'objectif n'est pas d'alourdir le coût de l'heure de conduite mais est conditionné à un plan de progrès qui consiste à réduire des coûts qui étaient engendrées par les sous-effectifs constants (Heures Supplémentaires, désorganisation, sous-traitance, etc...).





Le métier de conducteur au service du public est exigeant mais passionnant. Nous avons fait le choix assumé d'en reconnaitre les mérites, de le valoriser au juste niveau afin d'être attractif et pouvoir demander en contrepartie des comportements professionnels irréprochables.

Cette mesure sociale, qui nous semblait strictement nécessaire dans le contexte est de facto supérieures aux revalorisations salariales globales prises en compte dans les formules d'indexation et donc non couverte en totalité.

3.3 Formations

Les formations métiers :

Parcours d'intégration et accueil sécurité 3.3.1

Chaque nouvelle embauche fait l'objet d'un parcours d'intégration reprenant les procédures internes de l'entreprise, les rappels de sécurité, consignes spécifiques au présent contrat et reconnaissances de lignes.

3.3.2 Formations billettique et tarification

Des séances de formation initiale sont mises en place au vu de la complexité du nouveau contexte Léman Pass. La formation dure 2 x 2 heures et intègre les sujets des systèmes billettiques, de l'offre tarifaire, des spécificités de la ligne ainsi que de la diversité des canaux de distribution.

En 2022, 8 formations initiales ont été dispensées et 38 conducteurs ont été formés.

3.3.3 Formations SAEIV-NAVINEO

- Formations Saisie: 2 encadrants formés
- Formations Suivi: 3 encadrants formés
- Formations Analyse: 2 encadrants formés.

La formation des conducteurs sur le pupitre a été effectuée en interne par les managers. L'ensemble des conducteurs a été formé.

3.3.4 FCOS

Deux conducteurs affectés à la ligne 271 ont suivi cette formation obligatoire d'une durée de 35H.

3.3.5 Encadrement Centre de Thonon et employés administratifs :

- o 4 formations « Prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS) »
- 1 formation « Tempo-Décompte du Temps de Travail »
- o 1 formation « Gestion administrative des Accidents de Travail »
- o 1 formation « Code de conduite des affaires et le Code éthique. »
- 3 formations « Tests Salivaires Procédures »
- o 1 formation « Sécurité-Risques Routiers »





En complément RATPDEV a déployé une application digitale de formation pour le personnel d'encadrement : Learn&Dev.





L'objectif est de proposer au personnel d'encadrement des parcours de formation en e-learning sur de nombreuses thématiques métiers et management.

Un entretien annuel avec le directeur permet de donner les objectifs de formation individuelle en e-learning sur l'année. De nombreuses formations sont disponibles sur différents thèmes que sont le management, l'excellence opérationnelle, la conduite de projet, la sécurité, etc...

Des formations obligatoires sont également effectuées avec ce dispositif. Pour 2022, les formations obligatoires réalisées ont été les suivantes :

- o RGPD
- Lutter contre la corruption

4 QUALITE DE SERVICE

4.1 Dysfonctionnements constatés et mesures correctives

Nous avons rencontré des difficultés d'exploitation en partie dû à notre effectif restreint de conducteurs et à une instabilité d'encadrement engendrant quelques ratés d'exploitation.

Nous avons rendu compte à l'autorité organisatrices de toutes les difficultés rencontrées.

Par manque de conducteurs, la ligne 271 a traversé une période estivale tendue. Des dysfonctionnements enregistrés sur des courses bien définies ont fait l'objet de pénalités.





Reçu en préfecture le 11/12/2023 52LG

271 -Rapport d'activités annuel 2022

N°	Année	Période/Date	Heure	Courses	Nature des incidents	ID: 074-200006450-20231208-2123-AU				
1	2022	09-août	14:50	Thonon-Rive	Arrêt Z.I. Vongy non desservi					
		10-août		Thonon-Rive	Départ de course à l'arrêt Place des Arts au lieu de Z.I. Vongy					
2	2022	11-août	15:50	Thonon-Rive	Depart de course à l'arreit Frace des Arts au neu de 2.1. vongy					
		10-août		Rive-Excenevex	Course non assurée					
3	2022	11-août	18:10		Course non assuree					
		10-août		Excenevex-Rive						
4	2022	11-août	07:35	Excenevex-Rive	Course assurée par BORINI (sous-traitant non prévu au contrat), avec un véhicule de sécours non prévu au c	ontrat, sans livrée et système d'information				
		10-août		Rive-Thonon	ainsi que de vente et priorité au feu					
5	2022	11-août	08:50	Rive-Thonon						
6	2022		14:50	Rive-Thonon						
7	2022	12-août	16:35	Thonon-Rive	Course assurée par BORINI (sous-traitant non prévu au contrat), avec un véhicule de sécours non prévu au c	ontrat, sans livrée et système d'information				
8	2022		18:20	Rive-Thonon	ainsi que de vente et priorité au feu					
9	2022	08/08 - 31/08	06:35	Excenevex-Rive	Course assurée par un car de secours sans livrée et équipements jusqu'au 17/08. La suite est assurée par un	véhicule de L271				
10	2022	12-août	14:50	Rive-Thonon	Course assurée par un véhicule urbain Star't (sans livrée GLCT et système d'information ainsi que de vente	et priorité au feu)				
		18-août								
11	2022	19-août	16:50	Rive-Thonon						
		18-août			Course assurée par BORINI avec véhicule de la ligne 271					
12	2022	19-août	18:35	Thonon-Rive	Course assuree par BONINI avec verificate de la lighe 27 i					
		18-août								
13	2022	19-août	20:20	Rive-Thonon						
14	2022	15-août	18:35	Rive-Thonon	Départ effectué avec 30 minutes de retard suite à un accrochage					
15	2022	25/07 - 19/08	07:50	Rive-Thonon	Course assurée par un car de la 272					
16	2022	23/07 - 19/08	09:05	Thonon-Rive	Course assuree par un car de la 272					
17	2022		16:50	Rive-Thonon						
18	2022	22/08 - 26/08	18:35	Thonon-Rive	Course assurée par BORINI avec véhicule de la ligne 271					
19	2022		20:20	Rive-Thonon						
20	2022	22-août	06:00	Excenevex-Rive	Départ d'Excenevex avec 20 minutes de retard					
21	2022	23-août	17:20	Douvaine Collège du Bas Chablais-Veigy	Accident du véhicule					
					Une cliente se plaint que la ligne 271 prévue à 07h38 à l'arrêt Sciez Chef-Lieu, direction Genève Rive n'a pa	s été effectuée et demande une attestation				
22	2022	08-août	07:08	Thonon-Rive	justifiant ces faits pour son employeur					
23	2022	26/08/2022	11:05	Thonon-Rive	L'arrêt Place des Arts ne sera pas desservi du fait d'une course cycliste de 11h à 12h					
24	2022	21/09/2022	10:35	Rive-Excenevex	incapacité à contrôler les titres					
					Départ de course avec 19 minutes de retard					
					Aucune information sonore et visuelle					
25	2022	21/09/2022	14:20	Excenevex-Rive	Titre non vendu à bord du véhicule					
26	2022	21/09/2022	16:35	Thonon-Rive	vente de titre non conforme à l'origine et destination souhaitée					
27	2022	04/10/2022	07:05	Thonon-Rive	usagers pris en charge avec 30 minutes de retard à Sciez Mairie					
		10/10 - 13/10	07:00 - 17:00	Excenevex-Rive						
28	2022	10/10 10/10	07.00 17.00	Rive-Excenevex	Non desserte de l'arrêt Douvaine Mairie et possibles retards sur la branche Excenevex					
29	2022	11/10/2022	09:20	Rive-Thonon	Dysfonctionnements d'équipements ou systèmes contractuels					
30	2022	20/11/2022	06:05	Thonon-Rive	Course non assurée					
31	2022	20-nov	14:50	Thonon-Rive	Course non assurée					
32	2022	30/11/2022	18:10	Rive-Excenevex	Course assurée avec 8 minutes de retard					
33	2022	06/12/2022	12:05	Thonon-Rive	Course retardée de près de 45 minutes à Sciez Jussy					
					Un parent d'élève s'est plaint que son enfant a dû prendre le car à vocation commerciale (271) et non dans	e bus de la ligne scolaire AST71 qui lui est				
					destiné. Ayant emprunté une ligne commerciale l'élève a dû s'acquitter d'un titre de transport. Je vous rapp	elle que les deux services n'ont pas les				
					mêmes arrêts de dessertes sur la commune de Veigy. Ainsi, les élèves ne sont déposés à l'arrêt conforméme	ent à la carte scolaire. Là encore, la				
34	2022	30/11/2022		AS271	responsabilité juridique se pose en cas de problème.					





4.2 Billettique

La complexité de la billettique dont les spécificités seront abordées en paragraphe 6.2 suscite l'incompréhension de la part des usagers et induit un temps de pédagogie conséquente de la part des conducteurs. Ces derniers se sont heurtés assez souvent aux incivilités à des degrés variables de certains voyageurs.

Le temps passé dans les explications et l'assistance aux voyageurs n'était pas sans conséquence sur la vitesse commerciale des courses.

4.3 Evaluation de la qualité et de la fraude

Répartition mensuelle des mesures réalisées;

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Nb de mesures	30	24	72	87	0	22	59	40	0	334

Rappel des engagements

2 enquêtes fraude sont prévues dans le cadre du contrat dont au moins une dans les deux premières années et la deuxième au courant de la troisième ou quatrième année.

A minima, 200 courses seront contrôlées chaque année.

Les contrôles récurrents sont effectués à l'arrêt, principalement à Veigy Douane et à Douvaine qui sont des arrêts sensibles soit du fait de la forte fréquentation et/oueu du fait de la limite de zones tarifaires et communautés tarifaires à ces arrêts. de la spécificité de la tarification.

4.3.2 Contrôle qualité

L'évaluation de la qualité porte sur 5 points principaux :

- Equipements à bord
- Etat du véhicule
- Qualité de service
- Equipements et IV à l'arrêt
- IV à bord





Description Conforme Non Conforme Système billettique **EQUIPEMENTS A** SAE 1613 57 BORD Téléphone Equipements hivernaux Carrosserie ETAT DU VEHICULE Intérieur 2 2 2 4 0 Parois et vitres Comportement conducteur Respect itinéraire QUALITE DE SERVICE 2 6 7 1 1 Tenue vestimentaire Confort à bord Equipements à l'arrêt EQUIPEMENTS ET IV A Propreté à l'arrêt 104 1 232 L'ARRET Direction Guidage PMR INFORMATION A bord 4 2 2 6 116 **VOYAGEURS** En extérieur Taux 98% 2%

NB: les non-conformités portent principalement sur l'absence d'information voyageur à bord.

4.3.3 Contrôle fraude

334 contrôles ont pu être menés durant cette première année d'exercice.

Étiquettes de lignes	*	Nb interventions	Total voyageurs	Total situations irregulières	Taux fraude
avr22		30	540	9	1,7%
mai-22		24	354	2	0,6%
juin-22		72	948	8	0,8%
juil22		87	1 361	15	1,1%
sept22		22	417	1	0,2%
oct22		59	1 073	0	0,0%
nov22		40	722	1	0,1%
Total général		334	5 415	36	0,7%

Le taux de fraude reporté ici ne reflète pas la réalité du terrain. La complexité de la billettique rend les fraudes partielles d'autant plus difficiles à détecter. Des enquêtes sur l'usage de la ligne ainsi que les comportements d'achats seront mises en place pour cibler les axes de communication future.

4.3.4 Enquête OD

Une enquête fraude est prévue dans le cadre du contrat durant la première année de la mise en service. L'objectif est de qualifier la nature des fraudes constatées sur la ligne en identifiant





Reçu en préfecture le 11/12/2023 271 - Rapport d'activités annuel 027 Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

précisément les OD (Origine/Destination) mentionnées sur les titres et les OD réelles de 100% des usagers et de l'ensemble des courses d'une journée type de forte fréquentation (mardi ou jeudi). Cette première enquête s'est déroulée les 13 et 15 septembre.

Cependant, les donnes remontées issues de cette première enquête n'ont pu être exploitées car incomplètes. Les objectifs fixés n'ont pas été atteints.

Une deuxième enquête de même nature est prévue au courant de la deuxième année d'exploitation. Elle aura lieu en novembre 2023 et rectifiera la méthodologie adoptée lors de la première enquête.

4.4 Fréquentation

4.4.1 Généralités

Le principe billettique sans validation ne permet pas d'avoir des données de fréquentation grâce au seul système billettique. La seule solution d'avoir des données de fréquentation est donc par comptage, manuelle et ponctuelle ou de manière automatisée grâce à des cellules de comptage commandées par le SAEIV.

Les cellules de comptages ont été opérationnelles à compter du mois d'aout. Les données antérieures à cette date seront manquantes. La fiabilisation et la consolidation de ces données fait l'objet d'un plan d'action commencé à cette date et représente un vrai objectif pour l'année 2023.

4.4.2 Données de fréquentation depuis août 2022

Les données de fréquentation ci-après sont des données issues des cellules de comptage et commandées par le Système d'Aide à l'Exploitation.

4.4.2.1 Global mensuel données brutes

2022	TOTAL		août-22	sept-22	oct-22	nov-22	01/12/22 au 10/12/22
	Données	Données	Données	Données	Données	Données	Données
	brutes	redressées	brutes	brutes	brutes	brutes	brutes
Réel	66 044	72 513	9 993	14 065	16 593	19 204	6 189
Rappel CEP	177 3	79					
Rapport réel / contractuel	ND	ND				***************************************	
N-1	NC	NC	ND	ND	ND	ND	ND
% par rapport au même mois de l'année N-1	NC	NC	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!

Le nombre de 177 379 voyages correspond à une année complète, soit une moyenne mensuelle de 14 781 voyages.

ND: non disponible





Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

4.4.2.2 Global mensuel données redressées

L'exploitation des données brutes fait apparaître des jours et des courses qui n'enregistrent aucune donnée de fréquentation. Ceci s'explique par un dysfonctionnement technique survenu ponctuellement ou une prise de course sans enclenchement du SAE.

Néanmoins, bien qu'incomplètes les données remontées et enregistrées par les cellules de comptage sont bien fiables.

Les données ci-après sont des données redressées selon la méthode suivante : le redressement concerne uniquement les courses effectivement réalisées mais qui n'ont remonté aucune donnée sur l'ensemble des arrêts. Les courses sont redressées par arrêt en prenant la moyenne des données par arrêt selon le sens et le type de jour sur la base de toutes les données disponibles dans le SAE au moment du redressement.

2022	TOTAL		août-22	sept-22	oct-22	nov-22	01/12/22 au 10/12/22
	Données	Données	Données	Données	Données	Données	Données
	brutes	redressées	redressées	redressées	redressées	redressées	redressées
Réel	66 044	72 513	13 535	15 737	17 284	19 735	6 222
Rappel CEP	177 379						
Rapport réel / contractuel	ND	ND					
N-1	NC	NC					
% par rapport au même mois de l'année N-1	NC	NC	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

4.4.2.3 Montées par arrêt – données brutes

Les données brutes remontées dans le SAE, bien qu'incomplètes sont fiables.





Envoyé en préfecture le 11/12/2023



ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

Ligne Q Point d'arrêt Q	YearMonth Q				
	août-2022	sept2022	oct2022	nov2022	déc2022
71	9993	14065	16593	19204	6189
Anieres Douane	116	139	218	220	86
Corsier Le Soleil	131	231	216	344	13
Douvaine Aubonne	64	84	113	135	5
Douvaine Champ de Place	261	422	424	517	19
Douvaine Eglise	352	580	624	778	23
Douvaine Mairie	1022	1707	1690	2072	70
Excenevex Chef Lieu	50	80	295	84	1
Genève Place des Eaux vives	11	13	7	8	
Genève Plage	1	3	33	14	2
Genève Rive	3834	4436	5276	6224	193
Margencel Cinq chemins	71	112	176	201	4
Massongy Chef Lieu	247	393	453	527	18
Messery Chef Lieu	143	220	182	243	-
Nernier Chef Lieu	43	30	22	43	1
Sciez Bonnatrait	213	358	371	447	12
Sciez Bonnatrait Route du Port	122	176	174	202	4
Sciez Chef Lieu	557	786	943	965	28
Sciez Filly	141	217	220	257	-
Sciez Jussy	43	67	61	57	2
Sciez le content	23	32	64	72	2
Thonon les Bains Croisée d'Anthy	207	240	355	457	16
Thonon les Bains Genévriers	730	935	41	75	1
Thonon les Bains Philosophes	215	750	494	461	26
Thonon les Bains Thales	19	68	53	30	1
Thonon les Bains Vernay	258	423	486	514	17
Thonon les Bains Vieux campeurs	16	35	23	30	:
Thonon les Bains ZI Vongy	46	34	40	41	2
Thonon Place des Arts			1723	2267	69
Veigy Foncenex Douane	468	703	977	894	26
Veigy Foncenex Les Cabrettes	165	205	180	244	6
Veigy Foncenex Pierre Verte	69	157	140	128	4
Vésenaz Mancy	6	9	17	14	
Vésenaz Pallanterie	190	275	411	470	18
Vésenaz Village	41	40	38	95	1
Yvoire Pré Ponce	118	105	53	74	



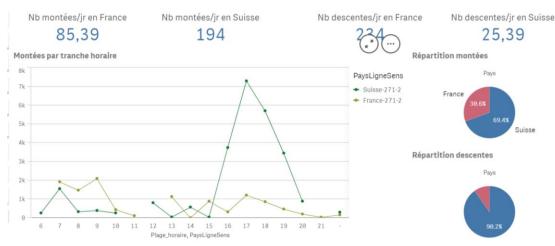


4.4.3 Analyse des fréquentations :

4.4.3.1 Sens FR →CH



4.4.3.2 Sens CH >FR



Il apparait clairement un usage de pendulaires français en heure de pointe.

9% de cabotage zone 10.

32% de trajets franco-français

68% de trajets transfrontaliers

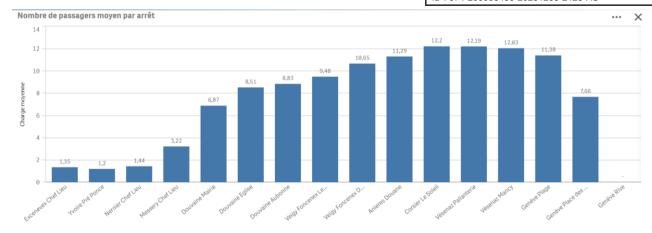
4.4.3.3 Charges moyennes par arrêt

Branche Excenevex-Genève:

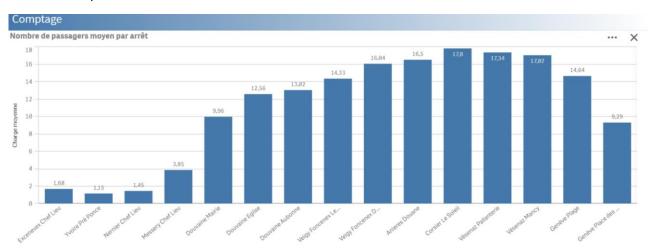
En moyenne:





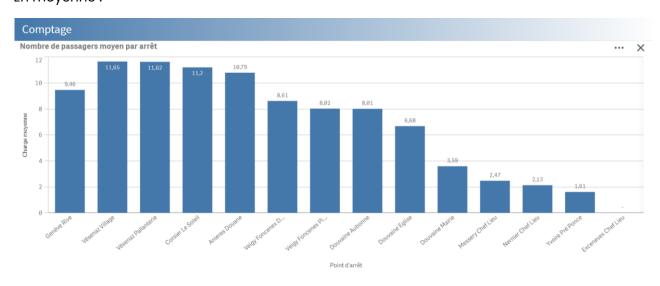


En heure de pointe :



Branche Genève-Excenevex

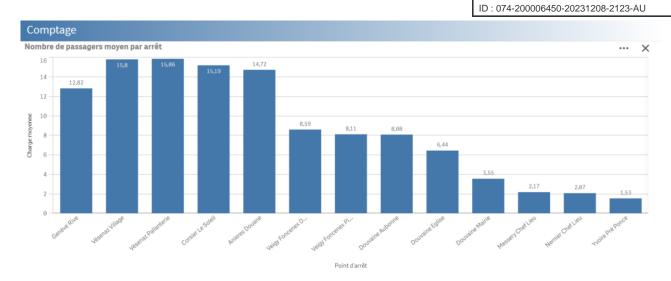
En moyenne:



En heure de pointe :

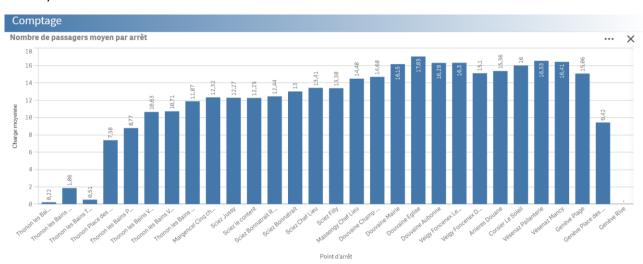




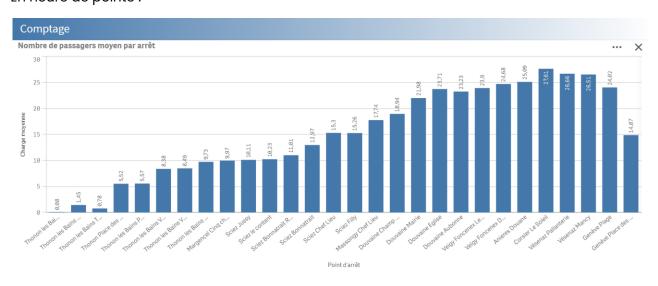


Branche Thonon-Genève:

En moyenne:



En heure de pointe :

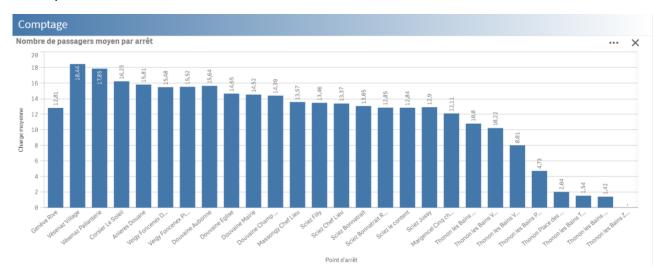




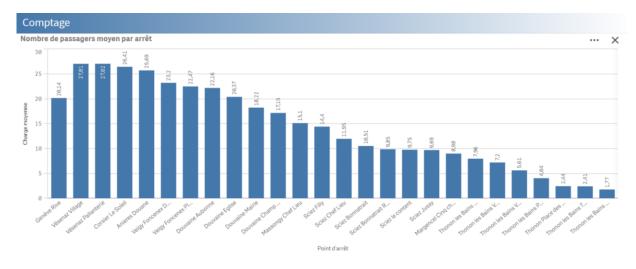


Branche Genève-Thonon:

En moyenne:



En heure de pointe :



4.5 Actions pour l'amélioration de la qualité de service :

4.5.1 Personnel

Concernant le recrutement, qui est pour nous un enjeu majeur pour réussir la mise en œuvre de nos contrats, nous avons déployé un véritable plan d'actions qui suit plusieurs axes :

4.5.1.1 Attractivité et mesures sociales

Ces mesures en 2022 sont explicitées au paragraphe 3.2. Ces mesures fortes sont un préalable à toute l'animation du plan détaillé ci-dessous permettant à Alpbus d'être attractif.





4.5.1.2 L'organisation

Afin de répondre totalement à cet enjeu, nous avons ouvert un nouveau poste au sein d'Alpbus de chargé(e) de recrutement qui est honoré par Mansouria BAHNES depuis septembre 2022. Son rôle est de suivre et d'animer l'ensemble du process de recrutement du sourcing jusqu'à l'intégration du nouveau collaborateur en lien avec les Responsables d'Activité.

Elle est en charge de piloter et conduire le plan d'actions « Recrutement » décidé par la Direction dont les grandes lignes sont décrites dans ce volet.

4.5.1.3 Les formations initiales

Nous proposons des formations en lien avec le Pôle Emploi de Cluses et cherchons à identifier des candidats potentiels. A cet effet, nous participons régulièrement à des informations collectives et en avons organisé trois dans nos locaux cette année. Ces informations collectives sont généralement suivies de période d'immersion dans notre entreprise et de mise en formation.

Voici le reporting de décembre 2022 pour Alpbus concernant ces dispositifs :

Immersions prévues					
Thonon	12				
Seynod	1				
Thônes					
SPEF	9				
Moutiers	4				
TAD					
Divonne	5				

Thonon	6
Seynod	
Thônes	1
SPEF	7
Moutiers	
TAD	
Divonne	
TOTAL	14

Formations prévues

Persuadé du bien-fondé de la diversification des formations initiales et des profils à intégrer, nous sommes également engagés dans l'apprentissage pour des postes d'agent de conduite.

Créé en 2017 à l'initiative du Groupe RATP, le CFA de la Mobilité Urbaine Durable (MUD) a su développer une offre de formation adaptée aux besoins du Groupe.

31

Le CFA peut intervenir sur toute la France : c'est un CFA « hors les murs », ce qui signifie qu'il fait appel à des prestataires pédagogiques sélectionnés sur des critères de qualité et d'implantation territoriale pour réaliser les actions de formation.

Organismes de formation contactés :

- **AFTRAL**
 - Chambéry (La Motte Servolex)
 - Annecy (Pringy)



TOTAL

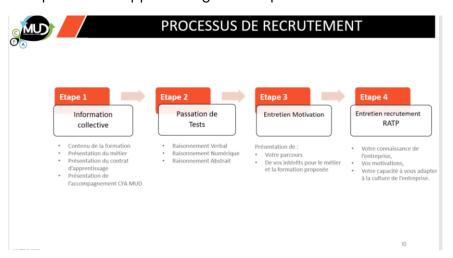


- Marnaz (antenne qui est gérée par les équipes de Pringy)
- PROMOTRANS
 - Seynod
 - · Chambéry

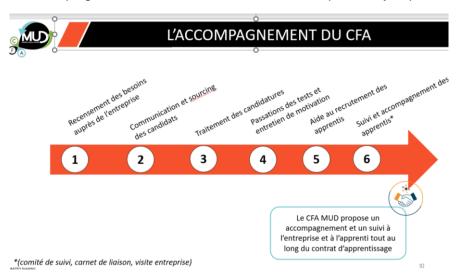
Le CFA a été structuré pour permettre l'ouverture de sessions de formation tout au long de l'année (ex : 2 sessions par mois de conducteurs de bus) et sur des durées de contrats plus courtes (contrats de 6 mois).

Nous avons prévu de former deux sessions de douze apprentis pour l'année 2023.

Chaque mise en apprentissage suit un process de recrutement défini.



L'accompagnement du CFA se fait du début de process jusqu'à sa finalisation.



La difficulté du sourcing n'a pas permis de déployer ce dispositif en 2022 par faute de candidats. Les premières actions pour Alpbus ont débuté en 2023.





4.5.1.4 Des méthodes de sourcing innovantes.

Que ce soit pour des personnels déjà formés ou à former, nous avons déployé de nouvelles méthodes de sourcing innovantes permettant de diversifier les profils recrutés.

Nous avons choisi de pouvoir toucher un public adepte des réseaux sociaux afin d'augmenter le nombre de contact.

Grace à notre fournisseur Work4, nous avons mis en place une plate-forme de recrutement et de traitement des candidatures et des prises de contact via les réseaux sociaux.

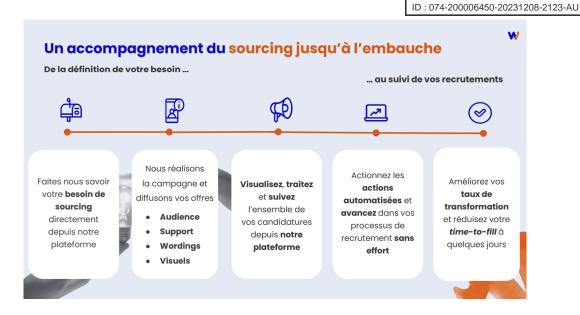




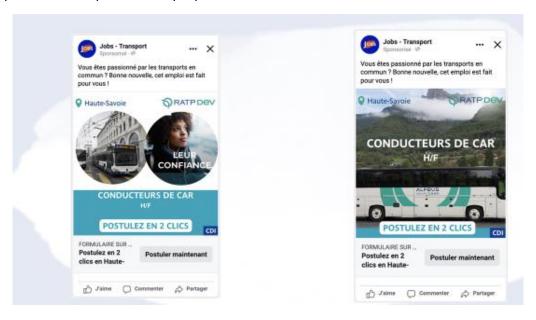
Work4 nous accompagne sur l'ensemble du process :







Voici les publications que nous déployé sur Facebook, TikTok, LinkedIn, etc...





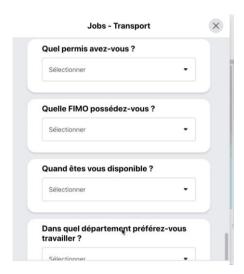




Présentation du poste



Et formulaire de contact :



Suite aux deux premiers mois de mise en œuvre voici le résultat de cette opération :

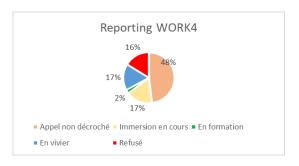






Voici les résultats concrets de notre première campagne

- Du 21/11/2022 au 03/02/2023 >> **Campagne sur 01 – 73 – 74**



Appel non décroché	89
Immersion en cours	31
En formation	4
En vivier	31
Refusé	30
Total candidatures	185

- Du 06/12/2022 au 03/02/2023 >> Centrage sur le 74



Haute-Savoie Savoie	29
C	119
Département N	andidats

4.5.1.5 Communication de la marque employeur

Nous avons lancé localement à Seynod et Thonon une communication recrutement spécifique pour les lignes transfrontalières s'appuyant sur une technologie holographique.



Nous avons conçu en 2022 une campagne de communication afin de développer la visibilité et la confiance de notre marque employeur pour l'ensemble des filiales RATPDEV sur le bassin d'emploi Auvergne-Rhône-Alpes. Celle-ci sera déployée en 2023.





Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

Campagne RH Création

Flyer groupe RATP Dev



Campagne RH

Déclinaisons

Flyer A5



ONDEA TOC

Idées d'utilisation

- Forum de l'emploi et salon professionnel
- Présence terrain (centres commerciaux, marchés, etc.)
- Au sein des points de vente et dépositaires
- En libre-service dans les bus
- Distribution sur le réseau
- A destination de partenaires locaux (pôle emploi,
- · Dans les mairies
- Etc.





Campagne RH

Déclinaisons

Roll up



Option 2

Mise en application



Cette campagne va être déployé avec des arguments propres à Alpbus et qui représente nos valeurs, nos activités et nos spécificités.

Flyer filiale Alpbus

Visuel

Contexte plutôt interurbain >> intérieur d'un car avec un ou une conductrice attachée.

Qui sommes-nous ?

Alpbus, filiale du groupe Ratpdev, est implantée en HauteSavoie depuis plus de trente ans. Entreprise à taille humaine, nous accordons une place primordiale aux relations humaines. Implantée sur 6 sites différents, des lignes régulières interurbaines aux voyages sur mesure, vous trouverez forcément votre bonheur chez nous.

ALPBUS

Flyer filiale Alpbus

- Ce que nous vous proposons :
 - un métier passionnant au service du public
 - des activités variées en lien avec notre environnement ; lignes régulières, de montagne
 - ❖un environnement de travail convivial et bienveillant
 - une rémunération valorisante et attrayante avec un taux horaire supérieur à celui du marché et incluant de nombreuses primes liées à l'activité
 - des infrastructures de qualité

ALPBUS





Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

4.5.1.6 Partenariat et évènementiel.

Alpbus participe à un grand nombre de forum pour le recrutement et pourra utiliser tous ces supports de communication à cette occasion.

Nous sommes engagés en partenariat avec les acteurs locaux suivant :

- Echange avec Défense Mobilité Grenoble-Chambéry-Annecy Fiches de poste à transmettre pour diffusion sur leur propre jobboard.
- Echange avec la Gendarmerie AURA pour la reconversion de leurs agents

Nous nous sommes portés candidat pour le label entreprise apprenante auprès de la Cité des métiers du Grand Genève.

4.5.1.7 Notes d'information

Toute information utile à l'exploitation est relayée aux conducteurs via un système d'affichage dans la salle conducteurs et renforcée d'un rappel oral par le responsable d'exploitation. Si besoin, la communication peut être doublée d'une note dans les casiers individuelles.

4.5.1.8 Formation billettique

Des séances de formation ont été dispensées pour tous les intervenants sur la ligne ; conducteurs, le SRC, le dépositaire et les agents de contrôle.

2 formats obligatoires pour les conducteurs :

- Formation initiale d'une durée de 4 heures et qui se compose en 2 parties. La première partie porte sur le contexte Léman Pass et les spécificités de la ligne et la seconde partie sur l'équipement et les outils digitaux.
- Séance récurrente de remise à niveau d'une durée de 2 heures sous forme de questions/réponses.

4.5.1.9 Challenge conducteurs

Organisation de challenge conducteurs lié à la qualité de service avec des billets pour le festival Guitare en scène (Saint-Julien-en-Genevois) et le festival de l'animation (Annecy).





Publié le 11/12/2023 Reçu en préfecture le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU



Mécanique de l'opération :

- 0 service raté
- 0 retard pour la prise de service à ZI Vongy et
- 0 retard > 5' injustifié aux arrêts principaux de Z.I Vongy, Place des arts et Rive
- 0 réclamation voyageurs pour non-respect des obligations conducteurs et règlement interne Alpbus

Les 4 points devront être remplis.

Résultats :

	Total	Somme de
Étiquettes de lignes	gagnants	Lot_nb
■271	12	24
Festival animation	8	16
Festival guitare	4	8

4.5.2 Ponctualité

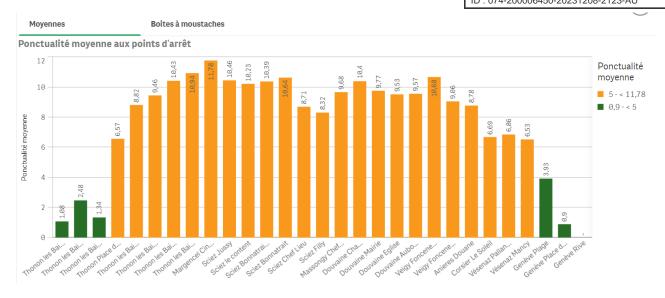
Proposition de réajustement des horaires

Suite à de nombreuses réclamations des usagers détaillées dans le paragraphe 4.6.2.5, nous avons effectué au second semestre 2022 une étude sur la ponctualité de la ligne. A partir des données brutes du SAEIV, Alpbus a développé avec les équipes du siège RATPDEV un outil d'analyse par Qliksense permettant des analyses de ponctualité globales. Plusieurs types d'analyse ont été développés permettant d'en extraire des propositions d'aménagement horaire de la ligne. Les propositions ont été effectués par rapport aux données de septembre et d'octobre, une fois celle-ci fiabilisées. Des extractions services par services ou par tranche horaire ou par itinéraire ont été effectué. Par exemple :

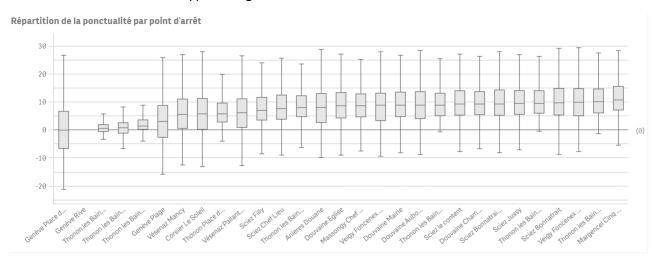
Sens FR→ CH - Branche Thonon





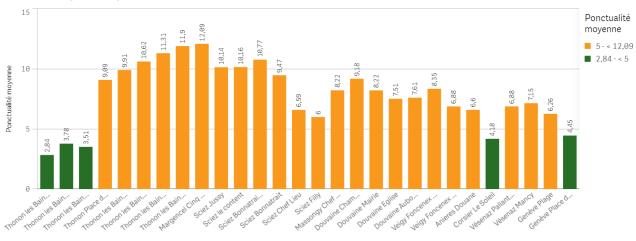


Mêmes données en écart type (Diagramme boite à moustache)



Heure de pointe matin :



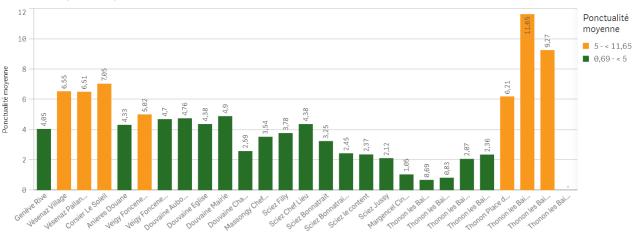






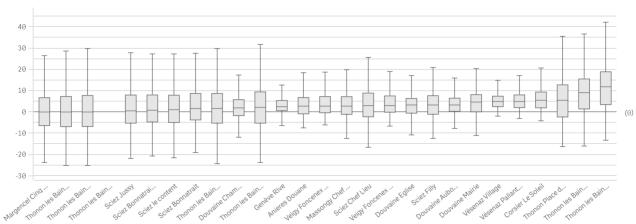
Sens CH→ FR - Branche Thonon

Ponctualité moyenne aux points d'arrêt



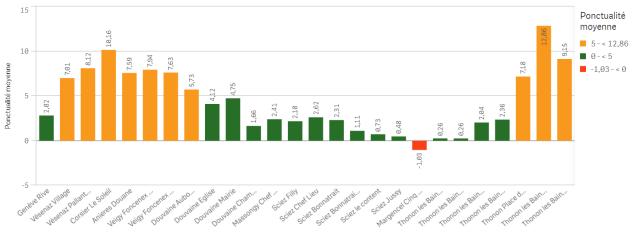
Mêmes données en écart type (Diagramme boite à moustache)

Répartition de la ponctualité par point d'arrêt



Heure de pointe soir :

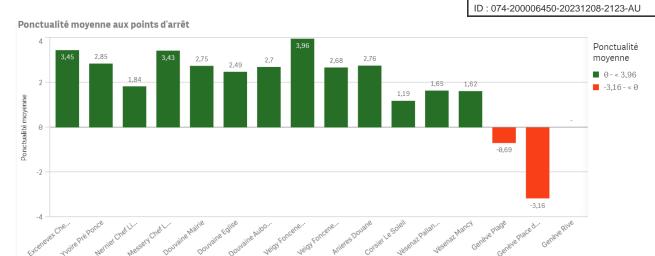
Ponctualité moyenne aux points d'arrêt



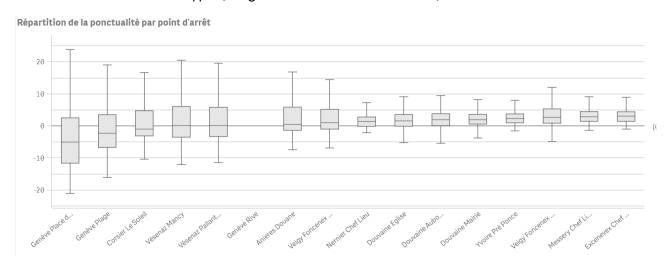
Sens FR→CH - Branche Excenevex



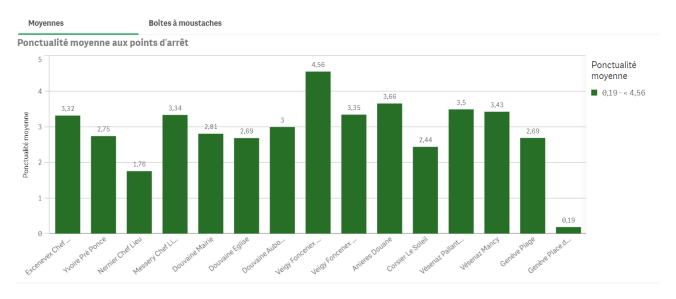




Mêmes données en écart type (Diagramme boite à moustache)



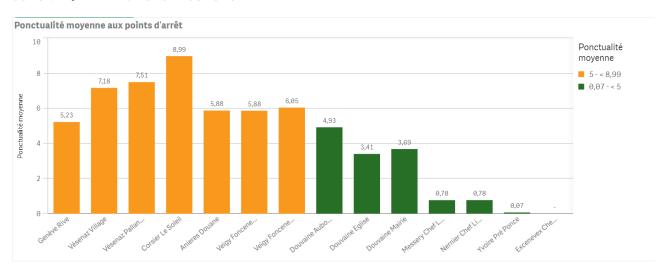
Heure de pointe matin :



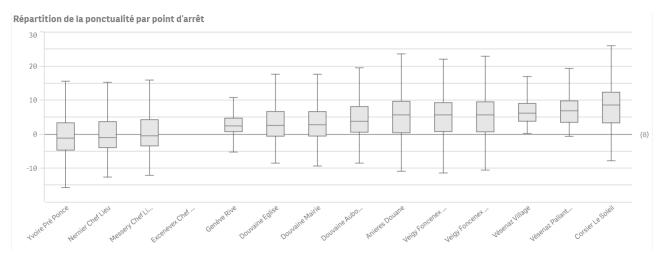




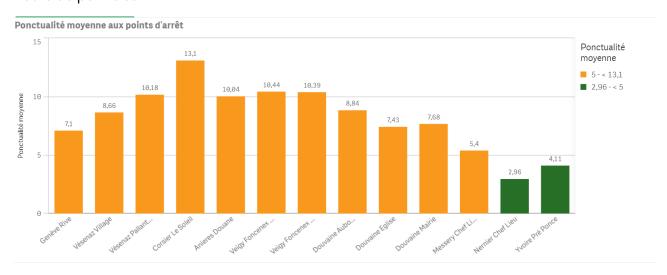
Sens CH→FR - Branche Excenevex



Mêmes données en écart type (Diagramme boite à moustache)



Heure de pointe soir :



Ces études nous montrent également une vraie disparité des temps de parcours d'un jour à l'autre rendant délicat ce travail de recalage des horaires.





Toutes ces études ont fait l'objet d'une présentation à l'autorité organisatrice et ont débouché sur des propositions de changement d'horaire avec des temps de parcours inter-arrêts course par course mis en œuvre au 10/12/2023.

4.5.3 IV

L'information voyageurs est accessible principalement sur le site dédié https://www.tpq.ch/fr/lignes-interurbaines-transfrontalieres

L'intégration du temps réel de la ligne dans les outils d'information voyageur des TPG, conformément à notre offre est en cours de développement et fait l'objet de réunions mensuelles entre la BU RatpDev, tpg et Alpbus.

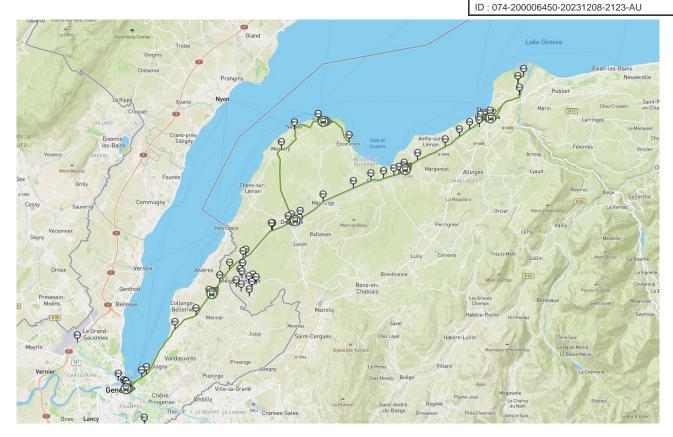
Le développement du projet étant piloté par Nova, il est difficile à ce stade de communiquer des délais précis.

Parallèlement, une boutique en ligne relié au système billettique Actoll a été développé et publié en avril. Un bouton « Localiser » permet d'accéder à la visualisation à temps réel du positionnement des cars.









4.5.4 Billettique

Des projets pour étendre le réseau de distribution ont été entamés, notamment l'ouverture de la Boutique Transport en tant que revendeur tpg pour être en capacité de vendre l'intégralité de la gamme tarifaire.

La boutique en ligne de titres franco-français a été publié en avril. Les titres sont disponibles à la prévente pour le confort des usagers avec une validation à la montée dans le car.



A l'issue de chaque séance de formation, le support complet est remis au conducteur ou collaborateur formé. Ce support est disponible dans un dossier Teams partagé avec l'Autorité Organisatrice.





4.5.5 Contrôle

Une campagne massive anti-fraude dont les résultats sont reportés en paragraphe 4.3 a été mise en place à partir de septembre. La présence terrain a été renforcée.

Les discussions autour du contrôle des lignes par les agents des tpg ont été entamées en 2022.

4.5.6 Fréquentation

Une application a été développée sur Qliksense avec la collaboration du groupe afin d'automatiser les indicateurs des données à partir des cellules de comptage du SAE. Cette analyse fine des usages de la ligne nous permet d'actionner et piloter les bons leviers de développement.



Voir quelques exemples d'extractions dans le paragraphe 4.4.

4.5.7 Gestion des perturbations

Nous avons mis en place une procédure concernant les situations perturbées prévues (SPP) ainsi que les situations perturbées imprévues (SPI) diffusée à nos exploitations via le schéma à suivre ci-dessous dans le but de faire une communication aux différents services de notre groupe et à la clientèle qui emprunte nos lignes.

Définition:

SPP : C'est une situation perturbée dont nous avons eu connaissance 36 h avant le début de la perturbation (exemple : une déviation).

SPI : C'est une situation perturbée imprévue dont nous avons connaissance moins de 36 h avant le début de la perturbation (exemple : route barrée à la suite d'un accident)

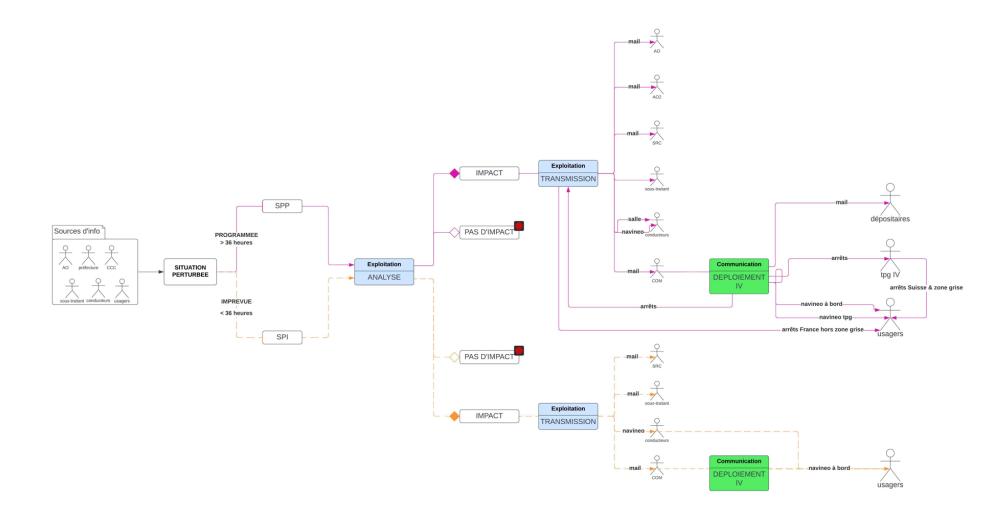




ID: 074-200006450-20231208-2123-AU



Gestion des perturbations







4.5.8 Remontée terrain

Création d'un groupe WhatsApp pour une communication fluide et une remontée d'information et une réactivité optimisée avec les conducteurs.

Mise en place de réunions de ligne avec les conducteurs afin d'avoir des informations et mettre si besoin les correctifs en place.

Mise en place d'un outil de main courante afin de tracer tous les évènements du réseau et remontées des conducteurs voir ci-dessous :

ALPBUS		MAIN C	OURANTE RÉGULAT	ION		
	MANAGER LIGNE			(EFFACER	MAIL
		INTERURBAIN SCOLAIRE OCCASIONNEL (n° Voyage)		COURSE		
	CONDUCTEURS VÉHICULES MOTIF	OCCASIONACE (II Voyage)				
	DESCRIPTION DE L'ÉVÈNEMENT (houre/lieu/)					
	CONSÉQUENCE SUR LE SERVICE (durée perturbation)					
	CONSIGNE EXPLOITATION					
	MOYEN D'INFORMATION				SAUVEGARDER	

4.6 Le Service Relations Clientèle (SRC)

4.6.1 Pilotage

La gestion des demandes de la clientèle est gérée par le service relations clientèle des tpg. La gestion de la ligne bénéficie d'un mode de fonctionnement rodé et qui a permis de mettre rapidement en place des procédures de communication adaptées, d'identifier les indicateurs de satisfaction clients et de fixer des objectifs de réponse aux clients calés sur le modèle des tpg à 7 jours maximum.

Ci-dessous la catégorisation des thèmes selon la nature des appels.





Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

		Thèmes	
Niv. 1	Niv. 2	Niv. 3	Niv. 4
Assistance	après-vente		
		ports de distribution	
	site interne	•	
Clôturer sans			
	irrecevable NRP		
Réclamations	IVICI		
	arrêts et int		
		emplacement arrêt	
		infrastructure arrêt infrastructure tpg	
	information	aux voyageurs	
		info à bord	
		info aux arrêts	
	marque	info on-line	
	marque	communication	
		contentieux	
			dégât matériel
		contrôle TT	
		insatisfaction général mouvements sociaux	le l
	offre	ouromonto Sociaux	
		fréquence	
		horaire	
		itinéraire	
	Ponctualité	rapidité	
	Torrottalite	Ecart signalé	
			arrêt non effectué
			avance
			course non effectuée
			panne du véhicule retard
	Qualité du t	ransport	
		Accessibilité à bord	
			afflluence/capacité d'accueil
			pmr vélos/poussettes/bagages
		Comportement autres	
		Conduite	
			brusque (inconfort)
		Entretien véhicule	dangereuse
		Propreté du véhicule	
		Température à bord	
	relation ave		
		Rapports avec riveral Rapports avec usage	
	relation clie		TO TOTO PUDITIQUE
		autres personnels	
		conducteurs	contacts client \
	sécurité	personnel centre de d	CONTACTS CHENTELE
		Insécurité à bord	
		Insécurité aux arrêts	
	tarifs / tt et		de vente
		conditions générales distribution des tt	ue vente
		gamme de tt	
		niveau de prix	T-1/2 11 5 11
		règlement d'exploitati	Tarification Grand Annecy
		regionient a exploitati	reconnaissance TT/supports
Remerciemen			1,1333
	offre et pre		
	relation clie	nts autres personnels	
		centre de contacts cli	ientèle
		conducteurs	
Renseigneme		di-talla at	
	Canaux de Horaires, iti		
	Objets perd		
	Perturbatio		
	Perturbation Site Interne	t/Appli	
	Perturbation Site Interne Supports de	t/Appli	



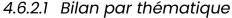


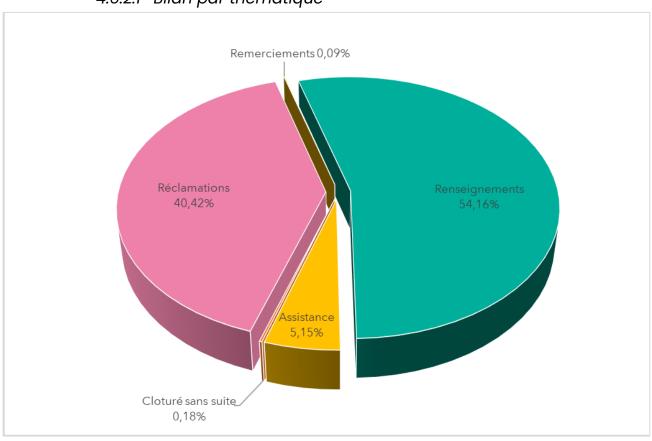
4.6.2 Bilan

90% des appels concernant l'ensemble des Lignes Interurbaines Transfrontalières ont été traités conformément aux objectifs de délai de réponse qui est de 7 jours.

La ligne 271 représente 39 % de l'activité Lignes Interurbaines Transfrontalières du Service Relations Clientèle. Elle comptabilise 1 106 appels sur un total de 2 858.

Les données ci-dessous sont spécifiques à la ligne.





Assistance : l'usager a besoin d'accompagnement et d'assistance dans ses démarches. L'appel dure 4 à 5 minutes.

Renseignement : l'usager émet une simple demande d'information. Courte durée de l'appel.

Réclamation: l'usager verbalise son mécontentement.

Remerciement: l'usager verbalise sa satisfaction.

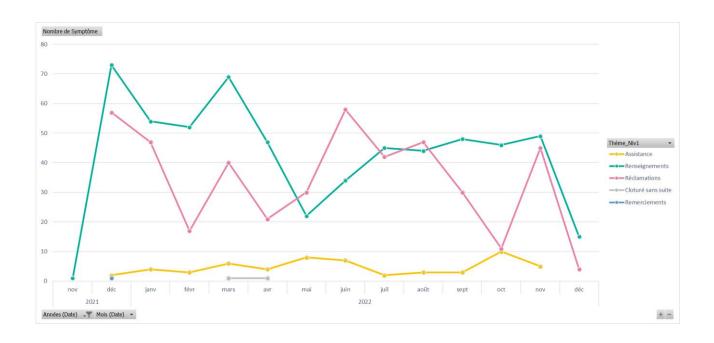
Le manque d'information en amont sur les évolutions de la ligne est une des causes qui explique le taux élevé de demandes de renseignement et d'assistance. Ces demandes représentent 50% des appels.





4.6.2.2 Bilan par mois

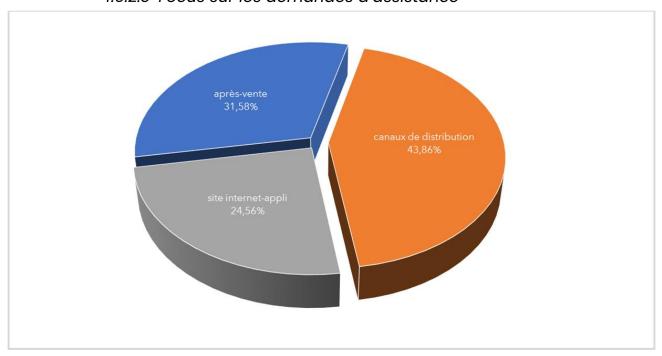
Étiquettes de lignes	Assistance	Cloturé sans suite	Réclamations	Remerciements	Renseignements	Total général
■ 2021	2		57	1	74	134
nov					1	1
déc	2		57	1	73	133
= 2022	55	2	390		525	972
janv	4		45		54	103
févr	3		17		52	72
mars	6	1	40		69	116
avr	4	1	21		47	73
mai	8		30		22	60
juin	7		58		34	99
juil	2		42		45	89
août	3		47		44	94
sept	3		30		48	81
oct	10		11		46	67
nov	5		45		49	99
déc			4		15	19
Total général	57	2	447	1	599	1106



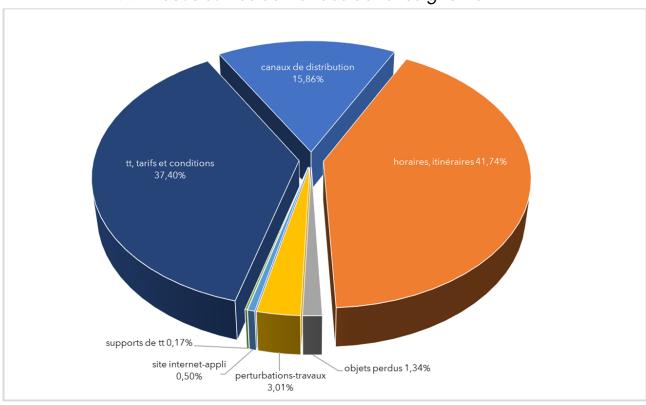




4.6.2.3 Focus sur les demandes d'assistance



4.6.2.4 Focus sur les demandes de renseignement

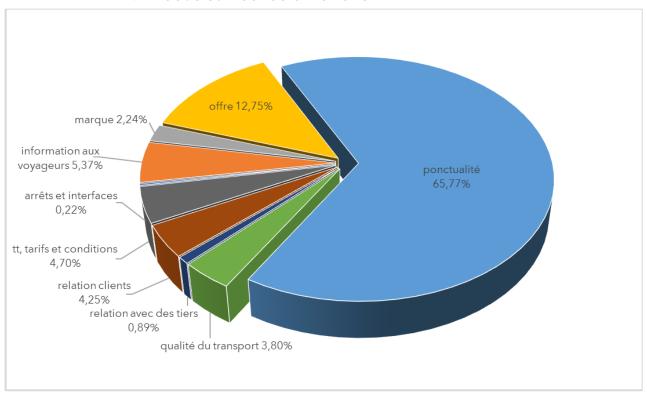


La ligne a connu une phase difficile au moment de la mise en service. En effet, en l'absence de communication en amont, les usagers découvraient la nouvelle offre en même temps que le changement d'opérateur. Ce qui a suscité incompréhension et beaucoup de questionnement.





4.6.2.5 Focus sur les réclamations



Les réclamations sur la ponctualité s'expliquent d'une part par les nombreuses sollicitations des voyageurs auprès des conducteurs et impacte fortement la vitesse commerciale de la ligne.

D'autre part, les données réelles enregistrées par le système d'aide à l'exploitation met en lumière une incohérence entre les horaires théoriques et les horaires réels. Un réajustement des horaires évoqué en paragraphe 4.5.2 a été mis en place en fin d'année.

COMPTE-RENDU TECHNIQUE

5.1 **Maintenance**

Opérations réalisées

Le pilotage de la maintenance est réalisé à l'aide d'un logiciel de GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) WINATEL. Les données chiffrées présentes dans ce rapport en sont des extractions.

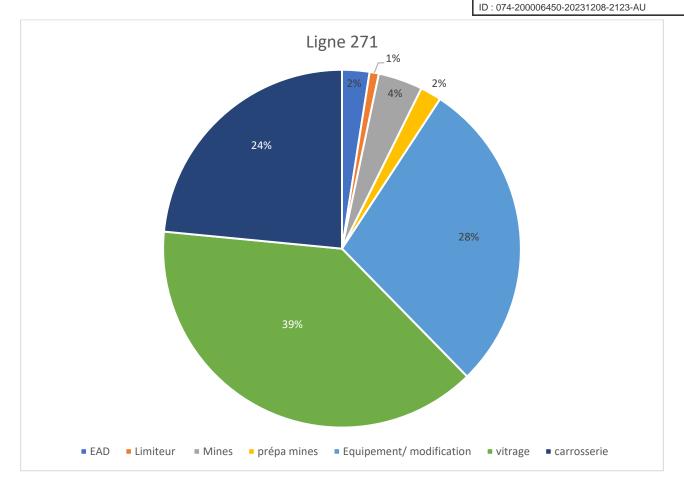
Voici la répartition des couts de maintenance en fonction du type d'opération réalisées (en €) :

Ligne 271	EAD	Limiteur	Mine	Prépa mines	Equipement/ Modification	Vitrage	Carrosserie	Entretien courant/ Préventif	Garantie
	1 213,50	411,00	1 970,24	938,13	13 953,75	19 065,90	11 520,82	0,00	0,00





Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023



Le parc de véhicules mis en œuvre pour la ligne 271 est composé de 11 SETRA neufs dès le début de l'exploitation dont 9 en propres. L'ensemble des opérations de maintenance curative hors accidentologie ont été des reprises de garantie par le constructeur.

La maintenance préventive a consisté pour cette première année en des opérations de préparation et planification des visites réglementaires et des vidanges régulières et contrôles associés

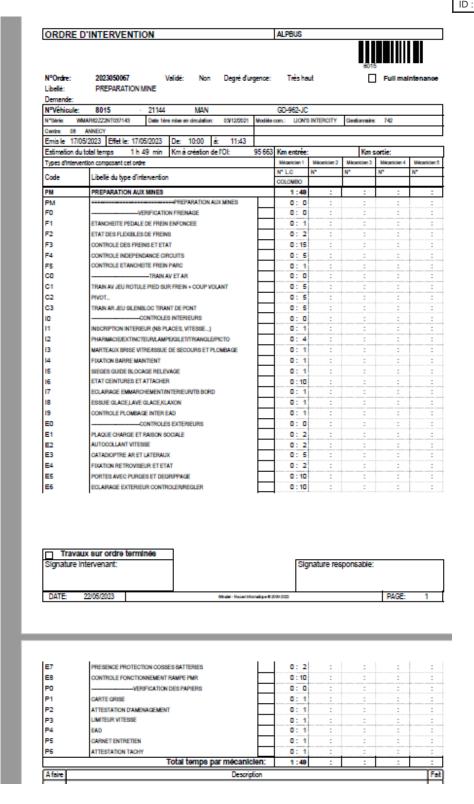
Chaque visite réglementaire a été précédée d'une opération de préparation en conformité de l'ordre d'intervention ci-dessous :





Publié le 11/12/2023
Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU



Ci-dessous ordre d'intervention pour les vidanges et contrôles associés :





RAPPOF	RT D'INTERVE	NTION INT	ERNE				ALPBU	3		
N°Rapport:	2022110075	Kms entr	ée atelier	64 704						
Libellé:	VIDANGE MOT	TEUR								
N° ordre:										
N° Véhicule:	8013	21139		MAN		GD-797	T-HP	TCP	U	ON'S INTER
Date de débu	t: 29/09/2022	Heure début:	08:00	Créé par:	B.SIMO	N		Créé le:	08	/11/2022
Date de fin:	29/09/2022	Heure fin:	18:00	Modifié par:	B.SIMO	N		Modifié l	e: 08	/11/2022
Total temps i	nterne: 7 h	57min								
Coût total into	eme: 687,17 €						Kms sortie at	elier: 64 70	4	
Type réparat	ion: A01	ENTRET	IEN SYS	TEMATIQUE						
Types d'interv	ventions référencées					Mécanicien 1	Mécenicien 2	Mécenicien 3	Mécanicien 4	Mécanicien :
Code	Libelé				L	N*L.C	N*	N*	N*	N*
Code	Liber					COLOMBO				
VI	VISITE 1 : CONTROL	ES / GRAISSAGE				1 48				
F0		VERIFICATION FRE	INAGE			0 : 0				
F1	ETANCHEITE PEDAL	E DE FREIN ENFO	NCEE			0 : 1				
F2	ETAT DES FLEXIBLE	S DE FREINS				0 : 2				
F3	CONTROLE DES FR	EINS ET ETAT				0 : 15				
F4	CONTROLE INDEPE	NDANCE CIRCUITS				0 : 5				
FS	CONTROLE ETANCH	EITE FREIN PARC				0 : 1				
CO		TRAIN AV ET A	IR.			0:0				
GR	GRAISSAGE					0 : 15				
C1	TRAIN AV JEU ROTU	ILE PIED SUR FREI	N + COUP	VOLANT		0 : 5				
C2	PIVOT					0 : 5				
C3	TRAIN AR JEU SILEN	BLOC TIRANT DE	PONT			0 : 5				
10		CONTROLES INTE				0:0				
11	INSCRIPTION INTER			1		0 - 1				
12	PHARMACIEIEXTING					0 - 4				
13	MARTEAUX BRISE V					0 : 1				
14	FIXATION BARRE M	AINTIENT				0 : 1				
15	SIEGES GUIDE BLO	CAGE RELEVAGE				0 : 1				
16	ETAT CEINTURES E					0 - 10				
17	ECLAIRAGE EMMAR		URITE BO	RD		0 : 1				
18	ESSUIE GLACE, LAV					0 : 1				
19	CONTROLE PLOMBA					0 : 1				
EO		CONTROLES EXTE	RIFURS			0 - 0				
E1	PLAQUE CHARGE E					0 : 2				
E2	AUTOCOLLANT VITE					0 : 2				
E3	CATADIOPTRE AR E					0 - 5				
E4	FIXATION RETROVIS					0 : 2				
E5	PORTES AVEC PUR		GE.			0 - 10				
E6	ECLAIRAGE EXTERI					0 : 10				
E7	PRESENCE PROTEC					0 : 10				
	THE DESIGN THOTE	THOR COULD DA	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·							
Types d'inten	ventions référencées					Mécanicien 1	Mécanicien 2	Mécanicien 3	Mécanicien 4	Mécanicien :
						N*L.C	N*	N*	N*	N*
Code	Libelé				ı	COLOMBO				
V2	VISITE V2 : VIDANGE	MOTEUR				4 9				
VMOT	VIDANGE MOTEUR					0 : 30				-
RFHU	REMPLACEMENT FI	LTRE HUILE MOTE	UR			0 : 10				
REGO	REMPLACEMENT FI	TRE GO				0 : 30				

NBV	NIVEAU BOITE VITESSE	0 : 5
NPR	NIVEAU PONT ET REDUCTEURS	0 : 15
GR	GRAISSAGE	0 : 15
NBATT	NIVEAU BATTERIES	0 : 10
NDIR	NIVEAU DIRECTION	0 : 1
NEMBFR	NIVEAU LIQUIDE EMBRAYAGE ET FREIN	0 : 5
NLG	NIVEAU LAVE GLACE	0 : 5
F0	VERIFICATION FREINAGE	0:0
F1	ETANCHEITE PEDALE DE FREIN ENFONCEE	0 : 1
F2	ETAT DES FLEXIBLES DE FREINS	0 : 2
F3	CONTROLE DES FREINS ET ETAT	0 : 15
F4	CONTROLE INDEPENDANCE CIRCUITS	0 : 5
F5	CONTROLE ETANCHEITE FREIN PARC	0 : 1
C0	TRAIN AV ET AR	0:0
C1	TRAIN AV JEU ROTULE PIED SUR FREIN + COUP VOLANT	0 : 5
C2	PIVOT	0 : 5
C3	TRAIN AR JEU SILENBLOC TIRANT DE PONT	0 : 5
10	CONTROLES INTERIEURS	0:0
II .	INSCRIPTION INTERIEUR (NB PLACES, VITESSE)	0 : 1
12	PHARMACIE/EXTINCTEUR/LAMPE/GILET/TRIANGLE/PICTO	0 : 4
13	MARTEAUX BRISE VITRE/ISSUE DE SECOURS ET PLOMBAGE	0 : 1
14	FIXATION BARRE MAINTIENT	0 : 1
15	SIEGES GUIDE BLOCAGE RELEVAGE	0 : 1
16	ETAT CEINTURES ET ATTACHER	0 : 10
17	ECLAIRAGE EMMARCHEMENT/INTERIEUR/TB BORD	0 : 1
18	ESSUIE GLACE,LAVE GLACE,XLAXON	0 : 1
19	CONTROLE PLOMBAGE INTER EAD	0 : 1
E0	CONTROLES EXTERIEURS	0 : 0
E1	PLAQUE CHARGE ET RAISON SOCIALE	0 : 2
E2	AUTOCOLLANT VITESSE	0 : 2
E3	CATADIOPTRE AR ET LATERAUX	0 : 5
E4	FIXATION RETROVISEUR ET ETAT	0 : 2
E5	PORTES AVEC PURGES ET DEGRIPPAGE	0 : 10
E6	ECLAIRAGE EXTERIEUR CONTROLER/REGLER	0 : 10
E7	PRESENCE PROTECTION COSSES BATTERIES	0 : 2

Types d'interventions référencées			Mécanicien 2	Mécanicien 3	Mécanicien 4	Mécanicien 5
Code	Libelé	N*L.C	N*	N*	N-	N*
Code		COLOMBO				
LAV MOT	LAVAGE MOTEUR	1 0				
LAV MOT	LAVAGE MOTEUR	1:0				

Types d'interventions référencées			Mécanicien 2	Mécanicien 3	Mécanicien 4	Mécanicien 5
Code	Libelė	N*L.C	N*	N*	N*	N*
		COLOMBO				
XXX	ECHANGE 2 FEUX AR DIG	1 0				

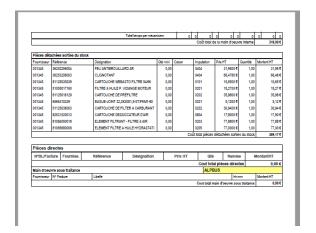
Main d'oeuvre interne à libellé libre	Micenician 1	Mécanician 2	Micenician 3	Micanician 4	Mécanicien 5
Mail a dedite illettle a libelle libre	N*L.C	N*	N*	N*	N*
	COLOMBO				
Litelle	hh:mm	hhann	hh:mm	hhanm	hh:mm





Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

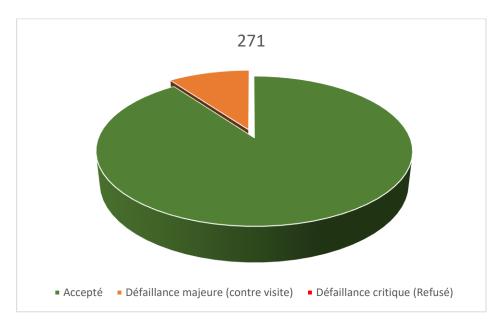
ID: 074-200006450-20231208-2123-AU



5.1.2 Vérifications règlementaires

Voici l'état des visites réglementaires pour le parc des véhicules MAN Intercity affectés à la ligne :

	Nb de		Défaillance	Défaillance
Ligne 271	mines	Accepté	majeure (contre-visite)	critique (refusé)
	18	18	2	0



Les deux contre-visites l'ont été pour les raisons suivantes :

- 9.1.1.a.2. PORTES D'ENTRÉE OU DE SORTIE : Fonctionnement défectueux (Avant). Suite à la pose des cellules de comptage, la sécurité anti-pincement était débranché. (x1)
- 0.2.1.b.2. NUMÉRO D'IDENTIFICATION, DE CHÂSSIS OU DE SÉRIE DU VÉHICULE : Incomplet, illisible, manifestement falsifié ou ne correspondant pas aux documents du véhicule (Numéro de frappe à froid relevé sur le châssis : WKK63339213802589). Le capot avant, permettant le contrôle du numéro de châssis, était bloqué. (x1)





Le calendrier des visites a été suivi et respecté en conformité de la réglementation

Chaque visite réglementaire a été précédée d'une opération de préparation.

5.1.3 Mises aux normes

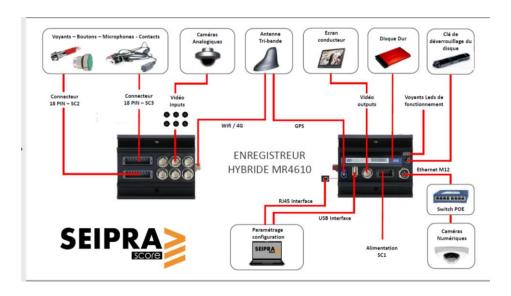
Campagnes de rappel constructeur

Ligne 271	Référence	Date	Description	Statut
	XXX	01/07/2022	Reprise des soudures des pieds de sièges passagers	Traité

5.1.4 Equipements des véhicules

5.1.4.1 Vidéo protection

Les véhicules affectés à la ligne 271 sont équipés de systèmes vidéo SEIPRA SCORE montée de série par MERCEDES.



5.1.4.2 Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs SAEIV

L'équipement en SAEIV INEO NAVINEO est le suivant.

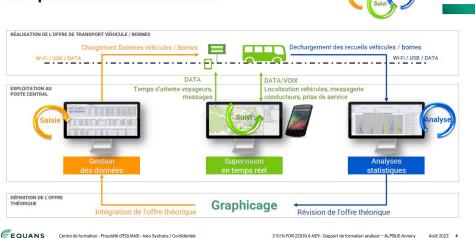
- Véhicules lignes régulières: 2 écrans TFT: annonces prochain arrêt, heure d'arrivée prévue
 à la destination, affichage principaux horaires intermédiaires, affichage perturbations.
- Véhicules scolaires : bandeau lumineux affichage prochain arrêt sur bandeau, annonce sonore.

Le système NAVINEO suit le principe suivant :

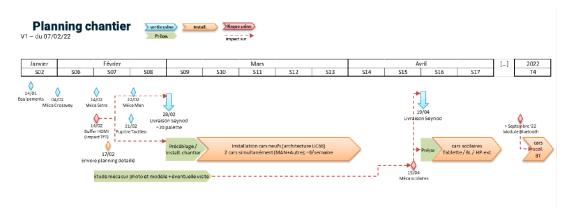




Les 3 phases d'utilisation de Navineo



L'installation des systèmes a été effectué selon le plannig chantier suivant :



Un plan de formation spécifique à ce système a été déployé et est explicité au paragraphe 3.2

L'offre théorique est incrémentée dans le système par l'intégration d'un fichier Transfichier généré par notre outil de graphicage Aplibus.

Le système a été techniquement opérationnel au 1^{er} aout 2022. La fiabilisation des données a été menée sur le deuxième semestre avec un plan d'actions sur la consolidation du théorique, les manipulations conducteurs et la remontée des différents bugs.

Difficultés rencontrées :

- o Les délais de déploiement ont été impactés par la pénurie de composants électroniques.
- Concernant les écrans TFT, le premier montage des supports par notre fournisseur a été défectueux et a dû faire l'objet d'une nouvelle étude d'installation. Afin de réduire les délais, l'installation des nouveaux supports a été effectué en interne. Les écrans ont été opérationnels en janvier 2023.
- Un problème logiciel a été rencontré et avait pour effet la perte de connexion au passage de frontière. Cela avait un impact sur l'information en temps réel mais les données pouvaient être récupérer pour le temps différé dès synchronisation en WiFi.





ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

 La formation aux conducteurs sur l'utilisation du SAE a été effectuée en cours d'année ce qui a requis un suivi particulier de la part du responsable de proximité.

5.1.4.3 Cellules de comptage

Les véhicules de lignes sont équipés de cellules de comptage de marque IRIS (identiques à celles utilisées par les TPG). Les cellules de comptages sont pilotées par le SAEIV. Bien qu'incomplètes au démarrage, les données restent fiables. Un redressement automatisé des données 2022 est en cours de conception.

5.1.4.4 Priorité aux feux

Comme demandé au 38.4 du contrat, nos 11 véhicules sont équipés d'un système émetteur radio permettant les priorités aux feux.

Tout comme nous pouvons le faire sur la ligne D (Gembus), les équipes de maintenance des TPG ont assuré la fourniture et la pose des matériels.



5.1.4.5 Livrée

5.1.5 Evolution état général des matériels

Le parc de véhicules mis en œuvre pour la ligne 271 est composé de onze SETRA 416L neufs (dont 9 en propre) dès le début de l'exploitation. L'ensemble des opérations de maintenance curative hors accidentologie ont été des reprises de garantie par le constructeur.

Les opérations de carrosserie et de vitrage consécutive à de l'accidentologie ont toutes été traitées. Si cela constitue un coût conséquent, le traitement opérationnel de l'accidentologie fera l'objet du paragraphe 5.2 Sécurité.

5.1.6 Suivi technique, économique, environnemental de la flotte de véhicules

Evolution de la consommation moyenne





Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le 11/12/2023 ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

Ligne 271	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22
Consommation L/100 km	37,6	28,2	28,7	29,9	29,5	30,5	26,7	30,2	27,1	28,9	25,6	28,3
Evolution les consommations	100,0%	75,0%	76,3%	79,6%	79,6%	78,4%	81,2%	71,0%	80,4%	76,9%	68,0%	75,4%



Les baisses de consommation sur les véhicules achetés fin 2021 s'explique par 2 points :

- Levier Management : Les conducteurs ont été formés de manière spécifique sur les véhicules et ont été suivis et accompagnés dans un process d'amélioration continue en écoconduite.
- Levier Technique : Les moteurs se sont stabilisés :

Explications : Les cylindres d'un moteur neuf ne sont pas parfaitement étanches au niveau des chambres de combustion. Des fuites de compression se font, entre la chambre de combustion et bas moteur, au niveau du piston. Lors des utilisations, les résidus de combustion s'insère dans ces cavités et ainsi le rendement du moteur augmente. Sur le même principe, les consommations d'huiles moteurs sont plus importantes sur un moteur neuf que sur un moteur stabilisé.





5.2 Sécurité

5.2.1 Inventaire des accidents

Déclarations Assurance Véhicules de Lignes

												Coût sous		
Date de déclaration	Date du sinistre la	mmatriculation	Heure du sinistre	Date de clôture	Dommages	Lieu du sinistre	Circonstances	Responsabilité	Responsable Dommages	Tranche_CoutTot	Tranche_CoutTotNet	Franchise	Coût total net	Coût RC responsable
												0€	13 469 €	10 219 €
21/03/2022	31/01/2022	GD622DV	18:00		Matériel	QUAI GUSTAVE ADOR 1200 GENEVE SUISSE	Indéterminées	50	Matériel>resp	<1500	< 1500	0€	1300€	650€
19/09/2022	25/03/2022	GD620DV	17:15	14/12/2022	Matériel	AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE	Heurte l'arrière-même sens/même file	100	Matériel>resp	1500 - 15 000	1 500 - 15 000	0€	1706€	1706€
30/05/2022	10/05/2022	GD614DV	09:46	01/06/2022	Matériel	AV BONNATRAIT 74140 SCIEZ	Change de file		Matériel>non resp	<1500	< 1500	0€	0€	0€
20/06/2022	08/06/2022	GD612DV	08:55	17/02/2023	Matériel	1204 GENEVE	Change de file	100	Matériel>resp	1500 - 15 000	1 500 - 15 000	0€	2 256 €	2 256 €
19/09/2022	03/08/2022	GD622DV	17:00		Corporel&Materiel	PIERRE FATIO 1212 GENEVE	Heurte l'arrière-même sens/même file	100	Corporel&Materiel>resp	<1500	< 1500	0€	1301€	1301€
19/09/2022	15/08/2022	GD617DV	19:00		Matériel	QUAI COLOGNY 1212 GENEVE	Change de file	100	Matériel>resp	<1500	< 1500	0€	1300€	1300€
27/09/2022	05/09/2022	GD615DV	17:07		Matériel	QUAI DE COLOGNY 1223 COLOGNY	Change de file	100	Matériel>resp	1500 - 15 000	1 500 - 15 000	0€	1706€	1706€
27/09/2022	14/09/2022	GD621DV	13:45		Matériel	AVENUE DE BONNATRAIT 74140 SCIEZ	Empiète sur voie inverse		Matériel>non resp	<1500	< 1500	0€	1300€	0€
23/12/2022	26/09/2022	GD614DV	00:00		Matériel	335 ROUTE DE LA CROIX DE MARCIELLE 74140	Indéterminées	100	Matériel>resp	<1500	< 1500	0€	1300€	1300€
09/01/2023	27/10/2022	GD612DV	08:50		Matériel	QUAI 1226 GENEVE SUISSE	Change de file		Matériel>non resp	< 1500	<1500	0€	1300€	0€

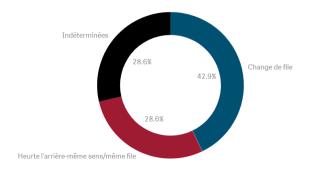
Voici le bilan des accidents déclarés à notre assurance.



Concernant les accidents responsables :



La répartition des causes est explicitée dans le graphique suivant :







ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

Suivi de l'accidentologie sans tiers

Ligne 271	Vitrage	Carrosserie
	19 065,90	11 520,82

5.2.2 Procédures

Alpbus est fortement engagé dans le management de la sécurité. L'année 2022 a été l'occasion de la conception d'un système de management de la sécurité qui sera déployé à compter de février 2023. A cet effet Alpbus a tracé dans ce document tout le process de management de la sécurité en s'appuyant sur des procédures déjà en œuvre dans l'entreprise. Ce document ayant été publié début février 2023, il fera l'objet du rapport de délégataire de l'année prochaine.

Alpbus a déjà mis en œuvre un process de contrôle interne de sécurité routière comprenant 9 axes qui sont tous définis par un ensemble de procédures écrites.

- N°1: Vérification des dates de validité
- N°2: Cohérence ORDICAR / Dossiers Agents
- Nº3: Contrôles des documents de conduite
- N°4: Contrôles des addictions
- N°5: Conducteurs à Risque
- Nº6: Conditions de Travail
- N°7: Contrôle Technique des Véhicules
- Nº8: Maintenance Préventive
- N°9: Maintenance Corrective

Un point de suivi fait l'objet de points trimestriels et d'une revue annuelle en CODIR.

5.3 Sureté

5.3.1 Inventaire des actes d'incivilité ou de violence

	Inventaire 2022 L 271														
	janv-22 févr-22 mars-22 avr-22 mai-22 juin-22 juil-22 août-22 sept-22 oct-22 nov-22 déc-22														
Agressions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Incivilités	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			

Nous pouvons constater que la ligne 271 sur l'année 2022 n'a pas eu de fait marquant mais nous avons constaté que la clientèle été agressive vis-à-vis de la compréhension de la billettique, la non-vente à bord ainsi que le fait de faire descendre la clientèle à la frontière car non munie du bon titre de transport.





ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

5.3.2 Mesures mises en place

Alpbus a mis en place des procédures comme suit :

Mise en place de formation sur la billettique pour nos conducteurs avec des points quotidiens sur le contrôle de connaissance afin de renseigner au mieux la clientèle et ainsi éviter un risque de conflit.

Des formations sur la gestion de conflit sont mises en place à destination de nos conducteurs.

Les managers de proximités et les conducteurs + sont là pour renseigner les conducteurs en cas de doute sur la billettique ainsi que les procédures à tenir en cas de problème.

Des équipes de contrôle (prestataire Scat) sillonnent le réseau afin de contrôler les titres des usagers, renseigner et faire acte de dissuasion via leur présence terrain.

Des formations SST de nos conducteurs afin de prodiguer les premiers soins si nécessaires

Un très bon relationnel avec les forces de l'ordre en cas de problème.

5.3.3 Procédures

Alpbus est fortement engagé dans le management de la sureté. A cet effet, Alpbus a tracé dans un document tout le process de management de la sureté en s'appuyant sur des procédures déjà en œuvre dans l'entreprise et le groupe RATP.

5.3.3.1 En cas d'agression, d'incivilité ou d'incident, Alpbus a mis en place des procédures :

- Sécuriser le salarié et les personnes présentes
- Alerter les forces de l'ordre (15 ou 112)
- Appeler la Direction (Se rend sur place et prend les mesures de sûreté immédiates qui s'imposent JOUR J)
- Si besoin, accompagner le salarié dans son dépôt de plainte auprès des forces de l'ordre
- Selon la gravité : pendant les heures qui suivent apporter une aide psychologique
- Recueil des faits avec la victime et témoin(s)
- Aide, sur le plan émotionnel, les collaborateurs victimes d'agression
- Déclenchement, si nécessaire cellule psychologique

5.3.3.2 Post agression, incivilité ou d'incident :

- Analyser l'incident en identifiant les facteurs déterminants
- Débriefing pour analyse des causes de l'incident et rappel éventuel des consignes de sécurité
- Proposer des actions correctives et préventives
- Mise en place d'un suivi avec le salarié lors de son retour
- Accueillir, rassurer et organiser son retour





Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

5.3.3.3 Prévoir des temps d'échange régulier avec le salarié

5.4 Exploitation

5.4.1 Bilan unités d'œuvres de production





271 -Rapport

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU



Bilan d'unités d'œuvres de production

Kilomètres parcourus

			TOT	TAL	12/12/21 a	u 31/12/21	jan	r-22	févr-22		mars-22		avr-22		mai-22	
		2022	Courses	Adaptations	Courses	Adaptations	Courses	Adaptations	Courses	Adaptations	Courses	Adaptations	Courses	Adaptations	Courses	Adaptations
			commerciales	scolaires	commerciales	scolaires	commerciales	scolaires	commerciales	scolaires	commerciales	scolaires	commerciales	scolaires	commerciales	scolaires
		Contractuellement prévues	407 023,86	18 610,32	16959,30	744,41	33918,66	1556,50	33918,66	1556,50	33918,66	1556,50	33918,66	1556,50	33918,66	1556,50
		Réels	400 583,07	18 610,32	16959,30	744,41	33886,39	1556,50	32364,54	1556,50	33832,98	1556,50	33610,10	1556,50	33848,50	1556,50
	En charge	Réelles du même mois de l'année N-1	_	_												
		% réel / contractuel	98,4%	100,0%	100,0%	100,0%	99,9%	100,0%	95,4%	100,0%	99,7%	100,0%	99,1%	100,0%	99,8%	100,0%
		% par rapport au même mois de l'année N-1	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
		Contractuellement prévues	-	-												
	En battement	Réels	-	_												
		Réelles du même mois de l'année N-1	_	_												
		% réel / contractuel	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
KILOMÉTRAGES		% par rapport au même mois de l'année N-1	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
PARCOURUS		Contractuellement prévues	105 733,16		14685,16		22762		22762		22762		22762			
	En haut-le-pied	Réels	223 148,07	51 425,46	14685,16	1828,29	19173,42	5987,45	17290,89	2401,16	19744,81	6639,50	17842,99	2727,19	18468,04	5661,42
		Réelles du même mois de l'année N-1	=													
	(dépôts)	% réel / contractuel	211,05%	#DIV/01												
		% par rapport au même mois de l'année N-1	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
							-			En charge	:		•			
									- Con	tractuel = total	FTL /12 mois					
	Justification des écarts constatés						- Ré	el = données	théoriques de	la FTL / 12 mois	(en attendan	t mise en s	ervice SAEIV)			
					Haut le pied (en attendant mise en service SAEIV) = ratio HLP/total des km selon CEP appliqué											
					Haut le pieu (en attendant mise en service SALIV) = ratio HLP/ total des km seion CLP applique											

	0000		juin-	-22	juil-22		août-22		sept-22		oct-22		nov-22		01/12/22 au 10/12/22	
		2022	Courses	Adaptations	Courses	Adaptations										
			commerciales	scolaires	commerciales	scolaires										
		Contractuellement prévues	33918,66	1556,50	33918,66	1556,50	33918,66	1556,50	33918,66	1556,50	33918,66	1556,50	33918,66	1556,50	16959,30	744,41
		Réels	33558,28	1556,50	33914,90	1556,50	33791,94	1556,50	32032,89	1556,50	33583,87	1556,50	33032,89	1556,50	16166,49	744,41
	En charge	Réelles du même mois de l'année N-1														
		% réel / contractuel	98,9%	100,0%	100,0%	100,0%	99,6%	100,0%	94,4%	100,0%	99,0%	100,0%	97,4%	100,0%	95,3%	100,0%
		% par rapport au même mois de l'année N-1	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!										
		Contractuellement prévues														
KILOMÉTRAGES		Réels														
PARCOURUS	En battement	Réelles du même mois de l'année N-1														
PARCOURUS		% réel / contractuel	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!										
		% par rapport au même mois de l'année N-1	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!										
		Contractuellement prévues														
	En haut-le-pied	Réels	16814,12	5987,45	16146,89	3132,40	17003,35	0,00	19662,06	6313,47	18522,28	4031,29	19208,23	4683,34	8585,83	2032,50
	(dépôts)	Réelles du même mois de l'année N-1														
	(depois)	% réel / contractuel														
		% par rapport au même mois de l'année N-1	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!										





271 -Rapport

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU



Heures de conduite

			TO	TAL	12/12/21 a	ıu 31/12/21	janv	r-22	févr-22		mars-22		avr-	22	mai-22	
		2022	Courses commerciales	Adaptations scolaires	Courses commerciales	Adaptations scolaires	Courses commerciales	Adaptations scolaires	Courses commerciales	Adaptations scolaires	Courses commerciales	Adaptations scolaires	Courses commerciales	Adaptations scolaires	Courses commerciales	Adaptations scolaires
		Contractuellement prévues	20 748,89	4 454,16	785,81	185,59	1869,84	371,18	1869,84	371,18	1264,68	371,18	1869,84	371,18	1869,84	
		Réelles	14 782,32	4 454,16	785,81	185,59	1253,58	371,18	1124,16	371,18	1264,68	371,18	1253,58	371,18	1253,58	371,18
	En charge	Réelles du même mois de l'année N-1	=	_												
		% réel / contractuel	71%	100,00%	100,0%	100,0%	67,0%	100,0%	60,1%	100,0%	100,0%	100,0%	67,0%	100,0%	67,0%	100,0%
		% par rapport au même mois de l'année N-1	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
		Contractuellement prévues	=	-												
HEURES DE		Réelles	712,14	_			64,74		59,76		67,23		64,74		64,74	
	En battement	Réelles du même mois de l'année N-1	_	_												
CONDUITE		% réel / contractuel	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
		% par rapport au même mois de l'année N-1	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
		Contractuellement prévues	-	-					0		0		0			
	En haut-le-pied	Réelles	5 259,55	2 116,00	319,22	115,00	438,79	241,50	385,91	115,00	465,23	264,50	438,79	126,50	438,79	230,00
		Réelles du même mois de l'année N-1	_	_												
	(dépôts)	% réel / contractuel	#DIV/01	#DIV/01	#DIV/01	#DIV/0I	#DIV/01	#DIV/01	#DIV/0I	#DIV/01	#DIV/01	#DIV/0I	#DIV/0!	#DIV/01	#DIV/01	#DIV/01
		% par rapport au même mois de l'année N-1	#DIV/0!	#DIV/0!	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

			juin-22		juil-22		août-22		sept-22		oct-22		nov-22		01/12/22 au 10/12/22	
		2022	Courses commerciales	Adaptations scolaires												
		Contractuellement prévues	1869,84	371,18	1869,84	371,18	1869,84	371,18	1869,84	371,18	1869,84	371,18	1869,84	371,18	934,92	185,59
		Réelles	1253,58	371,18	1253,58	371,18	1264,68	371,18	1217,84	371,18	1217,84	371,18	1217,84	371,18	421,56	185,59
	En charge	Réelles du même mois de l'année N-1														
		% réel / contractuel	67,0%	100,0%	67,0%	100,0%	67,6%	100,0%	65,1%	100,0%	65,1%	100,0%	65,1%	100,0%	45,1%	100,0%
		% par rapport au même mois de l'année N-1	#DIV/0!	#DIV/0!												
		Contractuellement prévues														
HEURES DE		Réelles	64,74		64,74		67,23		64,74		64,74		64,74		22,41	
CONDUITE	En battement	Réelles du même mois de l'année N-1														
CONDUITE		% réel / contractuel	#DIV/0!	#DIV/0!												
		% par rapport au même mois de l'année N-1	#DIV/0!	#DIV/0!												
		Contractuellement prévues														
	En haut-le-pied	Réelles	438,79	241,50	438,79	46,00	465,23	0,00	438,79	253,00	438,79	172,50	438,79	195,50	113,64	115,00
	(dépôts)	Réelles du même mois de l'année N-1														
	(depois)	% reel / contractuel	#619/01	#DIV/0	#DIV/OI	#0(V/0)	#0IV/0	#DIV/O	#DIV/O	#DIV/O	#DIV/OI	#DIV/01	#GIV/O	#DIV/01	#OIV/OI	#OV/0
		% par rapport au même mois de l'année N-1	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	#DIV/0!	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

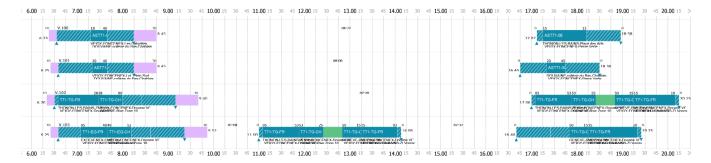




5.4.2 Contrat de sous-traitance et bilan

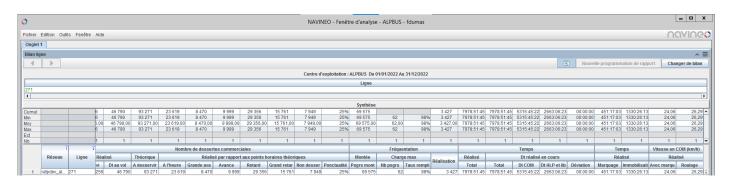
Conformément à notre offre, nous avons sous-traité des services scolaires et de lignes à Gavot Tourisme.

Voici les services sous-traités pour l'année 2022 :



Au total 2 services véhicules de ligne régulière et 2 services Véhicules scolaires.

5.4.3 Performance de la ligne : ratios techniques et économiques



Les données de notre SAE NAVINEO indique une vitesse commerciale moyenne de 24,6 km/h, en heures de pointe et en heures creuses pour les 2 branches de la ligne. Cette moyenne tient compte du temps de marquage aux arrêts.









La référence sur le potentiel de travail d'un conducteur étant de 160 | ID: 074-200006450-20231208-2123-AU celui-ci se situe aux alentours de 1500 heures chez Alpbus. Le système de roulement des conducteurs est optimal.



Les deux courbes sur les kilomètres et les heures suivent la même tendance ce qui démontre une maîtrise de l'exploitation.

6 RECETTES

6.1 Etat des recettes

Les recettes concernent la période du 12 décembre 2021 au 10 décembre 2022. Les montants mentionnés dans les graphiques sont exprimés en euro toutes taxes comprises.





ID: 074-200006450-20231208-2123-AU



Recettes globales 6.1.1

				тот	AL		12/12/21 a	u 31/12/21	janı	r-22	févr-22		mars-22		avr-22		mai-22	
					A -	ns scolaires	Courses	Adaptations										
		2022	Courses coi	Courses commerciales		ns scoldires	commerciales	scolaires										
			Réel	Contractuel	Réel	Contractuel												
			(€TTC)	(€ TTC)	(€TTC)	(€ TTC)												
		Recettes Parcours	474 109	922 249	0	0	15 908		28 645		29 232		34 980		38 769		38 820	
		Compensations tarifaires zone 200 Léman Pass	21 060	110 000	0	0	781		1305		1458		1 814		1624		1866	
		Compensations tarifaires zone 10 Unireso	11 821	32 098	0	0	725,908		704		1056		1 061		1070		1059	
		Compensations tarifaires zone 200 locale	11 285	439	0	0												
	-	Compensations tarifaires zone 300 locale	0	15 756	0	0												
		Recettes Parcours exploitant sortant pour titres en cours de validité	46 572	0	0	0	6 379		3 293		3 403		2 594		2 339		3 399	
DECETTES	montants € TTC	Compensations Abo 400 Déclic' en cours de validité	83 759	0	0	0												
RECEITES	I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	Contributions Financières scolaires	0	0	83 431			10 032		6 479		6 479		6 479		6 479		6 479
		Contributions forfaitaires scolaires régul	0	0	5 121	0												
		Indemnités forfaitaires et produits des amendes	0	9 900			0		0		0		0		0		0	
	l [TOTAL mois de l'année N	648 606	1090442	88 553	60 275	23 794	10 032	33 948	6 479	35 149	6 479	40 449	6 479	43 802	6 479	45 145	6 479
	l [Rapport réel / contractuel		59%		147%												
		Total du même mois de l'année N-1			0													
	1 1	% par rapport au même mois de l'année N-1																

			JU	IN	JUII	LLET	AO	UT	SEPTE	MBRE	ост	OBRE	NOVE	MBRE	01/12/22 a	ıu 10/12/22
	2022			Adaptations	Courses	Adaptations	Courses	Adaptations	Courses	Adaptations	Courses	Adaptations	Courses	Adaptations	Courses	Adaptations
		2022	commerciales	scolaires	commerciales	scolaires	commerciales	scolaires	commerciales	scolaires	commerciales	scolaires	commerciales	scolaires	commerciales	scolaires
	1	Parcours	38 540		36 773		37 647		49 820		51 519		52 732		20 724	
		Compensations tarifaires zone 200 Léman Pass	1825		1704		1850	***************************************	1929		1996		2 121	***************************************	787	
		Compensations tarifaires zone 10 (Unireso)	1040		546		511		1079		1245		1 371		352	
		Compensations tarifaires zone locale 200	***************************************	******************************	***************************************	***************************************	***************************************	***************************************			***************************************	***************************************	***************************************		11 285	***************************************
		Compensations tarifaires zone locale 300														
		Compensations exploitant sortant pour titres en cours de validité	3 637		3 197		4 553		6 635		3 284		2 773		1086	
RECETTES	montants € TTC	Compensations Abo 400 Déclic' en cours de validité													83 759	
RECEITES	I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	Contributions Financières scolaires		6 479		6 479		2 926		7 5 6 0		7 560		7 560		2 439
		Contributions forfaitaires scolaires régul						5 121								
		Indemnités forfaitaires et produits des amendes	0		0		0		0		0		0		0	
		TOTAL mois de l'année N	45 042	6 479	42 221	6 479	44 561	8 047	59 463	7 560	58 045	7 560	58 996	7 560	117 992	2 439
		Rapport réel / contractuel														
		Total du même mois de l'année N-1														
		% par rapport au même mois de l'année N-1														

Le montant de la compensation zone 10 unireso est versé en CHF et sera réajusté en fonction du taux de change du jour.

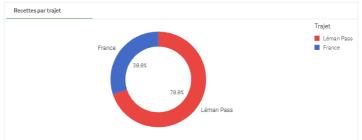




ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

6.1.2 Recettes directes Parcours

6.1.2.1 Evolution mensuelle globale

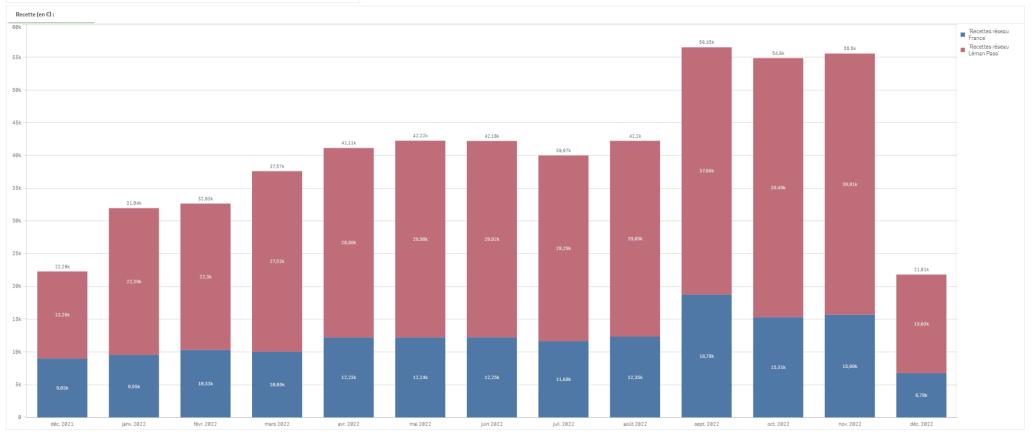


▶ Statut de visualisation : En valeur (€), vue compta.

Recettes:

520 681,62 €

Nbre de transactions (Hors RS):







Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

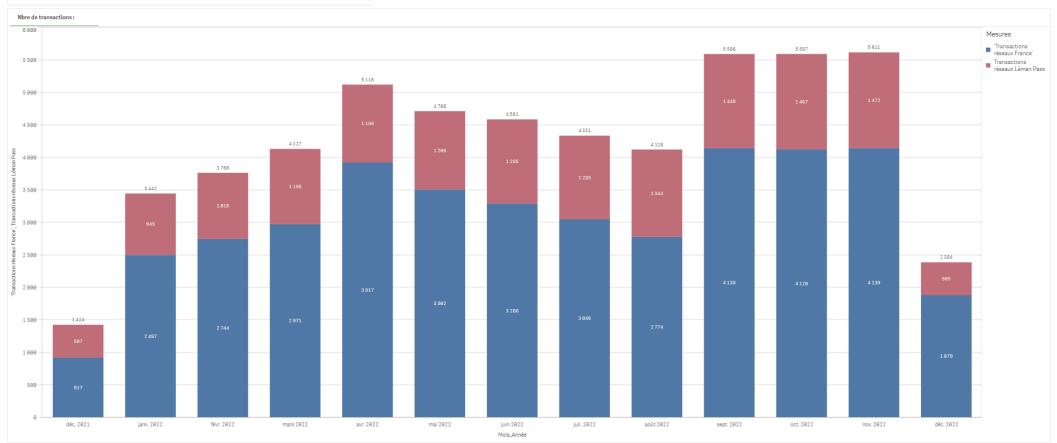


► Statut de visualisation : En transation, vue compta.

Recettes:

520 681,62€

Nbre de transactions (Hors RS):







Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

Les abonnements annuels sont lissés sur 12 mois à partir de la date d'achat et n'ont donc pas d'incidence sur la répartition mensuelle des recettes.

Il apparaît très clairement un usage prépondérant franco-français de la ligne. Néanmoins, les recettes enregistrées sont inversement proportionnelles.

On note une progression dans le dernier quadrimestre, une conséquence logique des actions de sensibilisation mises en place durant l'année.

6.1.2.2 Focus sur les trajets transfrontaliers



juin 2022

juil. 2022

août 2022

sept. 2022

oct. 2022

nov. 2022

déc. 2022



déc. 2021

janv. 2022



févr. 2022

mars 2022

avr. 2022

mai 2022

Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU



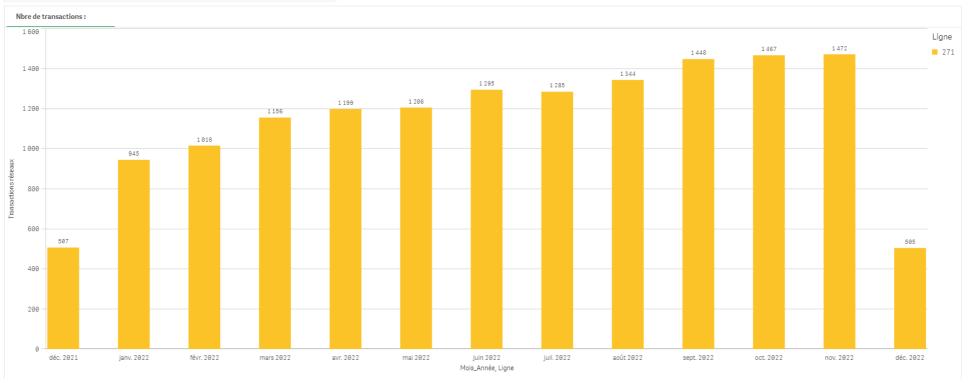
> Statut de visualisation : En transation, vue compta.

Recettes:

364 405,31 €

Nbre de transactions (Hors RS):

14845



Les recettes ont enregistré une hausse conséquente dans le dernier quadrimestre. Ceci fait écho aux actions de sensibilisation et à la campagne de fraude initiée dès début septembre.





Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

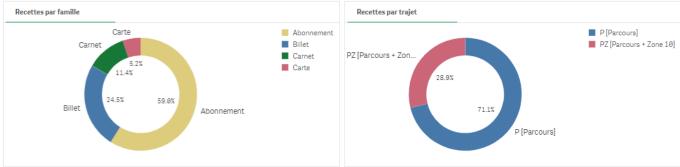
ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

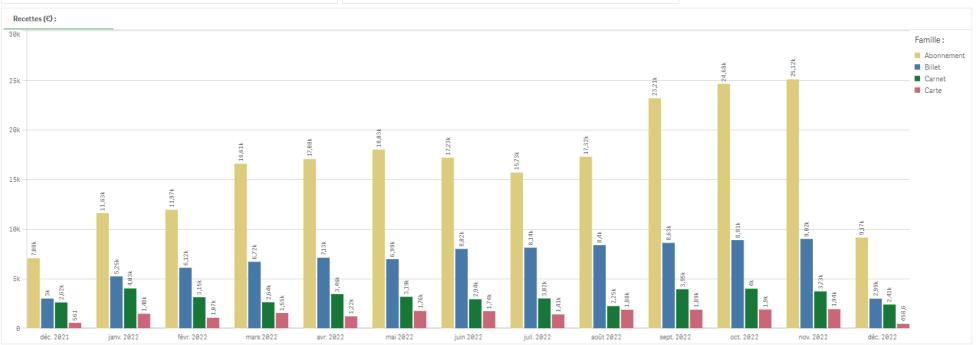
➤ Statut de visualisation : En valeur (€), vue compta.



364 405,31 €

Nbre de transactions (Hors RS):









Envoyé en préfecture le 11/12/2023 Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

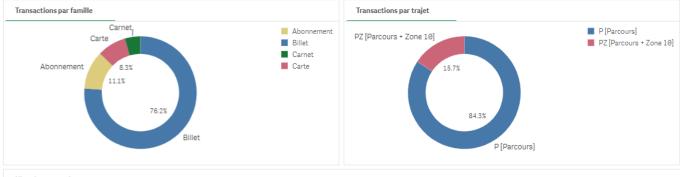


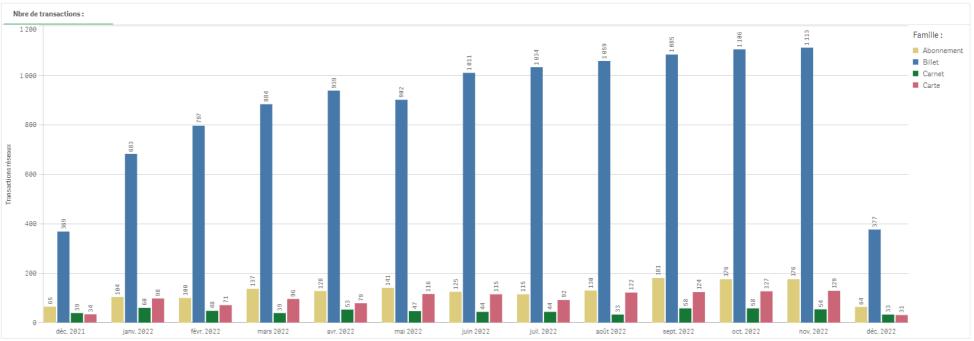
Recettes:

364 405,31€

Nbre de transactions (Hors RS):

14 845





On peut souligner une part importante d'utilisation occasionnelle de la ligne en trajets transfrontaliers avec une grande majorité de trajets en parcours secs sans correspondance à Genève.

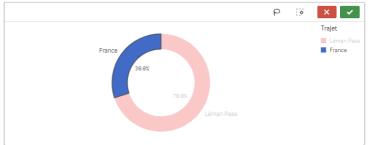




Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

6.1.2.3 Focus sur les trajets internes au territoire français

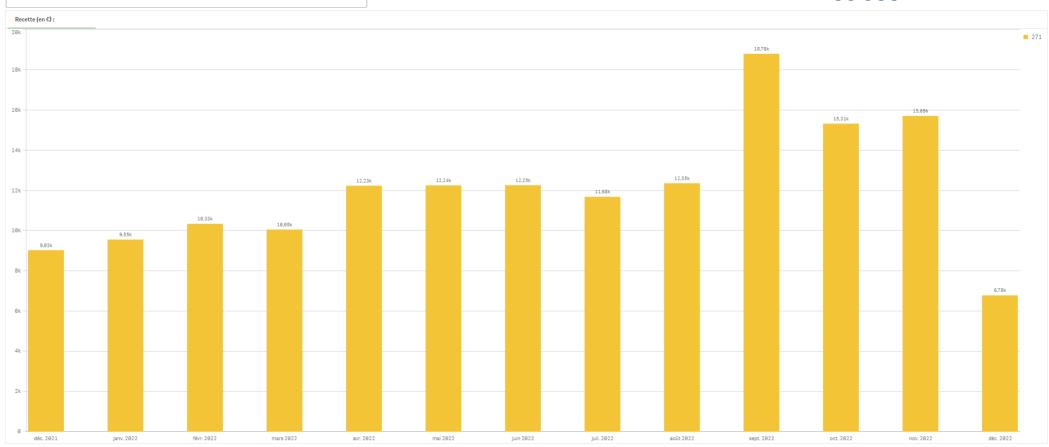


▶ Statut de visualisation : En valeur (€), vue compta.

Recettes:

156 276,31€

Nbre de transactions :







Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

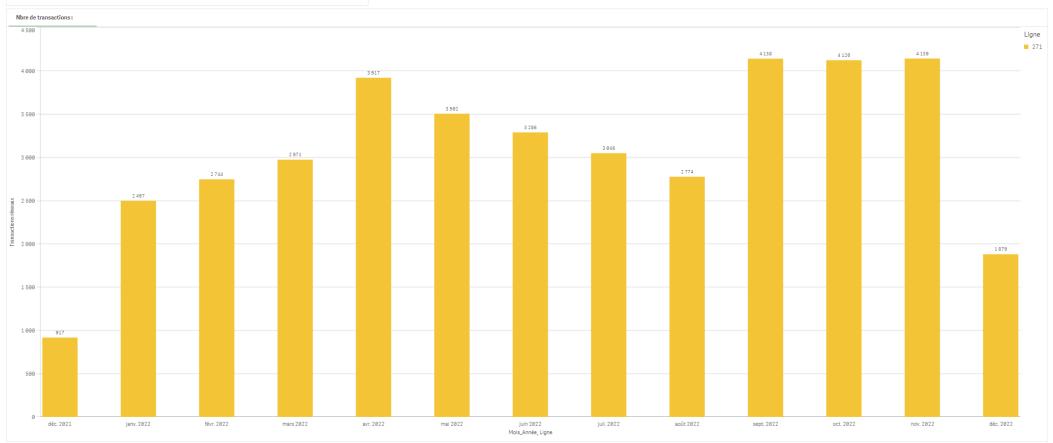


► Statut de visualisation : En transation, vue compta.

Recettes:

156 276,31€

Nbre de transactions :







Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

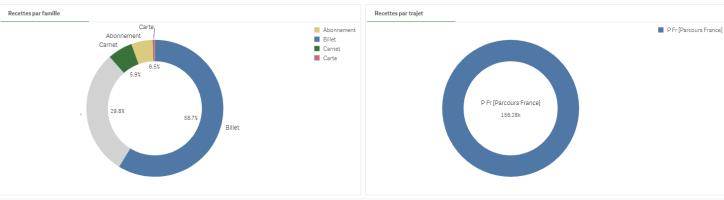
ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

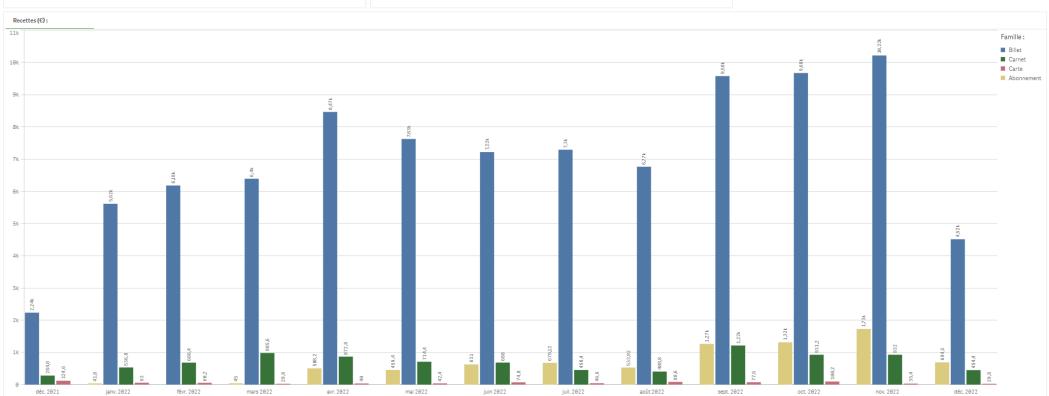
▶ Statut de visualisation : En valeur (€), vue compta.



156 276,31€

Nbre de transactions :









Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

La répartition du nombre total de titres vendus montre une part importante d'utilisation interne sur le territoire français surt du de titres vendus montre une part importante d'utilisation interne sur le territoire français surt du de titres vendus montre une part importante d'utilisation interne sur le territoire français surt du de titres vendus montre une part importante d'utilisation interne sur le territoire français surt du de titres vendus montre une part importante d'utilisation interne sur le territoire français surt du de titres vendus montre une part importante d'utilisation interne sur le territoire français surt du de titres vendus montre une part importante d'utilisation interne sur le territoire français surt du de titres vendus montre une part importante d'utilisation interne sur le territoire français surt du de titres vendus montre une part importante d'utilisation interne sur le territoire français surt du de titres vendus montre une part importante d'utilisation interne sur le territoire français surt du de titres vendus montre une part importante d'utilisation interne sur le territoire français sur le territoire fra

6.1.3 Compensations tarifaires

Cette partie regroupe toutes les compensations tarifaires :

- Zone 200 Léman Pass
- Zone 200 locale France
- Zone 10 unireso
- Compensations Abo Déclic' 400 vendus par l'ancien opérateur Transdev. Les compensations n'ont pas été réparties mais enregistrées intégralement sur le mois de décembre.







ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

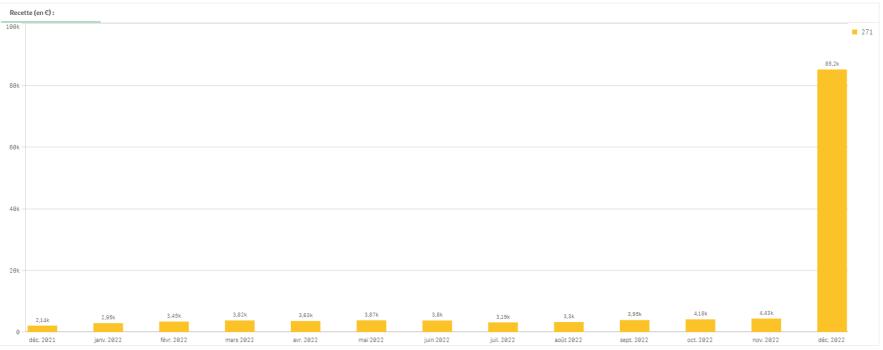


► Statut de visualisation : En valeur (€), vue compta.

Recettes:

127 924,44€

Nbre de transactions (Hors RS):







6.1.4 Calcul des compensations tarifaires

6.1.4.1 Compensations zone 10 unireso

Les compensations tarifaires de la zone 10 sont reportées plus haut en paragraphe 6.1.1.

La règle de calcul est la suivante :

Nombre total de voyageurs en cabotage sur la zone 10 x taux de rémunération par client unireso Le taux de rémunération est calculé de la manière suivante :

 $rac{*Produit\ du\ transport\ universo\ N-1}{Nombre\ de\ voyages\ universo\ N-1}=r$ émunération par client universo transporté\ dans l'année\ N\ en CHF

Le taux appliqué pour le calcul des compensations année N est le taux de rémunération N-1.

A titre indicatif:

- taux de rémunération 2020 (pour le calcul de la compensation 2021) = 0.752 CHF TTC
- taux de rémunération 2021 (pour le calcul de la compensation 2022) = 0.765 CHF TTC

6.1.4.2 Compensations zone 200

Les compensations tarifaires de la zone 200 sont reportées plus haut en paragraphe 6.1.1. La clé de répartition s'élève à 14%.

6.1.5 Bilan annuel

Une atteinte des objectifs à 59 % des engagements en ce qui concerne les recettes commerciales avec un premier semestre extrêmement compliqué eu égard aux systèmes billettiques non opérationnels au démarrage (excepté ventes France/France par système Actoll mis en place suite à avenant par l'opérateur) générant une fraude accrue, difficile à enrailler en raison d'une offre tarifaire complexe d'une part, et une concurrence certaine et durable du Leman Express d'autre part.

Toutefois, on peut noter une amélioration au deuxième semestre avec 2 mois d'été au même niveau que les derniers mois en période scolaire et une hausse significative des recettes dans le dernier quadrimestre grâce aux actions citées précédemment en point 4.5 pour l'amélioration de la qualité de service.

6.2 Analyse des constats

Des changements majeurs intervenus avec le changement d'opérateur sont à souligner;

- Intégration de la ligne dans le périmètre Léman Pass depuis décembre 2021 avec les répercussions sur tout le système billettique
- Réseau de canaux de distribution digitaux non optimal au démarrage, malgré l'extension des canaux de vente aux canaux suisses qui restent méconnus du grand public.





Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

Obligation d'un deuxième système billettique pour les trajets franco français du d l'incapacité du système suisse à gérer ces titres

- Evolution de la tarification et de la grille tarifaire
- Tarification désormais par Origine/Destination et non plus zonale
- Suppression de la tarification réduite à 50% (Déclic' ou CMI)
- Suppression des titres de transport occasionnels comme les carnets de 10 ou 70 voyages
- Non-vente à bord sur le territoire suisse
- Réseau de revendeurs réduit
- Communication: absence de communication en amont

Ces changements constituent une vraie révolution et malgré la convention Léman Pass transmise au moment de l'appel d'offre, l'absence d'historique rend les impacts difficilement anticipables et ne permettait pas une estimation fiable du ticket moyen.

6.2.1 Billettique

6.2.1.1 Pour les trajets transfrontaliers

Les règles définies par la convention Léman Pass obligent tout revendeur à :

- Remonter de manière automatisée les ventes réalisées à la chambre de répartition gérée par le GCT (Groupement des Communautés Tarifaires),
- Émettre des titres en conformité aux normes imposées des titres Léman Pass, authentifiables et contrôlables par tous les opérateurs signataires de la convention.

Ceci a eu pour conséquence la disparition du réseau de revendeurs physiques et la suppression de la vente à bord entraînant de fait un accès extrêmement limité aux achats qui s'effectuent exclusivement en ligne via les canaux des tpg.

Même si ce fonctionnement était bien inscrit dans le cahier des charges, cela reste une cause. Si l'impact sur les recettes a été sous-estimé dans l'offre, elle était difficilement anticipable et mesurable avec les données du cahier des charges.

6.2.1.2 Pour les trajets franco-français

L'impossibilité du système billettique suisse à gérer les trajets internes au territoire français oblige d'adopter un deuxième système billettique. La billettique sur les trajets France a fait l'objet d'un avenant. C'est le système Actoll qui a été sélectionné et déployé dès le 12/2021 à bord des cars et mis à disposition du seul revendeur, la Boutique de transport à Thonon le 25/03/2022.

6.2.2 Tarification et titres de transports

Comparatif de la gamme tarifaire avant et après le 12/12/2021.





	ID : 074-2
771	271
jusqu'au 11/12/2021	à partir du 12/12/2021
Billet unité	Billet unité
	Billet unité junior (2)
Billet unité Déclic' 50% (1)	
Billet unité 50%	
Billet AR Déclic 50%	Carte journalière
Billet AR 50%	Carte journalière junior (2)
Carnet de 10 trajets	Carnet de 10 trajets
Carnet de 10 trajets Déclic'	Carnet de 10 trajets junior (2)
Carnet de 70 trajets	
Abonnement mensuel	Abonnement mensuel adulte
	Abonnement mensuel junior(3)
Abonnement annuel	Abonnement annuel
Abonnement annuel mensualisé	
	Abonnement annuel junior (3)
(1) Déclic' = -26 ans	(2) junior = -16 ans
	(3) junior = -26 ans

Caractéristiques de la nouvelle tarification 271

Par Origine/Destination et non plus par zone. Néanmoins, le tarif appliqué est identique à l'intérieur des communes. Le coût d'un billet unitaire à partir de Thonon ZI Vongy jusqu'à Margencel (8 arrêts) est le même que le coût du billet de Thonon Croisée d'Anthy à Margencel (1 arrêt).

Ce système Origine/Destination n'est pas sans conséquence pour les titres réguliers et surtout pour les titres de 10 voyages. En effet, hors zones définies, les titres ne sont pas validés et le trajet non déduit. Il n'était pas envisageable de demander aux usagers de s'acquérir d'un titre supplémentaire. La consigne a été donnée de modifier les arrêts de montée et de descente et sélectionner l'OD maximale pour tout achat de titres 10 trajets et abonnements.

Tarification junior: l'âge pour bénéficier de la tarification junior est calqué sur les conditions tarifaires Léman Pass; -16 ans pour les titres occasionnels (billets, cartes journalières et titres 10 trajets) et -26 ans pour les titres réguliers (abonnements mensuel et annuel).

Le tarif junior ne représente cependant pas une réduction à moitié prix. L'intégration d'une nouvelle tarification junior sur les abonnements, bien qu'avantageuse pour les non bénéficiaires de l'ancienne tarification Déclic' est nettement au-dessus du coût de l'abo 400 Déclic'.





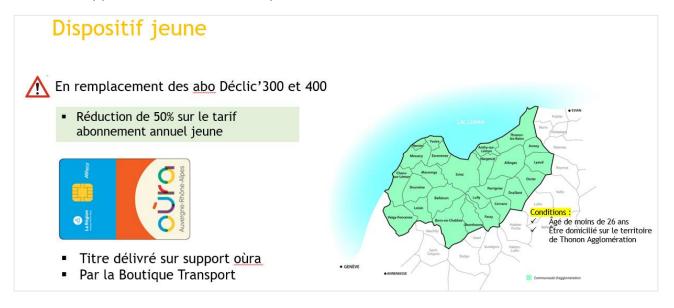
Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le 11/12/2023

La suppression de la tarification Déclic' pour les moins de 26 uns a été problematique e mise en exergue surtout lors de la période de renouvellement en août 2022.

La contestation des usagers portant sur la différence de prix pour un abonnement annuel junior (de 400 euros à 1108 euros pour un abonnement Thonon/Genève) a permis la mise en place d'un dispositif jeune qui accorde une réduction de 50% aux jeunes de moins de 26 ans domiciliés dans le périmètre de Thonon Agglomération.

Extrait du support de formation billettique



Ce dispositif restera en vigueur tant que l'offre préférentielle jeune ne sera pas intégrée dans la tarification de la 271.

6.2.3 Comportement d'achat

La coexistence des deux systèmes billettiques, d'un côté pour les trajets transfrontaliers et de l'autre côté pour les trajets internes au territoire français complexifie l'expérience usager dans le processus d'achat.

L'impossibilité de vendre à bord un titre couvrant l'intégralité du parcours suscite l'incompréhension des usagers qui se retrouvent à devoir acheter leurs titres en plusieurs étapes. Cette situation a créé des habitudes aujourd'hui difficiles à redresser. Les achats scindés qui se révèlent financièrement plus intéressants pour les usagers qu'un titre unique sont préjudiciables pour Alpbus comme le montrent les simulations ci-dessous :





Envoyé en préfecture le 11/12/2023 Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

Simulation :	#1 - Billet unité	transfrontali	er				ID: 074	-20000645	0-20231208-	2123-AU
Tarif	adulte									
Origine	Thonon-les-Ba	ins, Z.I. Vong	y							
Destinantion	Genève, Rive									
Cas	Possibilités	Nature TT	Type TT	Clé répartition	Coût usager	Recettes Alphus	Ü	Ü	Perte recettes	
			·7F-=··	<u>-</u>			en P	en PZ	Alpbus en P	Alpbus en PZ
1	Titre unique	P	Parcours sec	100%	10,30	10,30				
		Total P			10,30	10,30				
2	2 Titre unique	PZ	Parcours + zone 10/parcours	100%	10,30	10,30				
2	2 Titre unique	PZ	Parcours + zone 10/zone 10*	0%	2,70	-				
		Total PZ			13,00	10,30				
3	Achat scindé	c200	3.1- Thonon > Veigy	100%	5,40	5,40				
3	Achat scindé	c200	3.2-c200	14%	1,60	0,22				
3	Achat scindé	c200	3.3- zone 10 tout Genève	0%	3,00	-				
		Total c200			10,00	5,62	0,30	3,00	- 4,68	- 4,68
4	Achat scindé	ZZ	4.1- Thonon > Veigy	100%	5,40	5,40				
2	Achat scindé	ZZ	4.2- Multizones 10,200	14%	4,30	0,60				
		Total ZZ			9,70	6,00	0,60	3,30	- 4,30	- 4,30

Pas d'intérêt pour l'usager d'acheter un titre PZ. En effet, un achat scindé lui permet d'économiser jusqu'à 60 cts sur le prix d'un Parcours sec et lui permet en outre de bénéficier de tout le réseau de la zone 10.

Tarif	adulte							
Origine	Sciez Chef-Lieu							
Destinantion	Genève, Rive							
Ca	as Type_TT	Nature TT	Description	Clé répartition	Coût_usager	Recettes Alphus	Delta coût usager	Perte recettes Alpbus
	1 Titre unique	PZ	Parcours + zone 10/parcours	100%	_ •	122,10		
	1 Titre unique	PZ	Parcours + zone 10/zone 10	0%	30,30	-		
		Total PZ			152,40	122,10		
	2 Achat scindé	ZZ	2.1- Sciez > Veigy	100%	35,10	35,10		
	2 Achat scindé	ZZ	2.2- Multizones 10,200	14%	96,00	13,44		
		Total ZZ			131,10	48,54	21,30	- 73,56

Une incohérence dans la tarification qui permet à l'usager de faire une économie conséquente sur le prix de l'abonnement.

Simulation #3	- Billet unité Fr	ance						
Tarif	adulte							
Origine	Veigy Douane							
Destinantion	Thonon-les-Bair	ns, Place des Ai	rts					
Cas	Type_TT	Nature_TT	Description	Clé_répartition	Coût_usager	Recettes Alpbus	Gain usager	Perte Alpbus
1	1 Titre unique P Franc		Veigy > Thonon	100%	5,40	5,40		
	Total Titre uniq	ue			5,40	5,40		
2	Achat scindé	P France	2.1- Veigy Douane > Sciez	100%	3,20	3,20		
2	2 Achat scindé P France		2.2- Sciez > Thonon	100%	1,20	1,20		
	Total Achat scin	dé			4,40	4,40	1,00	- 1,00

Les achats scindés de parcours franco-français bien que non autorisés sont difficilement contrôlables surtout si les titres ont été achetés en ligne.

Des contrôles stricts ont été mis en place dès juillet 2022. Il reste cependant une vraie difficulté à caractériser les achats scindés et la fraude partielle. Une première enquête Origine/Destination a été confiée à la SCAT en septembre 2022 avec malheureusement des résultats incomplètes et non fiables au vu de la complexité des usages, des canaux de distribution et de la gamme tarifaire.





6.2.4 Les canaux de distribution

Les canaux de distribution ont évolué à de nombreuses reprises depuis le début de l'exploitation. Et la spécificité de chaque canal ajoute à la complexité du sujet. Par exemple, seuls les billets occasionnels, titre unitaire et carte journalière n'étaient disponibles sur tpgPreview. A l'inverse, la boutique en ligne webshop tpg ne commercialisait que les titres réguliers.

Ci-dessous l'état des canaux de distribution au 12/12/2021

Vente à bord* + Boutique	*uniquement s	ur le territoi:	e français									
tpgPreview	es titres vendus											
webshop.tpg.ch	sur ces canaux sont disponibles											
webshop et tpgPreview	en agence tpg											
Billet unité	Genève +Z10	Genève	Veigy	Douvaine	Massongy	Sciez	Margencel	Thonon	Messery	Nernier	Yvoire	Exceneve
Genève + Zone 10	2,70 €	-	4,30 €	9,30 €	9,80 €	10,50 €	11,30 €	13,00 €	10,30 €	10,90 €	10,90 €	11,90 €
Genève	-	-	-	6,60€	7,10€	7,80 €	8,60€	10,30€	7,60 €	8,20 €	8,20 €	9,20 €
Veigy	4,30 €		1,60 €	1,70€	2,30€	3,20 €	3,70 €	5,40 €	2,90 €	3,50 €	3,50 €	4,10 €
Douvaine	9,30 €	6,60 €	1,70 €	1,20 €	1,50€	2,10 €	2,90 €	4,10€	2,30 €	2,90 €	2,90 €	3,40 €
Massongy Sciez	9,80 € 10,50 €	7,10 € 7,80 €	2,30 € 3,20 €	1,50 € 2,10 €	- 1,70 €	1,70 € 1,20 €	2,30 € 1,20 €	3,50 € 1,20 €	- 1,30 €	1,30 €	1,30 € 1,30 €	1,90 € 1,90 €
Margencel	11,30 €	8,60 €	3,70 €	2,70 €	2,30€	1,20 €	-	1,20 €	1,30 €	1,30 €	-	1,50 €
Thonon	13,00 €	10,30 €	5,40 €	4,10 €	3,50 €	1,20 €	1,20€	1,20 €	1,90 €	1,90 €	1,50 €	-
Massongy	9,80 €	7,10€	2,30 €	1,50 €	-	1,70 €	2,30 €	3,50€	-	1,30 €	1,30 €	1,90 €
Sciez	10,50 €	7,80 €	3,20 €	2,10€	1,70€	1,20 €	1,20€	1,20€	1,30 €	-	1,30 €	1,90 €
Margencel Thonon	11,30 € 13,00 €	8,60 € 10,30 €	3,70 € 5,40 €	2,90 € 4,10 €	2,30 € 3,50 €	1,20 € 1,20 €	- 1,20 €	1,20 € 1,20 €	1,30 € 1,90 €	1,30 € 1,90 €	- 1,50 €	1,50 €
Carte journalière	Genève +Z10	Genève	Veigy	Douvaine	Massongy	Sciez	Margencel	Thonon	Messery	Nernier	Yvoire	Exceneve
Genève + Zone 10 Genève	-	-	11,20 €	18,60 € 13,20 €	19,60 € 14,20 €	21,00 € 15,60 €	22,60 € 17,20 €	26,00 € 20,60 €	20,60 € 15,20 €	21,80 € 16,40 €	21,80 € 16,40 €	23,80 € 18,40 €
Veigy	11,20 €	-		3,40 €	4,60€	6,40 €	7,40 €	10,80 €	5,80 €	7,00 €	7,00 €	8,20 €
Douvaine	18,60 €	13,20 €	3,40 €	2,40 €	3,00 €	4,20 €	5,80 €	8,20 €	4,60 €	5,80 €	5,80 €	6,80 €
Massongy	19,60 €	14,20 €	4,60 €	3,00 €	-	3,40 €	4,60 €	7,00€	-	2,60€	2,60€	3,80 €
Sciez	21,00 €	15,60 €	6,40 €	4,20 €	3,40 €	2,40 €	2,40 €	2,40 €	2,60 €		2,60€	3,80 €
Margencel	22,60 €	17,20 €	7,40 €	5,80 €	4,60€	2,40 €	-	2,40 €	2,60 €	2,60€	-	3,00 €
Thonon Massongy	26,00 € 19,60 €	20,60 € 14,20 €	10,80 € 4,60 €	8,20 € 3,00 €	7,00€	2,40 € 3,40 €	2,40 € 4,60 €	2,40 € 7,00 €	3,80 €	3,80 € 2,60 €	3,00 € 2,60 €	- 3,80 €
Sciez	21,00 €	15,60 €	6,40 €	4,20 €	3,40 €	2,40 €	2,40 €	2,40 €	2,60€	2,00 C	2,60 €	3,80 €
Margencel	22,60 €	17,20 €	7,40 €	5,80 €	4,60€	2,40 €	-	2,40 €	2,60 €	2,60€		3,00 €
Thonon	26,00 €	20,60 €	10,80 €	8,20 €	7,00€	2,40 €	2,40 €	2,40 €	3,80 €	3,80 €	3,00 €	-
Carnet de 10 trajets	Genève +Z10	Genève	Veigy	Douvaine	Massongy	Sciez	Margencel	Thonon	Messery	Nernier	Yvoire	Excenevex
Veigy	-	-	-	13,60 €	18,40€	25,60 €	29,60€	43,20€	23,20 €	28,00€	28,00€	32,80 €
Douvaine	-	-	13,60 €	9,60€	12,00€	16,80 €	23,20 €	32,80 €	18,40 €	23,20 €	23,20 €	27,20 €
Massongy	-	-	18,40 € 25,60 €	12,00 € 16,80 €	- 13,60 €	13,60 € 9,60 €	18,40 € 9,60 €	28,00 € 9,60 €	- 10,40 €	10,40 €	10,40 € 10,40 €	15,20 € 15,20 €
Sciez Margencel	-	-	29,60 €	23,20 €	18,40 €	9,60 €	9,60 €	9,60 €	10,40 €	- 10,40 €	10,40 €	12,00 €
	_	_										
Inonon	-	-					9,60€				12,00 €	-
Thonon Massongy	-	-	43,20 € 18,40 €	32,80 € 12,00 €	28,00 €	9,60 € 13,60 €	9,60 € 18,40 €	9,60 € 28,00 €	15,20 €	15,20 € 10,40 €	12,00 € 10,40 €	- 15,20 €
	-	-	43,20 € 18,40 € 25,60 €	32,80 € 12,00 € 16,80 €	28,00 € - 13,60 €	9,60 € 13,60 € 9,60 €		9,60 € 28,00 € 9,60 €	15,20 € - 10,40 €	15,20 € 10,40 € -		- 15,20 € 15,20 €
Massongy Sciez Margencel	-	-	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 €	32,80 € 12,00 € 16,80 € 23,20 €	28,00 € - 13,60 € 18,40 €	9,60 € 13,60 € 9,60 € 9,60 €	18,40 € 9,60 € -	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 €	15,20 € - 10,40 € 10,40 €	15,20 € 10,40 € - 10,40 €	10,40 € 10,40 €	- 15,20 €
Massongy <mark>Sciez</mark> Margencel		-	43,20 € 18,40 € 25,60 €	32,80 € 12,00 € 16,80 €	28,00 € - 13,60 €	9,60 € 13,60 € 9,60 €	18,40 €	9,60 € 28,00 € 9,60 €	15,20 € - 10,40 €	15,20 € 10,40 € -	10,40 €	- 15,20 € 15,20 €
Massongy Sciez Margencel Thonon		-	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 €	32,80 € 12,00 € 16,80 € 23,20 € 32,80 €	28,00 € - 13,60 € 18,40 €	9,60 € 13,60 € 9,60 € 9,60 €	18,40 € 9,60 € - 9,60 € Margencel	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € Thonon	15,20 € - 10,40 € 10,40 € 15,20 €	15,20 € 10,40 € - 10,40 €	10,40 € 10,40 €	15,20 € 15,20 € 12,00 € -
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10	-	- - - - - Genève	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 €	32,80 € 12,00 € 16,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 €	28,00 € - 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 €	9,60 € 13,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € Sciez 152,40 €	18,40 € 9,60 € - 9,60 € Margencel 161,20 €	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € Thonon 173,50 €	15,20 €	15,20 € 10,40 € - 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 €	10,40 € 10,40 € - 12,00 € Yvoire 156,80 €	- 15,20 € 15,20 € 12,00 € - Excenevex 167,80 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève	- - - - - Genève +Z10	- - - - - Genève - -	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 €	32,80 € 12,00 € 16,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 € 109,00 €	28,00 € - 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 €	9,60 € 13,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € Sciez 152,40 € 122,10 €	18,40 € 9,60 € - 9,60 € Margencel 161,20 € 130,90 €	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € Thonon 173,50 € 143,20 €	15,20 €	15,20 € 10,40 € - 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 €	10,40 € 10,40 € - 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 €	- 15,20 € 15,20 € 12,00 € - Exceneves 167,80 € 137,50 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy	- - - - Genève +Z10 - - 96,00 €	- - - - - Genève - -	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 € - 34,00 €	32,80 € 12,00 € 16,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 € 109,00 € 18,60 €	28,00 € - 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 € 25,20 €	9,60 € 13,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € Sciez 152,40 € 122,10 € 35,10 €	18,40 € 9,60 € - 9,60 € Margencel 161,20 € 130,90 € 40,60 €	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € Thonon 173,50 € 143,20 € 59,20 €	15,20 € - 10,40 € 10,40 € 15,20 € Messery 150,30 € 119,90 € 31,80 €	15,20 € 10,40 € - 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 € 38,40 €	10,40 € 10,40 € - 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 € 38,40 €	15,20 € 15,20 € 12,00 € - Excenevex 167,80 € 137,50 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine	- - - - - Genève +Z10	- - - - - Genève - -	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 €	32,80 € 12,00 € 16,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 € 109,00 €	28,00 € - 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 €	9,60 € 13,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € Sciez 152,40 € 122,10 €	18,40 € 9,60 € - 9,60 € Margencel 161,20 € 130,90 €	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € Thonon 173,50 € 143,20 €	15,20 €	15,20 € 10,40 € - 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 €	10,40 € 10,40 € - 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 €	- 15,20 € 15,20 € 12,00 € - Exceneves 167,80 € 137,50 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez	- Genève +Z10 - - 96,00 € 139,30 € 144,80 € 152,40 €	Genève	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 € - 34,00 € 18,60 € 25,20 € 35,10 €	32,80 € 12,00 € 16,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 € 109,00 € 18,60 € 25,20 € 16,50 € 23,00 €	28,00 € 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 € 25,20 € 16,50 € - 18,60 €	9,60 ∈ $13,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $152,40 ∈$ $122,10 ∈$ $23,00 ∈$ $18,60 ∈$ $25,20 ∈$	18,40 € 9,60 € - 9,60 € Margencel 161,20 € 130,90 € 40,60 € 31,80 €	9,60 ∈ $28,00 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $173,50 ∈$ $143,20$	15,20 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Messery 150,30 € 119,90 € 31,80 € 25,20 € - 14,30 €	15,20 € 10,40 € - 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 €	10,40 € 10,40 € - 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 €	- 15,20 € 15,20 € 12,00 € - - Excenevex 167,80 € 137,50 € 45,00 € 37,30 € 20,80 € 20,80 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez Margencel	- - - - - - 96,00 € 139,30 € 144,80 € 152,40 € 161,20 €	Genève	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 € 34,00 € 18,60 € 25,20 € 35,10 € 40,60 €	32,80 € 12,00 € 16,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 € 109,00 € 18,60 € 25,20 € 16,50 € 23,00 € 31,80 €	28,00 € 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 € 25,20 € 16,50 €	9,60 € 13,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 152,40 € 152,40 € 23,00 € 18,60 € 25,20 € 25,20 €	18,40 € 9,60 € - 9,60 € Margencel 161,20 € 130,90 € 40,60 € 31,80 € 25,20 €	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 173,50 € 143,20 € 59,20 € 45,00 € 38,40 € 25,20 € 25,20 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Messery 150,30 € 119,90 € 31,80 € 25,20 € - 14,30 € 14,30 €	15,20 € 10,40 € 1,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 €	10,40 € 10,40 € - 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € -	- 15,20 € 15,20 € 12,00 € - - Exceneves 167,80 € 137,50 € 45,00 € 37,30 € 20,80 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez Margencel Thonon	Genève +Z10	Genève	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 € . 34,00 € 18,60 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 €	32,80 € 12,00 € 16,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 € 109,00 € 18,60 € 25,20 € 16,50 € 23,00 € 31,80 € 45,00 €	28,00 € 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 € 25,20 € 16,50 € - 18,60 €	9,60 ∈ $13,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $152,40 ∈$ $122,10 ∈$ $152,10 ∈$ $152,20 ∈$ $152,20 ∈$ $152,20 ∈$ $152,20 ∈$	18,40 € 9,60 € - 9,60 € Margencel 161,20 € 130,90 € 40,60 € 31,80 € 25,20 € 25,20 € - 25,20 €	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 173,50 € 143,20 € 59,20 € 45,00 € 38,40 € 25,20 € 25,20 € 25,20 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Messery 150,30 € 119,90 € 31,80 € 25,20 € - 14,30 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € - 14,30 € 20,80 €	10,40 € 10,40 € - 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € - 16,50 €	15,20 € 15,20 € 12,00 € 12,00 € 167,80 € 137,50 € 45,00 € 37,30 € 20,80 € 20,80 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy		Genève	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 € 	32,80 € 12,00 € 16,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 € 109,00 € 18,60 € 25,20 € 16,50 € 23,00 € 31,80 € 45,00 € 16,50 €	28,00 € 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 € 25,20 € 16,50 € 18,60 € 25,20 € 38,40 €	9,60 ∈ $13,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $152,40 ∈$ $122,10 ∈$ $152,40 ∈$ $122,10 ∈$ $150 ∈$	18,40 € 9,60 € 9,60 € Margencel 161,20 € 130,90 € 40,60 € 31,80 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 €	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € Thonon 173,50 € 143,20 € 59,20 € 38,40 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 38,40 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Messery 150,30 € 119,90 € 31,80 € 25,20 € 14,30 € 14,30 € 20,80 €	15,20 € 10,40 € 1,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 €	10,40 € 10,40 € 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € 14,30 € 14,30 €	15,20 € 15,20 € 12,00 € 12,00 € 137,50 € 45,00 € 37,30 € 20,80 € 16,50 € - 20,80 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Sciez Massongy Sciez	Genève +Z10	Genève	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 € 	32,80 € 12,00 € 16,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 € 109,00 € 18,60 € 25,20 € 31,80 € 45,00 € 16,50 € 23,00 €	28,00 € 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 € 25,20 € 16,50 € 18,60 € 25,20 € 38,40 € 18,60 €	9,60 € 13,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € Sciez 152,40 € 122,10 € 35,10 € 23,00 € 18,60 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 €	18,40 € 9,60 € - 9,60 € Margencel 161,20 € 130,90 € 40,60 € 31,80 € 25,20 € 25,20 € - 25,20 €	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € Thonon 173,50 € 143,20 € 59,20 € 45,00 € 38,40 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 38,40 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Messery 150,30 € 119,90 € 31,80 € 25,20 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € 20,80 € 14,30 €	10,40 € 10,40 € - 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € - 16,50 €	15,20 € 15,20 € 12,00 € 12,00 € 137,50 € 45,00 € 37,30 € 20,80 € 20,80 € 20,80 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy		Genève	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 € 	32,80 € 12,00 € 16,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 € 109,00 € 18,60 € 25,20 € 16,50 € 23,00 € 31,80 € 45,00 € 16,50 €	28,00 € 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 € 25,20 € 16,50 € 18,60 € 25,20 € 38,40 €	9,60 ∈ $13,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $152,40 ∈$ $122,10 ∈$ $152,40 ∈$ $122,10 ∈$ $150 ∈$	18,40 € 9,60 € 9,60 € Margencel 161,20 € 130,90 € 40,60 € 31,80 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 €	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € Thonon 173,50 € 143,20 € 59,20 € 38,40 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 38,40 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Messery 150,30 € 119,90 € 31,80 € 25,20 € 14,30 € 14,30 € 20,80 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € - 14,30 € 20,80 €	10,40 € 10,40 € 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € 14,30 € 14,30 €	15,20 € 15,20 € 12,00 € 12,00 € 137,50 € 37,30 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 20,80 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon	Genève +Z10	Genève	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 € 18,60 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 € 40,60 € 59,20 €	32,80 € 12,00 € 16,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 € 109,00 € 18,60 € 25,20 € 16,50 € 23,00 € 31,80 € 45,00 € 31,80 € 45,00 €	28,00 € 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 € 25,20 € 16,50 € 18,60 € 25,20 € 38,40 € 18,60 € 25,20 € 38,40 €	9,60 ∈ $13,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $152,40 ∈$ $122,10 ∈$ $152,40 ∈$ $122,10 ∈$ $152,20 ∈$ $152,20 ∈$ $152,20 ∈$ $152,20 ∈$ $152,20 ∈$ $152,20 ∈$ $152,20 ∈$ $152,20 ∈$ $152,20 ∈$ $152,20 ∈$ $152,20 ∈$	18,40 € 9,60 € 9,60 € Margencel 161,20 € 130,90 € 40,60 € 31,80 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 €	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 173,50 € 143,20 € 59,20 € 45,00 € 38,40 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Messery 150,30 € 119,90 € 31,80 € 25,20 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 20,80 €	15,20 € 10,40 € 15,20 € 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 20,80 €	10,40 € 10,40 € 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 €	15,20 € 15,20 € 12,00 € 12,00 € 147,80 € 137,50 € 45,00 € 37,30 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 20,80 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Schez Margencel Thonon	- - - - - - - - - - - - - - - - - - -	Genève	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 € . 34,00 € 18,60 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 € 25,20 € 40,60 €	32,80 € 12,00 € 12,00 € 14,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 € 109,00 € 18,60 € 25,20 € 16,50 € 23,00 € 31,80 € 45,00 € 16,50 € 23,00 € 31,80 € 45,00 €	28,00 € 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 € 25,20 € 18,60 € 25,20 € 38,40 € - 18,60 € 25,20 €	9,60 ∈ $13,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $9,60 ∈$ $152,40 ∈$ $122,10 ∈$ $122,10 ∈$ $123,00 ∈$ $18,60 ∈$ $25,20 ∈$ $25,20 ∈$ $18,60 ∈$	18,40 € 9,60 €	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 173,50 € 143,20 € 45,00 € 38,40 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Messery 150,30 € 119,90 € 31,80 € 25,20 €	15,20 € 10,40 € 15,20 € 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € 20,80 € 14,30 € 20,80 €	10,40 € 10,40 € 12,00 € 12,00 € 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 €	15,20 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 137,50 € 45,00 € 37,30 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 16,50 € Exceneve: 1 534,20 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Genève + Zone 10 Genève + Zone 10 Genève	Genève +Z10	Genève 109,00 € 114,50 € 122,10 € 130,90 € 114,50 € 122,10 € 130,90 € 130,90 € 143,20 €	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 € - 34,00 € 18,60 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 € 40,60 € 59,20 € Veigy 748,50 €	32,80 € 12,00 € 16,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 € 109,00 € 18,60 € 25,20 € 16,50 € 23,00 € 31,80 € 45,00 € 31,80 € 45,00 € Douvaine 1234,40 € 1 037,10 €	28,00 € 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 € 25,20 € 16,50 € - 18,60 € 25,20 € 38,40 € Massongy 1292,10 € 1094,80 €	9,60 € 13,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 152,40 € 122,10 € 35,10 € 23,00 € 18,60 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 1372,80 € 1 175,50 €	18,40 € 9,60 € 9,60 € Margencel 161,20 € 130,90 € 40,60 € 31,80 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 1,267,20 € 1,465,00 € 1,267,70 €	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 143,20 € 59,20 € 45,00 € 38,40 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 1396,30 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Messery 150,30 € 119,90 € 31,80 € 25,20 € - 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € - 14,30 € 20,80 € 14,30 € 20,80 € Nernier 1418,90 € 1221,60 €	10,40 € 10,40 € 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 € 31,80 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 €	15,20 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 137,50 € 45,00 € 37,30 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 16,50 € Exceneve: 1534,20 € 1336,90 € 1336,90 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon	Genève +Z10	Genève	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 € 18,60 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 €	32,80 € 12,00 € 16,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 € 109,00 € 18,60 € 25,20 € 16,50 € 23,00 € 31,80 € 45,00 € 31,80 € 45,00 € Douvaine 1 234,40 € 1 037,10 € 195,50 €	28,00 € 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 € 25,20 € 16,50 € 18,60 € 25,20 € 38,40 € 18,60 € 25,20 € 38,40 € 18,60 € 25,20 € 38,40 € 18,60 € 25,20 € 38,40 €	9,60 € 13,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 152,40 € 122,10 € 35,10 € 23,00 € 18,60 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 1372,80 € 1 175,50 € 368,90 €	18,40 € 9,60 € 9,60 € Margencel 161,20 € 130,90 € 40,60 € 31,80 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 1465,00 € 1 465,00 € 1 267,70 € 426,70 €	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 143,20 € 59,20 € 45,00 € 38,40 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 143,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 €	15,20 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 20,80 € Nernier 1 418,90 € 1 221,60 € 403,60 €	10,40 € 10,40 € 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 €	15,20 € 15,20 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 137,50 € 45,00 € 37,30 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 16,50 € 15,50 € 1534,20 € 1336,90 € 473,00 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Mossongy Sciez Margencel Thonon Denève Veigy Douvaine	Genève +Z10 96,00 € 139,30 € 134,80 € 152,40 € 161,20 € 173,50 € 161,20 € 173,50 € Genève +Z10 - 748,50 € 1 234,40 €	Genève	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 € . 34,00 € 18,60 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 € 25,20 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 € 195,50 €	32,80 € 12,00 € 12,00 € 16,80 € 23,20 € 32,80 € 109,00 € 18,60 € 25,20 € 16,50 € 23,00 € 31,80 € 45,00 € 16,50 € 23,00 € 31,80 € 45,00 € 10,37,10 € 10,37,10 € 195,50 € 195,50 € 195,50 €	28,00 € 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 € 25,20 € 16,50 € - 18,60 € 25,20 € 38,40 € Massongy 1292,10 € 1094,80 €	9,60 € 13,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 152,40 € 122,10 € 122,10 € 23,00 € 18,60 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 372,80 € 1 175,50 € 1 372,80 € 1 175,50 € 241,70 €	18,40 € 9,60 € 9,60 € Margencel 161,20 € 130,90 € 40,60 € 31,80 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 1,40,50 € 1,40,50 € 1,20,70 € 426,70 € 334,20 €	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 173,50 € 143,20 € 45,00 € 38,40 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 45,00 € 38,40 € 45,00 € 38,40 € 45,00 € 38,40 € 45,00 € 45,00 € 45,00 € 45,00 € 45,00 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Messery 150,30 € 119,90 € 31,80 € 25,20 € - 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 €	15,20 € 10,40 € 15,20 € 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € 14,30 € 20,80 € 14,30 € 21,40 € 20,80 € Nernier 1418,90 € 1221,60 € 403,60 € 334,20 €	10,40 € 10,40 € 10,40 € 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 31,40 €	15,20 € 15,20 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 137,50 € 437,30 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 16,50 € 1534,20 € 1336,90 € 473,00 € 392,10 € 392,10 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Denève Margencel Thonon Abonnement annuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy	Genève +Z10	Genève 109,00 € 114,50 € 122,10 € 130,90 € 143,20 € 114,50 € 122,10 € 130,90 € 143,20 € 143,20 €	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 € - 34,00 € 18,60 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 € 25,50 € 35,10 € 40,60 € 59,20 €	32,80 € 12,00 € 12,00 € 14,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 € 109,00 € 18,60 € 25,20 € 16,50 € 23,00 € 31,80 € 45,00 € 16,50 € 23,00 € 31,80 € 45,00 € 1037,10 € 195,50 € 173,40 €	28,00 € 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 € 25,20 € 16,50 € - 18,60 € 25,20 € 38,40 € 18,60 € 25,20 € 38,40 € 18,60 € 25,20 € 38,40 €	9,60 € 13,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 152,40 € 122,10 € 35,10 € 23,00 € 18,60 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 175,50 € 368,90 € 241,70 € 195,50 €	18,40 € 9,60 € 9,60 € Margencel 161,20 € 130,90 € 40,60 € 31,80 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 1267,70 € 426,70 € 426,70 € 334,20 € 334,20 € 264,90 €	9,60 € 28,00 € 7,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 173,50 € 143,20 € 59,20 € 45,00 € 38,40 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 1396,30 € 43,60 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Messery 150,30 € 119,90 € 31,80 € 25,20 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 20,80 € Nernier 1 418,90 € 1 221,60 € 403,60 €	10,40 € 10,40 € 10,40 € 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 € 31,80 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 16,50 €	15,20 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 137,50 € 45,00 € 37,30 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 16,50 € 16,50 € 1534,20 € 1336,90 € 473,00 € 218,60 € 218,60 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Mossongy Sciez Margencel Thonon Denève Veigy Douvaine	Genève +Z10 96,00 € 139,30 € 134,80 € 152,40 € 161,20 € 173,50 € 161,20 € 173,50 € Genève +Z10 - 748,50 € 1 234,40 €	Genève	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 € . 34,00 € 18,60 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 € 25,20 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 € 195,50 €	32,80 € 12,00 € 12,00 € 16,80 € 23,20 € 32,80 € 109,00 € 18,60 € 25,20 € 16,50 € 23,00 € 31,80 € 45,00 € 16,50 € 23,00 € 31,80 € 45,00 € 10,37,10 € 10,37,10 € 195,50 € 195,50 € 195,50 €	28,00 € 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 € 25,20 € 16,50 € 18,60 € 25,20 € 38,40 € 18,60 € 25,20 € 38,40 € 18,60 € 25,20 € 38,40 € 18,60 € 25,20 € 38,40 €	9,60 € 13,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 152,40 € 122,10 € 122,10 € 23,00 € 18,60 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 372,80 € 1 175,50 € 1 372,80 € 1 175,50 € 241,70 €	18,40 € 9,60 € 9,60 € Margencel 161,20 € 130,90 € 40,60 € 31,80 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 1,40,50 € 1,40,50 € 1,20,70 € 426,70 € 334,20 €	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 173,50 € 143,20 € 45,00 € 38,40 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 45,00 € 38,40 € 45,00 € 38,40 € 45,00 € 38,40 € 45,00 € 45,00 € 45,00 € 45,00 € 45,00 €	15,20 €	15,20 € 10,40 € 15,20 € 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € 14,30 € 20,80 € 14,30 € 21,40 € 20,80 € Nernier 1418,90 € 1221,60 € 403,60 € 334,20 €	10,40 € 10,40 € 10,40 € 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 31,40 €	15,20 € 15,20 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 137,50 € 45,00 € 37,30 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 16,50 € 1534,20 € 1336,90 € 372,10 € 218,60 € 218,60 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Messongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement annuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez	Genève +Z10	Genève 109,00 € 114,50 € 122,10 € 130,90 € 114,50 € 122,10 € 130,90 € 143,20 € 130,90 € 143,20 € 1 1094,80 € 1 175,50 €	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 € - 34,00 € 18,60 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 € 30,60 € 195,50 € 195,50 € 368,90 €	32,80 € 12,00 € 12,00 € 16,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 € 109,00 € 18,60 € 25,20 € 16,50 € 23,00 € 31,80 € 45,00 € 31,80 € 45,00 € Douvaine 1 234,40 € 1 037,10 € 179,50 € 252,00 € 173,40 € 241,70 €	28,00 € 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 € 25,20 € 16,50 € - 18,60 € 25,20 € 38,40 € - 18,60 € 25,20 € 38,40 € 1094,80 € 1094,80 € 1094,80 € 173,40 € 195,50 €	9,60 € 13,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 152,40 € 122,10 € 35,10 € 23,00 € 18,60 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 175,50 € 368,90 € 241,70 € 252,00 €	18,40 € 9,60 € 9,60 € Margencel 161,20 € 130,90 € 40,60 € 31,80 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 1267,70 € 426,70 € 426,70 € 334,20 € 334,20 € 264,90 €	9,60 € 28,00 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 143,20 € 59,20 € 45,00 € 38,40 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 1593,70 € 1 396,30 € 473,00 € 403,60 € 252,00 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Messery 150,30 € 119,90 € 31,80 € 25,20 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € - 14,30 € - 14,30 € 20,80 € Nernier 14,30 € 20,80 € Nernier 1418,90 € 1221,60 € 403,60 € 334,20 € 150,30 €	10,40 € 10,40 € 10,40 € 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 € 31,80 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 16,50 €	15,20 € 15,20 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 127,50 € 45,00 € 37,30 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 16,50 € 16,50 € 16,50 € 12,80 € 218,60 € 218,60 € 218,60 € 218,60 € 218,60 € 218,60 € 218,60 € 173,40 €
Massongy Sciez Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement annuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy	Genève +Z10 96,00 € 139,30 € 144,80 € 152,40 € 161,20 € 173,50 € 144,80 € 152,40 € 161,20 € 173,50 € Genève +Z10 748,50 € 1 234,40 € 1 292,10 € 1 372,80 € 1 465,00 € 1 593,70 €	Genève 109,00 € 114,50 € 122,10 € 130,90 € 143,20 € 114,50 € 122,10 € 130,90 € 143,20 € 1 10,94,80 € 1 175,50 € 1 267,70 € 1 396,30 € 1 396,30 € 1 094,80 €	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 € - 34,00 € 18,60 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 € 25,50 € 36,00 € 195,50 € 264,90 € 368,90 € 426,70 € 622,20 € 264,90 €	32,80 € 12,00 € 12,00 € 14,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 € 109,00 € 18,60 € 25,20 € 16,50 € 23,00 € 31,80 € 45,00 € 16,50 € 23,00 € 173,40 € 173,40 € 173,40 € 173,40 €	28,00 € 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 € 25,20 € 16,50 € - 18,60 € 25,20 € 38,40 € 18,60 € 25,20 € 38,40 € 194,80 € 25,20 € 38,40 € 195,50 € 264,90 € 173,40 € 195,50 € 264,90 € 403,60 €	9,60 € 13,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 152,40 € 122,10 € 35,10 € 23,00 € 18,60 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 1,75,50 € 26,70 € 25,20 € 25,20 € 25,20 €	18,40 € 9,60 € 9,60 € Margencel 161,20 € 130,90 € 40,60 € 31,80 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 1267,70 € 426,70 € 334,20 € 264,90 € 252,00 € 264,90 € 264,90 €	9,60 € 28,00 € 7,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 143,20 € 59,20 € 45,00 € 38,40 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 473,00 € 473,00 € 473,00 € 403,60 € 252,00 € 252,00 € 252,00 € 252,00 €	15,20 € 10,40 € 10,40 € 10,40 € 15,20 € Messery 150,30 € 119,90 € 31,80 € 25,20 €	15,20 € 10,40 € 15,20 € 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € 14,30 € 20,80 € 14,30 € 20,80 € Nernier 1 418,90 € 403,60 € 334,20 € 150,30 €	10,40 € 10,40 € 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 € 31,80 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 16,50 € Yvoire 1 418,90 € 1 221,60 € 403,60 € 334,20 € 150,30 € 173,40 € 150,30 €	15,20 € 15,20 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 137,50 € 45,00 € 37,30 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 16,50 € 16,50 € 1534,20 € 1336,90 € 218,60 € 218,60 € 218,60 € 218,60 € 218,60 €
Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement mensuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez Margencel Thonon Massongy Sciez Margencel Thonon Abonnement annuel Genève + Zone 10 Genève Veigy Douvaine Massongy Sciez Margencel Thonon	Genève +Z10 96,00 € 139,30 € 144,80 € 152,40 € 161,20 € 173,50 € 144,80 € 152,40 € 161,20 € 173,50 € Genève +Z10 748,50 € 1 234,40 € 1 292,10 € 1 372,80 € 1 465,00 € 1 593,70 €	Genève 109,00 € 114,50 € 122,10 € 130,90 € 143,20 € 144,50 € 122,10 € 130,90 € 143,20 € 1037,10 € 1 094,80 € 1 175,50 € 1 267,70 € 1 396,30 €	43,20 € 18,40 € 25,60 € 29,60 € 43,20 € Veigy 96,00 € - 34,00 € 18,60 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 € 25,20 € 35,10 € 40,60 € 59,20 € 25,50 € 368,90 € 264,90 € 368,90 € 426,70 € 622,20 €	32,80 € 12,00 € 12,00 € 14,80 € 23,20 € 32,80 € Douvaine 139,30 € 109,00 € 18,60 € 25,20 € 16,50 € 23,00 € 31,80 € 45,00 € Douvaine 1 234,40 € 1 037,10 € 195,50 € 252,00 € 173,40 € 241,70 € 334,20 € 473,00 €	28,00 € 13,60 € 18,40 € 28,00 € Massongy 144,80 € 114,50 € 25,20 € 16,50 € - 18,60 € 25,20 € 38,40 € - 18,00 € Massongy 1 292,10 € 1 094,80 € 264,90 € 264,90 € 403,60 €	$\begin{array}{c} 9,60 \in \\ 13,60 \in \\ 9,60 \in \\ 9,60 \in \\ 9,60 \in \\ \hline \\ 8,60 \in \\ 152,40 \in \\ 122,10 \in \\ 35,10 \in \\ 23,00 \in \\ 18,60 \in \\ 25,20 \in $	18,40 € 9,60 € 9,60 €	9,60 € 28,00 € 7,60 € 9,60 € 9,60 € 9,60 € 173,50 € 143,20 € 143,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 25,20 € 403,60 € 403,60 € 252,00 € 252,00 € 252,00 €	15,20 €	15,20 € 10,40 € 15,20 € 10,40 € 15,20 € Nernier 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € 20,80 € 14,30 € 214,30 € 214,30 € 214,30 € 14,30 € 214,30 € 14,30 € 214,30 € 14,30 € 20,80 €	10,40 € 10,40 € 10,40 € 12,00 € Yvoire 156,80 € 126,50 € 38,40 € 31,80 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 14,30 € 1221,60 € 403,60 € 334,20 € 150,30 € 173,40 €	15,20 € 15,20 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 12,00 € 137,50 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 20,80 € 16,50 € 5 1534,20 € 1336,90 €





ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

Ci-dessous la situation des canaux de vente courant 2022



Ligne Interurbaine Transfrontalière Thonon-les-Bains | Excenevex <-> Genève

Trajets	Titre de transport	Où acheter/recharger votre titre ?	Type de support
		https://agence-t-smart-alpbuscarsregion.actoll.com/	ticket dématérialisé
	1- billet unitaire	à bord*	QR code sur papier thermique
		La boutique transport Thonon	QR code sur papier thermique
		https://agence-t-smart-alpbuscarsregion.actoll.com/	ticket dématérialisé
	2- carte journalière	à bord*	QR code sur papier thermique
		La boutique transport Thonon	QR code sur papier thermique
RANCE <-> FRANCE		https://agence-t-smart-alpbuscarsregion.actoll.com/	ticket dématérialisé
CANCE <-> FRANCE	3- carnet de 10 trajets	à bord*	QR code sur papier thermique
		La boutique transport Thonon	carte LIT
		https://agence-t-smart-alpbuscarsregion.actoll.com/	ticket dématérialisé
	4- abonnement mensuel	à bord*	carte LIT
		La boutique transport Thonon	carte LIT
	5- abonnement annuel	https://agence-t-smart-alpbuscarsregion.actoll.com/	ticket dématérialisé
	5- abonnement annuel	La boutique transport Thonon	carte LIT
		app tpgPreview	ticket dématérialisé
		https://sbb.ch/fr	ticket dématérialisé
	1- billet unitaire	La boutique transport Thonon	carte Oùra
		agence tpg	papier sécurisé
		Genève gare routière	papier sécurisé
		app tpgPreview	ticket dématérialisé
		https://webshop.tpg.ch/	ticket dématérialisé
RANCE <-> SUISSE	2- carte 1 jour	https://oura.com/	ticket dématérialisé
KANCE <-> 30133E		La boutique transport Thonon	carte Oùra
		agence tpg	papier sécurisé
		https://webshop.tpg.ch/	carte SwissPass
	3- abonnement mensuel	https://oura.com/	carte Oùra
		La boutique transport Thonon	carte Oùra
		https://webshop.tpg.ch/	carte SwissPass
	4- abonnement annuel	https://oura.com/	carte Oùra
		La boutique transport Thonon	carte Oùra

* achat à bord uniquement sur le territoire français.

Le bon support pour le bon titre de transport



pour vos trajets réguliers à l'intérieur du territoire français & titre 10 trajets pour la Suisse

Disponible auprès de la **Boutique Transport** Place des Arts - 74200 Thonon les Bains Lun-Ven : 09h30 - 12h30 et 14h00 - 17h30 Sam: 09h30 - 12h30



carte SwissPass pour vos abonnements trajets transfrontaliers (titres Léman Pass)

Disponible en ligne https://webshop.tpg.ch/ ou auprès des agences tpg Rive - Gare Cornavin - Lancy-Pont-Rouge Lun-Ven : 08h00 - 19h00 Sam : 09h00 - 18h00



pour vos trajets transfrontaliers (titres Léman Pass) SAUF titre 10 trajets

Disponible en ligne https://oura.com/ ou auprès de la Boutique Transport Place des Arts - 74200 Thonon les Bains Coût de la carte = 5 €

L'apparition de 4 nouveaux canaux à partir du mois d'avril a permis de répondre en partie aux besoins des usagers:

- La boutique en ligne Actoll pour les trajets sur le territoire français en prévente
- La boutique en ligne sbb.ch pour les titres transfrontaliers avec une expérience utilisateur mieux aboutie que l'application tpgPreview





Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

- La boutique Transport de Thonon avec un système billettique Oura pour les titres transfrontaliers. Cependant, les ventes restent faibles. Les titres sont disponibles exclusivement sur carte Oùra engendrant un coût supplémentaire de 5 euros.
- oura.com pour les titres transfrontaliers mais qui se révèle inefficace ; impossibilité d'acheter le titre sans avoir préalablement la carte Oùra physique, impossibilité de valider le chargement du titre sans un lecteur de carte spécifique





Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le 11/12/2023

DATT : Distributeur Automatique de Titres de Transport

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

Ci-dessous la situation au 31/12/2022

							271					
		+	+		—	+	\	+	+	+	+	+
271	Thonon Excenevex Genève Rive	à bord	La Boutique Transport	actoll webshop	oura.com	webshop. tpg.ch	tpgPreview	tpg agences	DATT (canal suisse)	sbb.ch	Gare routière de Genève	SMS 788
		_	U				U				J	
	Billet unitaire	Р	Р	Р		Z200	Z200	Z200	Z200		Z200	Z200
France	Carte journalière	Р	Р	Р								
<->	Carnet de 10 trajets	Р	Р	Р								
France	Abonnement mensuel	Р	Р	Р		Z200		Z200			Z200	
	Abonnement annuel		Р	Р		Z200		Z200			Z200	
France	Billet unitaire		P - PZ			P - PZ - ZZ	P - PZ - ZZ - CZ	P - PZ - ZZ - CZ	ZZ - CZ	P - PZ	P - ZZ - CZ	ZZ - CZ
<->	Carte 1 jour		P - PZ		P - PZ	P - PZ - ZZ	P - PZ - ZZ	P - PZ - ZZ	ZZ		ZZ	
Suisse	Abonnement mensuel		P - PZ		P - PZ	P - PZ - ZZ		P - PZ - ZZ		P - PZ	ZZ	
(Léman Pass)	Abonnement annuel		P - PZ		P - PZ	P - PZ - ZZ		P - PZ - ZZ		P - PZ	ZZ	

P: Parcours > l'usager effectue un trajet point A vers point B

PZ : Parcours avec la zone 10 > l'usager bénéficie des modes de transport unireso

ZZ : titre incluant une zone française contigüe zone 10 > l'usager peut voyager sur tous les modes de transport des 2 zones

Z200 : zone locale française, n'est pas un titre Léman Pass

CZ/c200 : Complémentaire zone 200 (le car se trouve dans la zone 200 à destination de Genève), est un titre Léman pass

CZ/c10: Complémentaire zone 10 (le car se trouve dans la zone 10 à destination de Thonon), est un titre Léman Pass

Aucun canal ne couvre l'intégralité de la gamme tarifaire. Le processus d'achat reste problématique pour les usagers.





Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

6.2.5 Système de contrôle

3 différents systèmes de contrôle pour 3 différents systèmes billettiques :

- Koserv pour le contrôle des titres émis par les canaux suisses avec le système Nova
- Regioscan pour le contrôle des titres transfrontaliers émis par la Boutique transport et oura.com avec le système Oùra
- Titan mobile (i-9000 pour les conducteurs) et i-6000 pour les agents contrôleurs pour le contrôle des titres franco-français avec le système Actoll

6.2.5.1 Regioscan

Equipement non disponible en 2022 d'où l'impossibilité de contrôler les titres Oùra. Système toujours non fiable.

6.2.5.2 Retour terrain

Les différents systèmes billettiques impliquent également différents équipements pour le contrôle à la montée. Le temps de contrôle de tous les titres par le conducteur représente un impact que l'on ne pourrait négliger.

6.2.6 Impact LEX

Impactées dès sa mise en service par la crise sanitaire, la fréquentation et les recettes du Leman Express n'ont pas pu être correctement appréciées au moment de la consultation.

Depuis, le succès du Leman Express a indéniablement dépassé toutes les estimations et pénalise fréquentation et recettes de la ligne 271.

6.2.7 Communication

Le contexte au moment de la reprise du contrat (offre non stabilisée, gamme tarifaire non finalisée, systèmes billettiques et canaux de distribution non opérationnels...) a rendu impossible toute communication en amont, générant une insatisfaction client dès avant la reprise par le nouvel opérateur.

Le minimum de l'information voyageurs a été assuré via :

- Une notification sur le site des lignes Transalis
- Une hotline provisoire de service clientèle
- Affichage des horaires aux arrêts
- Nouvelle fiche horaire à bord.

Afin de permettre aux usagers de se mettre en régularité au niveau de leurs titres de transport, une tolérance sur l'absence de titres a été observée durant les 2 premiers mois d'exploitation.

Préconisations pour faciliter le parcours d'achat des usagers

Retravailler la grille tarifaire de manière à ce que les achats scindés reviennent plus cher que le titre unique





Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

Reconsidérer la grille tarifaire en fonction des usages de la ligne et des besoins de usagers notamment dans un mode de travail différent post-pandémie COVID-19

- Etendre le réseau de revendeurs capables de proposer à la fois les titres transfrontaliers ainsi que les titres franco-français. Ce sujet est déjà en cours depuis 2022
- Anticiper la suppression de la vente à bord en simplifiant la billettique à bord. Une des pistes à explorer pourrait être de limiter la vente à bord sur le seul titre unitaire (adulte et junior) et sur tout l'ensemble du parcours.

6.3 Pilotage Qliksense

Dans le cadre des rapports mensuels, l'état des recettes a fait l'objet d'un suivi rigoureux avec des indicateurs précis dès le premier mois d'exploitation.

Dans un premier temps, le pilotage des recettes a été réalisé manuellement en important toutes les sources de données sur excel et rendu sous forme de tableau croisé dynamique par indicateur. Très rapidement, ce système extrêmement chronophage a fait place à une application développée sur Qliksense pour une automatisation des rapports et l'optimisation des indicateurs















Pour la partie fréquentation, la mise en place a nécessité une phase de fiabilisation du traitement des données évoqué lors des réunions mensuelles et a fait l'objet d'un redressement des données.

COMMUNICATION ET PROMOTION DE L'OFFRE

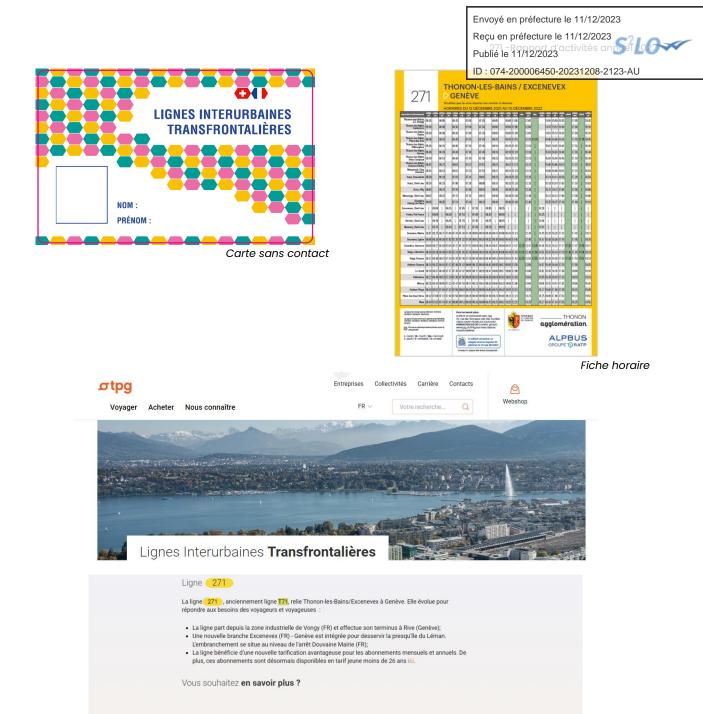
Charte graphique

L'appellation « Ligne Interurbaine Transfrontalière » pour désigner la ligne 271 a été adoptée dès le début de l'exploitation.

Dans l'attente de la stabilisation de l'offre, les premiers supports de communication ont été diffusés sous une charte graphique provisoire, pas toujours harmonisée ni harmonieuse.







271

Consulter son horaire en ligne →
Imprimer son horaire

Consulter les tarifs

Acheter mon titre de transport →

Page d'accueil du site internet

7.2 Plateforme de marque

A partir du deuxième semestre, la plateforme de marque de la ligne a fait l'objet de plusieurs échanges. Une charte graphique et une identité visuelle conçue en collaboration avec le service





Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le 11/12/2023

de communication des tpg et l'agence de communication Hula Hoop à été proposée à la séance de suivi mensuel avec l'Autorité Organisatrice et les financeurs au mois de septembre.

La plateforme de marque n'a pas été adoptée pour la communication institutionnelle et a fait l'objet d'évolution notamment en termes de logo pour la communication de promotion.

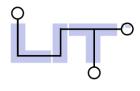
Aucune décision n'a été prise en 2022.

Ci-après un extrait de la proposition de plateforme de marque

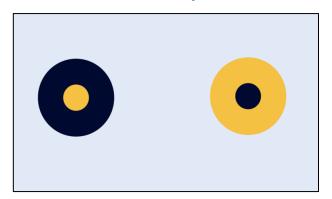




Logotype



Réseau - Lien - Maillage











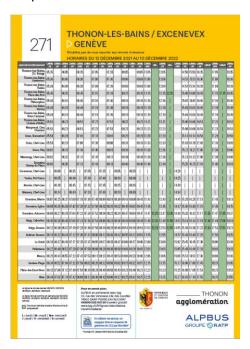




7.3 Communication institutionnelle

La communication institutionnelle concerne principalement la fiche horaire.

Seule une fiche horaire en format A4 a été mise à disposition des usagers au démarrage de l'exploitation. La fiche est accessible à bord, aux arrêts et en ligne.

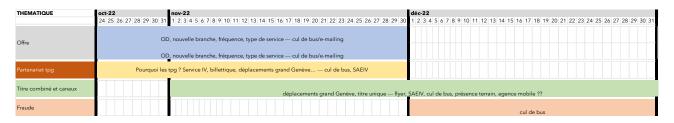


Lors du changement d'offre en janvier, le dépliant horaire a pu être mis à disposition des usagers.



7.4 Communication promotionnelle

Un plan de communication a été présenté aux membres. Le déploiement n'a pu être effectué faute de validation en 2022.







Reçu en préfecture le 11/12/2023 271 - Rapport d'activités annuel 022 Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

Conclusion

Cette première année d'exploitation de la ligne 271 est le résultat d'un important travail de déploiement et de mise en place d'un service à forte visibilité, efficace et avec de grandes attentes de la part des usagers. Alpbus a mené à bien de nombreux projets innovants et, en dépit d'un contexte difficile, a contribué à la mise en œuvre d'un service de qualité. Le travail en étroite collaboration et dans un esprit partenarial avec l'autorité organisatrice a permis de solutionner de nombreux problèmes toujours dans l'objectif d'apporter des solutions aux usagers et de développer la visibilité et la fréquentation de la ligne.





Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

SYNTHESE

Depuis le 12 décembre 2021, ALPBUS est Concessionnaire de la Concession de Service Public « Gestion et exploitation d'une ligne de transport public routier de voyageurs entre le département de Haute Savoie et le canton de Genève » et opère dans ce cadre la ligne 271 Thonon les Bains / Sciez-sur-Léman – Excenevex – Douvaine – Genève.

Dès le mois de mai 2021, ALPBUS, s'est constituée en mode projet pour préparer la gestion et l'exploitation dont la Concession lui a été nouvellement confiée par le Groupement Local de Coopération Transfrontalière des Transports Publics Transfrontaliers (GLCT). Sous pilotage et assistance du Groupe RATP Dev (Siège Business Unit France Suisse et Direction Régionale Auvergne Rhône-Alpes et Suisse), une équipe dédiée, dirigée par le Directeur d'ALPBUS, a été constituée et a travaillé en étroite et régulière collaboration avec l'équipe du GLCT.

La ligne a connu, à compter du 12 décembre 2021, de nombreux changements de sa configuration, sa tarification, son exploitation, sa commercialisation, et de nombreuses innovations ont été mises en œuvre.

Ainsi, des autocars neufs, des nouveaux outils de communication et d'information voyageurs, un nouveau service de relation clients et de nouveaux canaux de vente ont été installés, déployés et mis en service. L'information Voyageur à bord est opérationnelle depuis aout 2022. Si la charte graphique et l'identité visuelle de la ligne n'a été mise en œuvre que depuis début 2023, retardée par la non-validation de la part des membres, une communication a été mise en œuvre avec une charte intermédiaire.

Les travaux menés de façon partagée entre concessionnaire et GLCT tout au long de l'année ont permis ajustements, adaptations et réglages.

Notons que le transfert de personnel prévu par les dispositions conventionnelles propres au secteur d'activité des transports routiers de voyageurs ne s'est pas déroulé comme attendu. Trois conducteurs (30%) seulement sur les dix annoncés ont été transférés par le concessionnaire sortant chez ALPBUS. Dans le même temps, le secteur de transport de voyageurs connaissait, en sortie de crise sanitaire, une pénurie de personnel de conduite sans précédent ; pénurie encore plus sensible en Haute Savoie en raison de la proximité de la Suisse. En conséquence, ALPBUS a été contraint de sous-traiter quelques services, a dû faire appel à des personnels de conduite d'autres filiales du Groupe RATP Dev, a été confronté à un turn-over particulièrement important et a dû multiplier les actions d'intégration, formation initiale aux spécificités de la ligne. Ces actions et dispositions totalement imprévisibles ont généré des surcoûts très importants.

Force est de constater qu'en dépit des efforts déployés tant par le concessionnaire que par le GLCT, les recettes enregistrées pour la première année de ce contrat sont très éloignées des niveaux attendus et des engagements contractuels.

Plusieurs facteurs conjoncturels, d'une part, structurels, d'autre part, génèrent ces écarts importants.





Reçu en préfecture le 11/12/2023 Publié le 11/12/2023

ID: 074-200006450-20231208-2123-AU

Nous identifions les principaux facteurs conjoncturels suivants :

- Offre de transport non stabilisée au début du contrat
- Gamme tarifaire non finalisée au début du contrat
- Information / Communication de la nouvelle offre de transport et de la nouvelle gamme tarifaire retardées
- Systèmes Billettiques fournis par le GLCT non opérationnels ou présentant de nombreux bugs au début du contrat
- Tolérance de défaut de titres pendant les deux premiers mois d'exploitation
- Matériel de contrôle RegioScan pour billetterie OùRA non disponible en 2022 (et toujours non fiable)
- Matériel de contrôle Koserv pour billetterie émise par canaux de ventes suisses très lent
- Contrôles de titres très difficiles à mener en dépit des actions massives de contrôle et des consignes strictes donnés à la SCAT.
- Prolongation des effets de la crise sanitaire limitant la fréquentation et télétravail favorisé encore début 2022

Nous identifions les principaux facteurs structurels suivants :

- Gamme tarifaire complexe et non finalisée telle que l'introduction du dispositif jeune en cours d'année
- Parcours client très compliqué
 - o Process d'achat de titres complexe
 - o Canaux de ventes nombreux
- Trois systèmes billettiques générant trois systèmes de contrôle
- Vente à bord non autorisée de titres transfrontaliers
- Vente à bord non autorisée en Suisse
- Télétravail récurrent post-crise sanitaire
- Succès et niveau de concurrence du Léman Express qui ne pouvaient pas être identifiés dans les proportions constatées du fait de la mise en service récente du Léman Express, d'une part, et de la crise sanitaire qui a bouleversé sa fréquentation, d'autre part.

En conséquence, l'économie générale du contrat et son équilibre financier s'en trouvent très fortement bouleversés sur l'année 2022 mais aussi durablement. Nous relevons, par ailleurs, que les impacts du fort niveau d'inflation enregistré en 2022 après des années de niveaux d'inflation modérée amplifient ce déséquilibre. En effet, dans ce contrat, où la part de recettes commerciales représente plus de la moitié des revenus, l'impact de la non-indexation de cette part représente plus de 100 K€. L'écart très important entre résultat prévisionnel contractuel et résultat réel de la première année de la concession est très principalement dû au faible niveau des recettes commerciales.



